Université de Montréal

Les vidéos de *gay bashing* Des agresseurs à *YouTube*

par Laurent Pineault

Département d'histoire de l'art et d'études cinématographiques Faculté des arts et des sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures en vue de l'obtention du grade de maîtrise en études cinématographiques

Août, 2015

RÉSUMÉ

La recherche portera sur la montée des vidéos de gay bashing depuis 2013. Par vidéo de gay bashing, nous entendons des vidéos documentant l'abus physique ou verbal d'individus perçus par les agresseurs comme étant gais, lesbiennes, bisexuels, transgenres ou queer, mais nous nous concentrerons spécifiquement sur des vidéos montrant des agressions envers des hommes. Ces vidéos peuvent être enregistrées par les agresseurs eux-mêmes ou par des témoins de la scène. Il s'agira de situer cette montée dans un contexte politique de retour de lois et sentiments anti-LGBT dans les pays d'où proviennent certaines des vidéos étudiées et par rapport aux différentes théories anthropologiques et socio-historiques concernant les sources et motivations derrière les actes de violence homophobe. Le corpus se composera de trois vidéos venant de Russie («Putin's Crackdown on LGBT Teens un Russia»), de Lybie («Gay torture and violent in Lybia») et des États-Unis («Attack at gay pride event in Detroit»). L'analyse du corpus se fera en trois temps : d'abord l'analyse de la forme et du contenu des vidéos en tant que tels, ensuite, l'analyse de leur circulation et des différents utilisateurs qui distribuent les vidéos en ligne, et, finalement, l'analyse de la réception des vidéos en portant attention aux commentaires des utilisateurs. Il s'agira de montrer comment les vidéos de gay-bashing effectuent une rupture par rapport à une vision de YouTube, et autres médias sociaux, comme libérateurs et comme lieux d'expression de soi (particulièrement pour les membres des communautés LGBT) et les transforment en lieux d'une humiliation triplée par l'enregistrement de l'humiliation physique et sa diffusion sur le web. Il s'agira ensuite de voir comment la circulation et la redistribution de ces vidéos par différents groupes et utilisateurs les instrumentalisent selon différents agendas politiques et idéologiques, pour finalement se questionner, en s'inspirant du triangle de l'humiliation de Donald Klein, sur le rôle ambivalent du témoin (physique ou virtuel) dont la présence est nécessaire pour qu'il y ait humiliation. Finalement, nous nous intéresserons aux vidéos de témoignages de gay-bashing, vidéos faites par les victimes elles-mêmes, racontant leur traumatisme à la caméra, renouant ainsi avec les vidéos de coming out sous la forme de l'aveu et de la spectacularisation du soi. La présente recherche sera également l'occasion de développer des outils théoriques et méthodologiques propres aux nouveaux médias et aux nouvelles formes et contenus qui s'y développent. **Mots-clés**: gay bashing, homophobie, nouveaux médias, web 2.0, humiliation, théorie queer, YouTube, médiation

ABSTRACT

This research will study the rise of gay bashing videos since 2013. We define gay bashing videos as videos documenting verbal or physical attacks against individuals perceived by the abusers as being gay, lesbian, bisexual, transsexual or queer. We will however concentrate our study on videos showing attacks against men. These videos can be recorded by the abusers themselves or by witnesses. This rise in gay bashing videos will be situated within a comeback or anti-LGBT feelings and laws in some of the countries where the videos come from and also within anthropological and socio-historical theories about the sources and motivations behind homophobic violence. The corpus will consist of three videos coming from Russia ((«Putin's Crackdown on LGBT Teens in Russia»), Lybia («Gay torture and violent in Lybia») and the United States («Attack at gay pride event in Detroit») The analysis of the videos will be made in three steps: 1. The analysis of the form and content of the videos. 2. The analysis of their circulation and the different users circulating them online. 3. The analysis of their reception with a particular attention given to the users' comments on YouTube. We will show how gay bashing videos are creating a rupture with a certain vision of YouTube and other social medias as liberating and sites of self-expression (especially for LGBT people) and how they transform them as sites of humiliations that are tripled by the recording of the event and its circulation on the web. We will then see how the circulation of those videos by different groups and users transforms them according to different political agendas and ideologies, to finally question ourselves, by following the Humiliation Triangle from Donald Klein, on the ambivalent role of the witness (physical or virtual) whose presence is necessary for a humiliation to take place. Finally we will focus on videos of gay bashing testimonies made by the victims themselves who narrate their trauma in front of the camera thus reviving the logic of avowal that we can find in coming out videos. This research will also be an opportunity to develop new methodological and theoretical tools for the study of new medias.

Keywords: gay bashing, homophobia, new medias, web 2.0, humiliation, queer theory, YouTube, mediation

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	7	
0.1 Qu'est-ce que le gay bashing?	7	
0.1.1 Définitions		
0.1.2 Historique d'un bouc émissaire	8	
0.1.3 Homophobie : théories	11	
0.1.4 Médiation du gay bashing	14	
0.2 Pourquoi étudier les videos de gay bashing?	18	
0.2.1 Théorie queer et nouveaux médias	19	
0.2.2 Présentation et justification du corpus	23	
0.2. Précisions	25	
0.3 Comment étudier les vidéos de gay bashing?	27	
0.3.1 Le triangle de l'humiliation de Donald Klein	27	
0.3.2 L'affect et les médias	28	
0.3.3 Vidéos comme traces	31	
0.3.4 Traces de l'usager et algorithmes	32	
0.3.5 Media Studies 2.0	34	
0.3.6 Bois Narratif	35	
CHAPITRE 1 : ANALYSE DES VIDÉOS	37	
1.1 Vidéo 1 : « Putin's Cracdown on LGBT Kids »	37	
1.1.1 Description de la vidéo 1		
1.1.2 Analyse de la vidéo 1	39	
1.1.3 Généalogie de la vidéo 1	45	
1.2 Vidéo 2 : « Gay Torture and Violent in Lybia »	46	
1.2.1 Description de la vidéo 2		
1.2.2 Analyse et généalogie de la vidéo 2	47	
1.3 Vidéo 3 : « Attack at gay pride event in Detroit »	50	
1.3.1 Description de la vidéo 3		
1.3.2 Analyse de la vidéo 3		
1.3.3 Généalogie de la vidéo 3		
1 4 Comparaison des vidéos	55	

CHAPITRE 2 : CIRCULATION DES VIDÉOS	62
2.1 Description de la circulation des trois vidéos	62
2.1.1 Vidéo 1	63
2.1.2 Vidéo 2	65
2.1.3 Vidéo 3	67
2.2 Circulation : la vidéo et ses liens	71
2.2.1 Vidéo 1	72
2.2.2 Vidéo 2	74
2.2.3 Vidéo 3	75
2.3 Viralité : Pourquoi certaines vidéos circulent plus que d'autres ?	76
2.3.1 La circulation du soi	81
2.3.2 Qu'est-ce qui rend une vidéo répandable?	82
2.4 Violence dans la circulation	84
2.5 Sociétés de contrôle et « dividuel »	88
CHAPITRE 3: RÉCEPTION DES VIDÉOS	90
3.1 Commentaires	90
3.1.1 Vidéo	94
3.1.2 Vidéo 2	96
3.1.3 Vidéo 3	9 <i>7</i>
3.2 Sphère publique	98
3.3 Témoin	101
3.4 Malaise dans la mdiation	103
3.5 Vidéos de témoignages de <i>gay bashing</i>	104
CONCLUSION	108
BIBLIOGRAPHIE	111

INTRODUCTION

0.1 Qu'est-ce que le gay bashing?

0.1.1 Définitions

Commençons d'abord par quelques définitions, dont la plus importante est celle du gay bashing. Le bashing, selon le dictionnaire en ligne MacMillan, se définit comme une « agression physique violente envers quelqu'un, spécialement due à son appartenance à un groupe. » (http://www.macmillandictionary.com/dictionary/british/bashing). Le gay bashing se définirait donc comme une agression physique violente envers des individus perçus par les agresseurs comme étant lesbiennes, bisexuels ou transgenres. Ce qui importe, dans cette définition, c'est que l'agression soit motivée par une orientation sexuelle perçue par les agresseurs chez la victime et non réelle, c'est-à-dire qu'un ou une hétérosexuel/le peut être victime d'un gay bashing si il/elle est perçu/e par l'agresseur comme étant LGBT. Les termes gay bashing et gay bullying sont souvent utilisés de manière interchangeable, mais nous préfèrerons le terme gay bashing qui fait référence à un évènement spécifique, alors que gay bullying est souvent utilisé pour décrire une intimidation répétée. Bien que le terme bashing pourrait être traduit, en français, par «dénigrement», « correction » ou « raclée », nous allons utiliser le terme gay bashing puisqu'aucun terme français n'a véritablement la même portée significative et le même usage.

Avant de faire un historique du *gay bashing*, nous devons apporter quelques précisions afin d'éviter tout anachronisme. Le terme *gay* pour décrire un homme homosexuel a commencé à être utilisé dans les années 1920 (Harper 2001) et les concepts d'« homosexualité » et d'

« orientation sexuelle » ont été popularisés à la fin du 19e siècle par l'ouvrage *Psychopathia Sexualis* (1886) de Richard Von Krafft-Ebing. Ainsi, parler de *gay bashing* pour décrire des évènements s'étant produit avant la fin du 19e siècle, malgré des ressemblances dans la forme, relève d'un anachronisme dans l'usage des termes. La principale différence est que, du MoyenÂge au siècle des Lumières, l'homme ou la femme puni pour s'être adonné à des pratiques homosexuelles était puni pour ces actes et non pas pour une identité qui en découlait : « Alors que les hommes et les femmes du 16e siècle pouvaient être forcés à confesser qu'ils s'étaient livrés à des pratiques honteuses à l'encontre de la loi de Dieu et de l'État, l'homme de la fin du 19e siècle s'adonnant à une relation sexuelle avec un autre homme serait perçu, et encouragé à se percevoir lui-même, comme « homosexuel » » (Spargo 1999, p. 18). Néanmoins, pour ne pas alourdir le texte, nous allons tout de même utiliser le terme «homosexuel» pour décrire ce qui, d'un point de vue contemporain et par comparaison avec les pratiques d'aujourd'hui, pourrait être décrit comme tel.

0.1.2 Historique d'un bouc émissaire

Il est difficile de faire un historique de ce qui, de notre point de vue contemporain et occidental, serait considéré comme du *gay bashing* puisqu'il s'agit, en grande partie, de pratiques singulières ayant peu de chance d'avoir été consignées dans des documents historiques. Néanmoins, nous pouvons faire un historique de la condamnation des pratiques sexuelles nonnormatives, ayant mené souvent à leur criminalisation. Bien que non-assimilable à du *gay bashing*, le climat hostile qui a découlé de ces interdits a certainement encouragé sa pratique dans les sociétés données. En l'an 390, l'empereur Romain Théodose 1^{er} rend l'homosexualité punissable d'immolation publique (Code Théodosien 9.7.6). À la Renaissance, la ville de Florence instaure la peine de mort pour l'homosexualité. On relate le cas Giovanni di Giovanni

(1350-1365) qui fut castré et brûlé au fer rouge entre les cuisses en application de cette loi (Rocke 1996, p.356) En Angleterre, le *Buggery act* de 1534 rend passible de mort la pratique de la sodomie et la bestialité qui sont toutes deux comprises dans le terme *buggery*. En Allemagne nazie, à partir de 1934, l'homosexualité est criminalisée : entre 5000 et 15 000 homosexuels périront dans les camps de concentration. Encore aujourd'hui, l'homosexualité est punissable de mort dans pays : l'Iran, la Mauritanie, l'Arabie Saoudite, l'Afghanistan, le Soudan, le Yémen et le Nigéria.

Ce qui sous-tend le plus régulièrement la condamnation de l'homosexualité et le gay bashing qui en découle, c'est le besoin de trouver un bouc émissaire. Dès le 6^e siècle ap J-C., l'empereur romain Justinien 1^{er} accuse les homosexuels de causer « la famine, les tremblements de terre et les épidémies » (Brinkschröde 2011, p.166) Selon l'anthropologue français René Girard, la violence engendrée dans chaque société par le désir mimétique, c'est-à-dire le fait que les uns se mettent à désirer ce que les autres ont ou ce qu'ils croient qu'ils ont, et vice-versa, trouve sa résolution dans la création d'un bouc émissaire, innocent, mais qu'ils croient coupable et qui finira par se croire lui-même aussi coupable. Il existe plusieurs caractéristiques communes aux boucs émissaires qui ont pu, à travers l'histoire, expliquer la transformation de personnes homosexuelles en boucs émissaires : « [ils] possèdent des maniérismes irritants, [...] ont des intérêts différents des autres membres du groupe, n'acceptent pas les valeurs du groupe [...] ont un mode passif ou masochiste [...] ont une identité sexuelle confuse [...] expriment une différence perceptible et évidente » (Douglas 1995, p.142) On rejoint encore, de ce fait, l'idée que l'oppression de l'homosexualité est presque toujours basée sur des caractéristiques perçues par les oppresseurs comme étant des preuves de l'homosexualité de la victime et non sur une identité sexuelle vécue par cette dernière. Loin d'être un phénomène relégué au Moyen Âge et à la Renaissance, l'histoire récente, en passant de celle des juifs en Allemagne nazie à celle des roms en Europe et des noirs aux États-Unis tout au long du 20^e siècle, est remplie d'exemples de bouc émissaires. Encore plus près de nous, aux États-Unis, certains religieux radicaux, comme Fred Phelps du Westboro Baptist Church, accusent même les homosexuels d'avoir causé les 2001 attaques du 11 septembre (https://web.archive.org/web/20070702143230/http://www.godhatesamerica.com/ghfmir/main/fa g.html). De l'autre côté de l'ancien rideau de fer, en juin 2013, la Russie de Vladimir Poutine instaure une loi anti-propagande LGBT qui interdit la propagande de relations sexuelles nontraditionnelles aux mineurs et qui entraîne, par le fait même, une augmentation de la discrimination et des violences homophobes à l'intérieur du pays. On prendra comme exemple le plus parlant, qui constituera un de nos principaux objets d'étude, l'organisation amateur Occupy Pedophilia, créée par le néo-nazi russe Maxim Sergeyevich Martsinkevich (a.k.a. Tesak) qui filme et diffuse sur le web des vidéos montrant des attaques violentes envers des hommes « pédophiles ». Toutefois, plus souvent qu'autrement, ils s'attaquent à n'importe quel homme à la sexualité non-normative plutôt qu'à de vrais pédophiles. Ici, comme dans presque tous les autres cas, cette constitution d'un bouc émissaire par la loi anti-propagande peut être vue comme une manière de détourner l'opinion publique de problèmes plus importants, comme le souligne la professeure simplement nommée lekaterina, interviewée dans le documentaire de la BBC Hunted in Russia (2014), et qui résume, par le fait même, le processus du bouc émissaire : « En ce moment, ça convient à l'État et au régime d'organiser cette chasse aux sorcières, puisque notre situation économique, nos pensions, nos salaires et nos systèmes de santé et d'éducation se portent de plus en plus mal. Naturellement, les gens cherchent quelqu'un à blâmer et pour éviter qu'ils dirigent leur colère vers les autorités, le régime enflamme et maintient la haine et le conflit. Ils font en sorte que les gens se battent entre eux. »

0.1.3 Homophobie: théories

Selon plusieurs théories en sociologie et en psychologie, l'homophobie, et particulièrement le gay bashing, peuvent être conçus comme un processus ou un rituel prenant part à la constitution identitaire de l'hétérosexualité, particulièrement sous sa forme traditionnelle moderne et occidentale. Dans son ouvrage In Between Men: English Literature and Male Homosocial Desire (1985), Eve Sedgwick Kosofsky décrit comment, dans nos sociétés occidentales modernes et contemporaines, les rapprochements affectifs entre hommes hétérosexuels, ce qu'elle appelle « homosocialité », sont régis par une stigmatisation de l'homosexualité. L' « homosocialité » désigne un continuum entre hétérosexualité et homosexualité où se manifeste un « désir homosocial » qui ne se définit pas comme « une émotion ou un état affectif particulier, mais comme une force sociale ou affective, le lien qui, même quand sa manifestation se traduit par de l'hostilité, de la haine ou quelque chose de moins chargé émotivement, façonne une relation importante » (Kosofsky 1985, p.2). Ainsi, le gay bashing serait une manifestation violente d'un certain « désir homosocial » refoulé qui a pour fonction d'établir les limites acceptables de l'«homosocialité» au sein du patriarcat et qui, par le fait même, réaffirme cette « homosocialité » acceptable sous forme de male bonding : « la plupart des écrits récents au sujet des structures patriarcales suggèrent que l' «hétérosexualité obligatoire» s'incorpore dans les systèmes de filiation patrilinéaires, ou que l'homophobie est une conséquence nécessaire d'institutions patriarcales telles que le mariage hétérosexuel » (Kosofsky 1985, p.3) On voit donc bien comment le gay bashing, plus qu'une somme d'agressions singulières, est en fait l'expression d'une violence systémique « étroitement tissée à l'intérieur des relations familiales, de genre, d'âge, de classe et de race » (Kosofsky 1985, p.4) et qu'il constitue une problématique fondamentalement politique (Rubin 1993).

Joseph Harry, dans son article « Conceptualizing Anti-Gay Violence » (1992), tente de schématiser ce qui pousse les agresseurs, qui sont le plus souvent des jeunes mâles entre 16 et 25 ans, à commettre un acte de gay bashing en posant deux questions : 1. Pourquoi commettre de la violence anti-gay plutôt qu'un viol, un vol armé ou un cambriolage ? 2. Qu'est ce qui attire les jeunes délinquants dans le fait d'attaquer des homosexuels? La période entre 16 et 25 ans, qui est très souvent une période de délinquance, est aussi celle où les jeunes mâles construisent leur identité sexuelle en se prouvant à leurs pairs par la violence et/ou la sexualité. Ces actions comportent toutefois des risques, par exemple un risque de blessure dans le sport extrême ou un risque d'arrestation pour un vol. Harry affirme alors que le gay bashing offre une solution idéale puisqu'il permet de réaffirmer sa masculinité tant au niveau de la violence que de la sexualité tout en offrant peu de risques. Peu de risques puisque le bashing est souvent fait en groupe contre une victime qui ne connat pas ses agresseurs et qui risque peu de signaler le crime par peur de stigmatisation. Quand il y a viol contre la victime, cet acte n'aurait rien d'homosexuel, mais servirait plutôt à réaffirmer la masculinité de l'agresseur : « La victime sert, physiquement et symboliquement, de véhicule pour les besoins de statut sexuel des agresseurs à travers la violence récréative.» (Harry 1992, p.115) De plus, le gay bashing compromet moins la conscience morale de l'agresseur que le cambriolage puisque l'homosexualité est moralement condamnée par une grande partie de la population. L'auteur conclut que quatre conditions sont nécessaires pour qu'une attaque homophobe survienne : a) l'institution du genre, qui définit l'écart à la norme des rôles de genre comme une abomination b) un groupe de jeunes mâles immatures qui ressentent le besoin de réaffirmer leur statut de mâle c) un désengagement de la part de ces mâles de l'ordre moral d) des opportunités de gay bashing : des quartiers gays et/ou des personnes visiblement homosexuelles. Bien sr, cet ouvrage a été écrit an 1992, et le gay bashing est probablement une pratique beaucoup plus risquée du point de vue des agresseurs dans les pays qui ont établi des lois sévères contre la discrimination, mais son analyse s'avère toujours pertinente dans des pays, comme la Russie, où l'homosexualité est condamnée par la majorité de la population. On voit bien, ici encore, ce « désir homosocial » refoulé que Kosofsky décrivait comme pouvant se manifester en tant que haine, lorsqu'un viol ou une agression sexuelle est introduit dans le *gay bashing*. Une relation sexuelle entre deux hommes en vient alors à être dépouillée de tout affect et de toute émotion érotique ou sensuelle pour ne signifier que la relation de pouvoir. Le patriarcat est par le fait même ré-institué en excluant violemment l'homosexualité par des moyens qui, tout en étant paradoxaux, démontrent le continuum de l' « homosocialité » pour ceux qui l'étudient alors qu'il sert plutôt à le dissimuler pour ceux qui pratiquent ces violences.

Suivant la séparation établie par Judith Butler entre genre, sexe biologique et orientation sexuelle (Butler 1993), certains auteurs affirment que c'est le genre ou l'écart par rapport à la norme de genre, plus que l'orientation sexuelle, qui est à la source de la plupart des actes de violence contre des membres de la communauté LGBT : « Quand un adolescent de quinze ans est agressé et appelé faggot, c'est à cause de ses manières qui sont considérées « efféminées ». Il peut être ou ne pas être gai, mais on le traite de queer parce qu'il ne répond pas aux rôles de genre attendus. » (Namaste 1994, p.227) Ainsi, l'attaque « n'est pas justifiée en réaction à l'identité sexuelle de la victime, mais à la présentation de son genre » (Namaste 1994, p.228) Cette attaque a pour fonction de « réguler l'espace public », espace à domination hétérosexuelle masculine : « L'entrée dans la sphère publique est sécurisée par la présentation d'une identité de genre sanctionnée, préférablement dans le contexte de la dyade hétérosexuelle. Les couples qui violent cette prescription, et probablement les hors-la-loi du genre qui marchent seuls, posent un défi fondamental à l'espace public et à comment il est défini et sécurisé par le genre. » (Namaste 1994, p.228) Bref, l'attaque est motivée par une perception, de la part de l'agresseur, d'un écart par rapport à la norme de genre, dans l'apparence de la victime, qui est associée à une identité sexuelle et qui perturbe donc l'organisation de l'espace public. En somme, une trop grande visibilité qui doit être contrôlée.

La question de la visibilité est donc centrale lorsqu'on traite de *gay bashing*, mais cette question est intrinsèquement remplie de paradoxes et de contradictions. D'abord, l'orientation sexuelle, contrairement à l'ethnie par exemple, n'est pas visible sur le corps et est donc, lorsqu'elle est non-normative, d'autant plus menaçante pour les agresseurs de par son invisibilité. Ceux-ci doivent donc la déduire par des signes visibles sur le corps d'autrui. Le *bashing* qui s'en suit a donc pour but de rendre visible publiquement sur le corps de la victime cet écart dangereux à la norme. Ainsi, plus qu'une attaque envers l'identité sexuelle vécue par un individu, le *gay bashing* devrait être vu comme une attaque marquant sur une personne une identité sexuelle établie par autrui comme étant subalterne, inférieure et abjecte. C'est ici qu'apparaît la question qui nous intéressera particulièrement, soit celle de la médiation du *gay-bashing*, qui répand la visibilité du *gay bashing* suivant les désirs soit des agresseurs, des victimes ou des témoins qui peuvent se situer moralement d'un côté l'autre.

0.1.4 Médiation du gay bashing

Faire un historique de la médiation des actes de *gay bashing* en revient à se demander à quel moment de tels actes ont commencé à avoir une visibilité médiatique. Cette visibilité va de pair avec la visibilité des mouvements de revendications des droits LGBT et donc avec la reconnaissance des actes de violence envers des personnes LGBT comme étant des actes homophobes et donc de discrimination et de haine envers une minorité. En d'autres termes, bien que le *gay bashing*, selon nos définitions actuelles, soit un phénomène vieux comme le monde, la perception peu à peu généralisée du phénomène comme étant problématique au niveau moral, social et psychologique, soit celle que nous adoptons nous-mêmes, va de pair avec l'avancement

des droits LGBT et la plus grande visibilité de ceux qui les revendiquent. Avant 1969, le peu de bulletins de nouvelles qui parlaient d'homosexuels rapportaient des histoires où ils étaient des « monstres » plutôt que des victimes : « la plupart des récits d'homosexualité étaient construits comme des récits de moralité, avec l'homosexuel comme point de référence négatif dans un discours qui renforçai le sens sociétal de la normalité. » (Pearce 1973, p.286) Le 28 juin 1969, la police new yorkaise fait un raid contre le Stonewall Inn, un bar très fréquenté par la communauté LGBT dans Greenwich Village. S'en suivront plusieurs jours de confrontations violentes entre la police et les membres de la communauté LGBT qui marqueront les débuts du mouvement de libération gay au États-Unis : «The Stonewall Rebellion that began on June 28, 1969, at the Stonewall Inn, is the watershed moment in the history of the modern gay and lesbian civil rights movement. Stonewall marked the first time that gays and lesbians as a group forcefully and vocally asserted their rights to equality under the law. The events of Stonewall opened the door for millions of gay and lesbian Americans to begin pressing for full and equal civil rights. Indeed, within a few short years of Stonewall, thousands of gay and lesbian civil rights organizations had sprung up all across America. » (Dolkart 2008, p.1) De ces organisations, les plus fameuses furent le Gay Liberation Front, première organisation à utiliser le terme gay dans son nom, le Gay Activists Alliance, et le fameux Gay Pride, qui eu lieu pour la première fois en 1970, à New York, pour commémorer les émeutes de Stonewall. C'est donc suite à l'adoption généralisée du terme gay comme terme identitaire et politique que les actes de gay bashing commencèrent à avoir une plus grande visibilité, comme l'assassinat de l'activiste Harvey Milk en 1978 et le lynchage de l'acteur Tennessee Williams en 1979. De 1969 à 1975, le New York Times « révèle que la majorité de ses entrées sur l'homosexualité tournent autour des questions de l'élargissement des droits et l'acceptation sociale grandissante des gais et lesbiennes.» (Fejes et Petrich 2008, p.402) C'est aussi le retrait, en 1973, de l'homosexualité du DSM, le manuel diagnostique des maladies mentales publié par l'American Psychiatric Association, qui contribuera à une plus grande acceptation au sein des médias et de l'opinion publique de la cause LGBT, et donc à une plus grande reconnaissance de la violence homophobe comme étant une source de discrimination.

Deux décennies plus tard, plus de 20 ans après la décriminalisation des relations homosexuelles au Canada, un évènement sans précédent de gay bashing de la part de la police marquera l'histoire des droits LGBT au Québec. À Montréal, le 15 mai 1990, la police effectue un raid contre un lost party au Sex Garage, un bar after-hours dans le Vieux-Montréal. Plus d'une centaine de personnes sont battues en pleine rue : « Quelques personnes ont paniqué et ont essayé de courir; d'autres sont restées et se sont fait frapper les jambes. L'attaque était sauvage, les raclées aléatoires. Linda Hammond prit photo après photo, le flash de sa caméra la rendant difficile à ignorer. Ses lentilles grand-angle la gardaient près de l'action. » (Noakes 2015, p.4) On note donc déjà l'importance que commencent à prendre l'enregistrement photo de l'évènement et sa circulation par des victimes et témoins, qui enverront les images à La Presse et The Gazette, afin de contrer la version des policiers ainsi que leur monopole médiatique. Le lendemain, près de 250 victimes du *raid* se réuniront devant le poste de police 25, responsable du *raid*, pour faire un sit-in. « Les répercussions immédiates du raid contre le Sex Garage furent la guérison d'une scission entre les communautés gaies et lesbiennes et la réalisation qu'une cause commune demandait la fin de la ségrégation auto-imposée entre les gais, les lesbiennes et tous les autres individus au sein du spectrum de l'identité sexuelle. » (Noakes 2015, p.6)

S'il y a un évènement de *gay bashing* qui a probablement le plus marqué l'histoire de la défense des droits LGBT et l'imaginaire collectif depuis les dernières décennies, principalement aux tats-Unis, mais également à l'extérieur, c'est le meurtre de Matthew Shepard. La nuit du 6 octobre 1998, à Laramie, Wyoming, Matthew Shepard fut enlevé, torturé et laissé attaché sur une

clôture jusqu'à ce que mort s'en suive par Aaron McKinney et Russell Henderson, qui s'étaient préalablement fait passer pour des homosexuels. Même si la véritable cause de l'attaque est toujours matière à débat, l'incident a été la source d'une telle couverture médiatique qu'il a entraîné l'adoption, une décennie plus tard, en 2009, du *Matthew Shepard Act*, qui a étendu la législation américaine sur les crimes haineux, aux crimes motivés par le genre, l'identité de genre, l'orientation sexuelle et la déficience, perçus ou réels, de la victime, condamnant ainsi légalement le *gay bashing* aux États-Unis.

Depuis quelques années, avec l'explosion des plateformes mobiles et des sites de partage de contenus tels que YouTube, nous assistons à une nouvelle face, plus sombre, dans la médiation du gay bashing où celle-ci peut servir à humilier la victime et non seulement à dénoncer son agression. C'est le genre de tactiques qu'utilise, entre autres, l'organisation russe Occupy Pedophilia, dont nous avons parlé auparavant. Cette organisation se donne pour but d'attraper et d'humilier devant la caméra des « pédophiles », mais vise, en réalité, toute personne à la sexualité hors-norme. L'idée de disséminer librement sur le net leurs activités criminelles doit se comprendre, non seulement comme une simple manifestation de l'impunité dont jouissent les membres de ce groupe, dans une Russie où le gouvernement n'offre aucune protection antidiscrimination pour les membres de la communauté LGBT, mais surtout, en continuité avec la motivation derrière le gay bashing public dont nous avons parlé plus haut, comme une volonté de rendre visible au grand jour une homosexualité qui n'est pas visible sur le corps, un peu dans la même idée que les registres de prédateurs sexuels qui existent aux États-Unis. Ce n'est donc pas surprenant qu'ils utilisent les mêmes méthodes que celles des émissions telles que To Catch a Predator de la chaîne NBC où les animateurs personnifient des mineurs sur internet, donnent un point de rendez-vous à un « prédateur » et le dévoilent devant caméra. Le seul problème de cette méthode est la contradiction qui lui est inhérente : celle de vouloir dévoiler publiquement l'homosexualité (ou autre « déviance ») des uns dans l'espoir que cette action « en décourage d'autres en les poussant à réprimer leurs désirs et à rester dans le placard, à rester invisibles. Le tout crée pourtant un cercle vicieux, assurant que l'homosexualité restera toujours partiellement visible, et donc toujours une menace [...] La vigilance est donc une condition permanente du domaine de la sexualité post-soviétique.» (Essig 2012, p.28)

Les vidéos de *Occupy Pedophilia* ne sont, malheureusement, que les plus connus parmi une multitude d'autres vidéos de *gay bashing* publiées sur *YouTube* et provenant des quatre coins du monde. Dans l'histoire du *gay bashing*, *YouTube* marque une nouvelle étape : d'une part, il effectue une « remédiation » (Bolter & Grusin 1999) des bulletins de nouvelles et articles de journaux qui couvraient auparavant les actes de *gay bashing* tout en offrant une expérience plus « directe », suivant la double logique de le remédiation (immédiateté et « hyper-médiateté ») et, d'autre part, puisqu'il fait partie de la « culture participative » (Jenkins 1992), il permet une plus grande pluralité d'opinions qui étaient peu entendues dans les médias traditionnels. C'est pourquoi il faut lui apporter une attention particulière, dans le cadre d'une réflexion sur le problème des violences homophobes.

0.2 Pourquoi étudier les videos de gay bashing?

Pourquoi étudier ces vidéos de *gay bashing*? Pourquoi regarder des vidéos montrant l'humiliation et la souffrance d'autrui? N'y a-t-il pas un côté voyeur et pervers dans le simple fait de regarder ces vidéos? Comme le dit Susan Sontag : « L'horrible nous invite à être soit des spectateurs, soit des lâches, incapables de regarder » (Sontag 2004, p.34) Cependant, il ne s'agit

pas que de « regarder la souffrance à distance, comme s'il y avait d'autres manières de regarder. Regarder de près, sans la médiation d'une image est toujours regarder. [...] Il n'y a rien de mal dans le fait de se tenir à distance et de réfléchir. » (Sontag 2004, p. 92) Ces images servent à « reconnaître, à avoir un sens plus élargi de la souffrance causée par la malice humaine dans le monde que nous partageons avec les autres » (Sontag 2004, p.89) Elles peuvent aussi servir de « totem pour une cause » en ce sens qu'un sentiment « est plus susceptible de se cristalliser autour d'une image que d'un slogan » (Sontag 2004, p.67) En ce sens, l'image et la vidéo sont des média privilégiés pour montrer une souffrance, une oppression, une violence à combattre. Cette idée de l'image et de la vidéo comme preuve, a, depuis leurs inventions respectives, accompagné les discours scientifiques, légaux et politiques en appuyant leur objectivité : « la notion de vérité photographique réfère à l'idée que la caméra est un dispositif objectif de capture de la réalité qui rend cette objectivité malgré la vision subjective de la personne qui utilise la caméra » (Sturken et Cartwright 2009, p.280) Bien sûr, cette objectivité affirmée de l'image et de la vidéo est relative, puisque le cadrage, le montage et le contexte de distribution sont des marques de subjectivité. En réalité, plus que de simplement nous permettre d'accéder à une certaine véracité du phénomène, à prouver son existence à nos yeux, le fait de regarder des vidéos de gay bashing, comme nous allons le voir plus tard, nous insère d'autant plus dans une position ambivalente au sein même de la médiation d'une souffrance.

0.2.1 Théorie queer et nouveaux médias

Ce qu'il faut aussi noter, par rapport à cette explosion des vidéos de *gay bashing*, c'est qu'ils rompent avec une certaine vision optimiste, voir utopiste, au sein des *Queer Studies*, à

l'égard des « nouveaux médias »*. L'internet a surtout été vu comme un moyen pour les membres de la communauté LGBT de s'affirmer et d'être reconnus plus aisément, en performant de nouvelles identités et en permettant de nouvelles connections, comme le montrent les exemples suivants :

- Opportunités de *coming out* virtuel
- Implication dans des rencontres (sexuelles ou non)
- Accès facile à la pornographie
- Création d'auto-récits par le blogging
- Connexion à et construction de communautés
- Établissement d'idéaux identitaires
- Potentiel à mobiliser des idéologies politique

(Pullen 2010, p.1)

Certains ont aussi noté un aspect *queer* propre au web en soi, en ce sens qu'il est parcouru par des individus « désincarnés » pouvant plus facilement « performer » des identités variées, « un endroit où personne ne peut savoir si vous êtes un chien ou peu importe en quoi vous choisissez de vous présenter» (Gross 2007, p. x)

Les vidéos de *coming out* qu'on peut retrouver sur *YouTube* peuvent nourrir cet optimisme face aux nouveaux médias. La multitude de telles vidéos, leurs ressemblances stylistiques et le fait qu'elles soient parodiées peuvent nous les faire considérer comme un genre à part entière : « les vidéos de *coming out* sont devenues une forme *YouTube* distincte, qui s'approprie ses modes dominants de confession personnelle et de surveillance mutuelle, mais qui réaffirme aussi des communautés virtuelles séparées de résistance potentielle. » (Alexander et Losh 2010, p.37) Ainsi, ce genre de relation affective au média crée un sentiment d'appartenance à la communauté à travers l'expérience d'une subjectivité partagée par une accumulation d'auto-récits semblables. On pourrait aussi donner l'exemple de *Grindr*, application pour plateforme mobile permettant aux

-

^{*} Nous entendons par « nouveaux médias » tou ceux qui se sont développés avec le Web 2.0 (e.g. Facebook, Twitter, YouTube, Wikipedia, etc.). Nous omettrons les guillemets par la suite.

hommes homosexuels de discuter avec d'autres hommes à proximité pour de potentielles rencontres (sexuelles ou non).

Toutefois, cet optimisme face à Internet doit être tempéré puisque, même quand il peut aider à contourner les contraintes sociales auxquelles sont soumis ceux qui les utilisent, il ne les efface pas, il les reproduit même parfois et les amplifie : « Nous avons aussi appris, souvent de façon dure, que les communautés en ligne, comme leurs contreparties matérielles, peuvent être des ghettos comme des znes libérées. Elles nous ouvrent à de nouvelles formes de surveillance et nous exposent à de nouvelles vulnérabilités» (Gross 2007, p. vii) Également, si les nouveaux médias permettent une visibilité, des connections, et des explorations identitaires accrues pour les membres de la communauté LGBT, ils peuvent faire de même pour les gens qui lui sont opposés, leur permettant de s'exprimer plus librement et de créer des communautés virtuelles. Ils peuvent aussi permettre à des individus homophobes de se cacher sous des identités performées pour tromper de potentielles victimes. À ce propos, il est important de ne pas tomber dans un déterminisme technologique donnant aux technologies une « agentivité capable de transformations sociales » : « Ainsi, ce n'est pas la nature même des technologies, mais plutôt les discours les entourant qui influencent la manière dont ces technologies seront appropriées par la société. [...] la technologie est une construction historiquement relative, qui ne possède pas en elle-même des caractéristiques bonnes ou mauvaises, mais qui n'est pas non plus neutre; elle est actualisée par et à l'intérieur du contexte historique qui l'a engendrée » (Papacharassi 2002, p.9) Ainsi, notre réflexion doit partir de l'intersection entre les discours actuels sur la technologie et le contexte historique entourant ses utilisations récentes autour de la problématique du gay bashing. En d'autres termes, qu'est-ce que les nouveaux médias facilitent ou empêchent pour l'une o l'autre des parties? Qu'est-ce qui, dans les discours les entourant, se perpétue ou se transforme face aux violences homophobes qui circulent en leur sein?

Ce qui nous intéressera particulièrement, ce sont les cas où des groupes homophobes réunis par le web infiltrent des plateformes spécifiquement utilisées par des membres de la communauté LGBT. Ainsi, là où des pratiques médiatiques comme celles d'Occupy Pedophilia constituent une rupture, c'est par leur utilisation des mêmes médias mais de manière complètement inversée, par exemple, en publiant sur Internet des vidéos de coming out forcés plutôt que volontaires. Cette technique se rapproche du *outing*, qui « consiste à révéler contre son gré l'homosexualité d'une personne donnée, au service, précisément, de la lutte contre les discriminations homophobes » (Fournier 2005, p.130) Cette pratique a été utilisée, entre autres, par plusieurs militants gay lors de la crise du SIDA pour dénoncer certains politiciens dans le placard qui soutenaient des lois homophobes. La position la plus laxiste face au outing soutient « qu'il faut outer tous les homosexuels » sous prétexte que « plus les membres de la communauté gay seront nombreux à s'afficher, plus ils auront de visibilité et de force, ce qui permettra éventuellement de faire évoluer les mentalités concernant l'homosexualité » (Fournier 2005, p.133) On voit bien, à prime abord, comment le *outing* qu'opèrent les membres d'*Occupy Pedophilia* par la diffusion de leurs vidéos, qui visent d'abord l'humiliation plutôt que la dénonciation de l'homophobie, mais qui seront par la suite diffusées de plus belle par les militants gay, cette fois pour dénoncer l'homophobie, renouvèle les débats éthiques et politiques concernant le outing. En plus de ce outing, les membres d'Occupy Pedophilia se font passer pour des homosexuels sur des sites de rencontre afin de séduire leurs victimes, leur donner rendez-vous et les agresser, instaurant ainsi un élément de danger au sein de plateformes devant faciliter des rencontres positives. C'est donc cette infiltration et ce détournement de pratiques médiatiques LGBT qui au centre de la problématique entourant plusieurs vidéos de gay bashing.

Toutefois, au-delà de cette dichotomie entre utilisation *queer* et utilisation homophobe des nouvelles technologies, il existe une multitude de témoins se situant sur un continuum entre les

deux pôles sans toutefois être neutres, comme nous le verrons plus loin. Ce sont des témoins qui assistent à une scène de *gay bashing*, la filme ou la voient sur le net et qui, parfois, la commentent. C'est donc la question de la visibilité/invisibilité et de ses conséquences qui est centrale à cette problématique : que ce soit la visibilité des membres de la communauté LGBT accrue grâce aux nouveaux médias par rapport à une invisibilité passée, une nouvelle visibilité pour les groupes homophobes elle aussi accrue par les nouveaux médias, une visibilité accrue du *gay bashing* filmé et diffusé sur le web, récupéré, souvent à la fois, par les groupes de défense des droits LGBT pour le dénoncer et par les groupes homophobes pour l'encourager, visibilité accrue ou, souvent, invisibilité subséquente de la victime de l'acte filmé, mais aussi, dans d'autre cas, visibilité accrue de l'acte par un témoin filmant tout en étant invisible lors de l'acte, etc.

En somme, alors que la de la théorie, à date, s'est intéressée à la manière dont Internet et les nouveaux médias ont permis de nouvelles opportunités de connectivité et d'expression aux membres de la communauté LGBT, il faut maintenant s'intéresser davantage à comment ces mêmes nouveaux médias sont aussi utilisés aux profits de discours homophobes et, plus particulièrement, dans notre cas, d'actes de *gay bashing*. Ainsi se posent les questions préliminaires suivantes : Comment les auteurs d'actes de *gay bashing* utilisent-ils les processus de médiation propres aux nouveaux médias? Comment ces usages entrent-ils en relation ou en conflit avec ceux des membres de la communauté LGBT? Comment la circulation de ces contenus affecte-t-elle chacun d'entre eux? Quels sont les moyens de résistance de la communauté LGBT pour réparer le lien affectif brisé par ces usages médiatiques?

0.2.2 Présentation et justification du corpus

Pour répondre à ces questions, nous allons nous pencher plus précisément sur trois vidéos que nous allons qualifier de vidéos de *gay bashing*, dénomination que nous allons justifier plus

loin. La première vidéo est intitulée « Putin's Crackdown on LGBT Youth » (https://www.youtube.com/watch?v=H3XEiSiKy-Q) et a été publiée le 26 juillet 2013 par l'utilisateur Nikita Udovichenko. Il s'agit d'une attaque d'*Occupy Pedophilia*, dont nous avons décrit l'organisation et les pratiques plus haut, dans laquelle un adolescent de 15 ans est interrogé de force pendant 20 minutes avant qu'on ne lui verse une bouteille d'urine sur la tête. D'ores et déjà, on aura noté l'importance que nous accorderons à *Occupy pedophilia* et à ses vidéos. Cette préséance s'explique du fait qu'ls ont été énormément diffusées et commentées non seulement dans les médias LGBT, mais aussi dans des médias plus *mainstream* (e.g. Vice, BBC).

Les deux autres vidéos que nous avons choisies ne doivent toutefois pas être considérées comme des vidéos secondaires face à des vidéos établissant un style, mais plutôt comme d'autres exemples actuels de vidéos trouvées sur le web montrant des actes de gay bashing et qui présentent des ressemblances et des différences quant à l'acte et à sa médiation. La deuxième s'intitule vidéo torture and violent in Libya **‹**‹ Gay (https://www.youtube.com/watch?v=fEai8v26WEg) et a été publiée le 7 juin 2013 par l'utilisateur Nihad Alidan. Cette vidéo de moins d'une minute montre une victime couchée sur le ventre, les pantalons baissés, et des hommes qui essaient de lui enfoncer une mitraillette entre les fesses. La Attack troisième vidéo s'intitule at gay pride event in Detroit **>>** (https://www.youtube.com/watch?v=xQk7fOtVkD8) et a été publiée le 9 juin 2014 par WXYZ-TV-Channel 7. La vidéo nous montre cinq hommes qui attaquent leur victime en plein jour à la vue des passants lors de la *Gay Pride Parade* de Dtroit.

Trois critères ont influencé le choix des vidéos. D'abord, les trois vidéos ont été diffusées sur une même plateforme, *YouTube*, sur un court laps de temps et très récemment, soit de 2013 à aujourd'hui, ce qui nous permet de circonscrire notre étude à un seul médium et à une période de

temps limitée. Ensuite, les trois vidéos proviennent de trois pays différents (Russie, Libye et tats-Unis) ce qui témoigne de la globalité du phénomène qui nous intéresse, malgré des degrés de tolérance sociale très variés à l'égard de l'homosexualité. Finalement, les vidéos présentent clairement du *gay bashing* et cette pratique est manifeste non seulement dans la vidéo, mais aussi dans son mode de diffusion et son contexte de réception.

0.2. Précisions

Ceci nous amène à devoir définir clairement ce qui constituera notre objet d'étude. De manière minimale, « vidéo de gay bashing » signifie tout simplement l'enregistrement vidéo d'un acte de violence homophobe. Notre corpus se limitera néanmoins à une définition plus pointue à laquelle nous ajouterons des spécificités telles que l'enregistrement sur une plateforme mobile (créant une vidéo au vif de l'action, mais de mauvaise qualité) et le déséquilibre des forces entre les agresseurs et la victime, propre au gay bashing en général. Nous avons aussi limité le corpus à des vidéos datant d'après 2013, afin de nous intéresser spécifiquement à la diffusion de ces vidéos sur des sites de *user-generated content*, qui ont, par le fait même, permis l'explosion de telles vidéos dans les dernières années. Ainsi, sans nier qu'il y ait pu avoir des enregistrements vidéo d'actes de gay bashing sur d'autres médiums avant 2013, nous nous intéresserons à un mode d'enregistrement et de diffusion précis et actuel. Finalement, notre corpus se limitera à des vidéos montrant des agressions envers des hommes du fait que la grande majorité des vidéos trouvées sur le web montrent des attaques envers des hommes. Ce constat explique l'utilisation du terme gay bashing plutôt que des termes comme queer bashing ou gender bashing qui pourraient être jugés plus appropriés ou plus inclusifs. Alors que gay est devenu, dans le langage courant, un terme qui définit surtout les homosexuels mâles, queer se veut un terme plus inclusif et non-définitionnel qui

englobe toute sexualité non-hétéronormative, se détachant de la norme hétérosexuelle. On pourrait donc nous reprocher d'utiliser un terme encore exclusif. Plusieurs auteurs préfèrent plutôt le terme *gender bashing*, sous prétexte que tout ce qui est considéré comme du *gay bashing* est en fait une attaque contre le genre, ou plutôt contre l'écart à l'égard de la norme de genre, de la victime et devrait donc être appelé *gender bashing* : « Une transgression perçue des relations normatives entre le sexe et le genre est ce qui motive la plupart de la violence envers les minorités sexuelles. » (Namaste 1994, p.224)

Nous sommes conscients des implications politiques du terme gay, associé aux homosexuels mâles et aux politiques plus étroitement identitaires, comparativement au terme queer, plus inclusif, mais nous justifions ce choix pour d'autres raisons. D'abord, si le gay bashing est initié par une identité perçue chez la victime par l'agresseur, il serait plus pertinent d'utiliser le terme qui décrit ce que les agresseurs croient attaquer chez la victime plutôt que ce qu'ils attaquent réellement. Il ne faut pas oublier que, pour les agresseurs, la pratique du gay bashing, en plus d'exclure un individu qui ne se conforme pas à la norme, consiste aussi à le circonscrire dans une identité et une définition claire auxquelles le terme queer ne conviendrait pas. Ainsi, plutôt que d'ouvrir les potentiels utopiques d'explorations identitaires du sujet queer, les vidéos de gay bashing renferment plutôt la victime à l'intérieur d'une identité close, nommée par l'agresseur. Ensuite, autour du monde, comme par exemple en Libye et en Russie, le terme gay est beaucoup plus connu et instrumentalisé comme ennemi de la société que le terme queer, concept connu et utilisé surtout dans les milieux académiques et LGBT occidentaux. Ainsi, les agresseurs attaquent leur victime parce qu'ils la considèrent gay, même si en réalité ils l'attaquent parce qu'elle diverge de la norme de genre. Finalement, nous avons aussi décidé d'utiliser le terme gay bashing parce

qu'il est le plus communément utilisé sur Internet, autant dans les titres des vidéos que comme mot clé de recherche.

0.3 Comment étudier les vidéos de gay bashing?

Ce qui nous amène à nous demander comment étudier ces vidéos de *gay bashing*. Nous allons d'abord établir certains points de départ théoriques à partir desquels nous allons étudier les vidéos, soit une compréhension de l'humiliation comme étant un processus triangulaire (Donald Klein 1992) et une compréhension des liens entre l'utilisateur et les médias comme étant régis par des processus affectifs. Nous allons ensuite étayer certaines spécificités méthodologiques relatives à l'étude des objets numériques en circulation sur le web.

0.3.1 Le triangle de l'humiliation de Donald Klein

Le psychosociologue américain Donald Klein, dans son ouvrage *The Humiliation Dynamic* (1992), décrit l'humiliation comme un processus triangulaire incluant un «humiliateur» soit « celui qui inflige le rabaissement », une « victime » soit « celle qui fait l'expérience de ce « rabaissement » et un « témoin » soit « celui qui observe ce qui se passe et admet qu'il s'agit d'un « rabaissement ». On pourrait dire que le témoin agit comme « une sorte de baromètre social, jaugeant de l'étendue de la violation des normes existantes et des attentes par rapport au responsable de l'acte » et qu'ainsi, « son rôle est contingent au degré de tolérance d'une société face à l'humiliation et au statut accordé à ses membres constituants » (Mendible 2004, p.3) Cette conception du témoin comme étant nécessaire à l'existence de l'humiliation sera centrale à notre analyse puisqu'elle servira de paramètre nous permettant de réfléchir, d'une part, à la position de la caméra et du filmeur, ambivalente mais jamais neutre, face à l'acte d'humiliation, ainsi qu'au

rôle qu'ils jouent dans le processus d'humiliation, et, d'autre part, à comment la circulation subséquente des vidéos et leurs réactions écrites, qui créent à chaque fois de nouveaux témoins, perpétuant, qu'ils le veuillent ou non, l'humiliation, constituent différents baromètres sociaux nous donnant accès à des degrés différents de tolérance du *gay bashing* à travers le monde.

0.3.2 L'affect et les médias

Parler des nouveaux médias comme multipliant l'humiliation et la violence initiale vécue par la victime sous-entend des relations mentales, physiques et émotionnelles particulières entre l'humain, le dispositif technologique et la médiation qui s'effectue à travers lui. C'est pourquoi nous allons baser une partie de notre analyse sur des théories se retrouvant à l'intersection de la théorie de l'affect et de l'étude des médias.

Il nous faut d'abord définir ce que nous entendons par relation affective ou, de manière plus générale, par affect. En psychologie, un affect est défini comme « l'expérience d'une émotion ou d'un sentiment » (Hogg 2010, p.650) Dans la théorie de l'affect du psychologue Silvan Tomkins, le terme réfère à « la partie biologique d'une émotion, [...] des mécanismes bien ancrés, préprogrammés et transmis génétiquement qui existent en chacun de nous. » (Nathanson 1992, p.58) Les philosophes Gilles Deleuze et Félix Guattari, dans *Milles Plateaux*, développent une conception de l'affect, découlant de celle de Spinoza, qui abonde dans le même sens : « AFFECT/AFFECTION : aucun des termes ne dénote un sentiment personnel. L'affect (*Affectus* chez Spinoza) est une capacité à affecter et être affecté. C'est une intensité prépersonnelle correspondant à un passage d'un état expérientiel du corps à un autre et impliquant une diminution ou une augmentation de la capacité du corps à agir. L'affection (*affectio* chez Spinoza) consiste en chacun de ces états considéré comme une rencontre entre le corps affecté et un second corps affectant (avec le mot « corps » pris dans son sens le plus large incluant les corps

mental et idéal).» (Deleuze et Guattari 1980, p.xvii) On doit donc considérer l'affect comme l'aspect corporel et inconscient (ou pré-conscient) précédnt une émotion et qui déborde du corps par des signes visibles sur ce dernier ou par des échanges avec un autre corps. Brian Massumi abonde dans le même sens en décrivant l'affect comme une intensité non-qualifiée, contrairement à l'émotion, intensité qualifiée donc insérée dans un champ sémantique et sémiotique (Massumi 2002, p. 30)

Sara Ahmed, dans son ouvrage *Cultural Politics of Emotions* (2004), décrit les affects comme n'étant pas uniquement des expériences individuelles, mais davantage sociales et politiques en montrant comment les textes mêmes contiennent de l'affectivité. Elle développe le concept d'économies affectives, inspiré de Marx et de Freud, afin d'expliquer comment l'affect ne réside pas dans un objet ou un signe, mais est un effet de la circulation entre objets et signes (une accumulation de valeur affective): « Les émotions fonctionnent comme une forme de capital : l'affect ne réside pas positivement dans le signe ou la commodité, mais est produit comme un effet de sa circulation [...] La valeur affective des signes augmente en valeur comme effet d'un mouvement entre les signes : plus les signes circulent, plus ils deviennent affectifs » (Ahmed 2004, p.44)

Suivant Sara Ahmed, Adi Kuntsman s'intéresse aux économies affectives circulant dans les textes propres aux médias numériques. Elle développe le concept de « réverbération » afin de décrire comment des états affectifs et politiques, particulièrement ceux reliés à la violence, circulent à travers le cyberspace : « La notion de réverbération nous invite à penser non seulement au mouvement des émotions et des sentiments de l'intérieur à l'extérieur du cyberspace, à travers les corps, les psychés, les textes et les machines, mais aussi à la multiplicité des effets qu'un tel mouvement peut entraner.» (Kuntsman 2012, p.2) Ainsi, le concept de réverbération nous permet aussi de « retracer et ouvrir des processus de changement, de

résistance et de réconciliation face à des économies affectives de violence médiatisée » (ibid.) Kuntsman nous invite aussi à réfléchir à comment les évènements violents nous « touchent » « à travers nos ordinateurs et nos écrans de téléphones mobiles, soit par l'usage de technologies tactiles qui ramènent plus près des évènements lointains, littéralement *près de la peau*, soit en créant une réponse émotionnelle immédiate (tristesse, rage, douleur, compassion, joie) » (ibid.) Nous sommes donc invités à considérer les dispositifs médiatiques dans leur matérialité, comme eux aussi des corps à travers lesquels circule de l'affect. C'est à partir, comme nous l'avons dit, de ces intersections entre le corps, les émotions, la technologie, le politique et le social que nous pourrons réfléchir à de nouveaux sites de la violence et de l'humiliation propres à notre univers médiatique contemporain.

Richard Grusin, créateur avec Jay David Bolter du concept de « Remédiation » (Bolter et Grusin 1999) selon lequel chaque nouveau média re-médie les médias passés, soutient, dans son ouvrage *Premediation : Affect and Mediality After 9/11* (2009), que depuis le 11 septembre 2001, le régime de la remédiation a été remplacé par un régime de prémédiation où les médias tentent de « remédier » le futur : « La logique de la remédiation soutient qu'il n'y a jamais eu de passé précédnt la médiation et qu'il n'y a aucune différence ontologique entre la médiation et la réalité [...] la prémédiation soutient que le futur lui-même est déjà lui aussi «remédié » » (Grusin 2010, p.39) Alors que la remédiation fonctionnait selon la double logique de l'immédiateté (invisibilité du média) et de 1' «hyper-médiateté» (hyper-visibilité du média), avec la prémédiation, « l'immédiateté se matérialise en une connectivité sans contraintes de sorte qu'on puisse accéder sans restriction, tout moment et n'importe où à notre vie « réseautée » à travers nos dispositifs de médias sociaux», alors que l'hyper-médiateté « est marquée par une multiplication des médiations à travers des réseaux socio-techniques, commerciaux et politiques comme *YouTube* ».

Ce régime de prémédiation est assuré et entretenu par la création d'une relation affective marquée entre humain et dispositifs médiatiques fonctionnant par *feedback loops* affectifs :

Nous distribuons notre affectivité à travers différents médias et technologies, à travers toutes sortes d'actants non-humains, par des *feedback loops* qui, à la fois, développent et perpétuent de nouveaux affects «cyborgiens» entre humains et non-humains [...] maintenir la relation avec les artéfacts, les formes et les pratiques médiatiques en euxmêmes est plus affectivement significatif que les contenus cognitifs, représentationnels ou sémiotiques particuliers dépeints dans les médias [...] dans la formation et l'évolution des groupes sociaux parmi la « jeunesse digitale », l'affectivité est distribuée à travers un assemblage symbiotique d'humains et non-humains, en une sorte de groupe ou relation ouverte incluant les logiciels de réseaux sociaux, les cellulaires, les emails, les vidéos *YouTube*, le partage de musique, les jeux vidéo, et ainsi de suite (Grusin 2010, p.109)

En plus de dépasser une approche purement cognitive et informationnelle de la relation entre l'humain et les médias, cette approche affective nous permet également de dépasser une approche purement *top-down* qui stipule un spectateur/utilisateur passif et endoctriné par les médias, pour prendre en compte également une approche *bottom-up* où les significations se développent par les diverses utilisations que font des spectateurs/utilisateurs actifs de ces mêmes médias :

Plutôt que de se concentrer sur l'exposition et la révélation de la présence du pouvoir dans les structures de représentation et de signification, les théoriciens de l'affect cherchent plutôt à se concentrer sur la fonctionnalité de la littérature, des médias et de la culture, sur les façons par lesquelles nos sois incarnés, ce que Walter Benjamin appelle « le sensorium humain », sont affectés par ces évènements médiatiques précédemment à et indépendamment de leur impact cognitif ou leur interprétation. Ainsi, parler de la médialité en termes d'affect équivaut à considérer nos pratiques médiatiques non seulement selon la manière dont les médias sont utilisés pour discipliner, contrôler, contenir, administrer ou gouverner l'affectivité humaine et ses affiliées « d'en haut », mais également selon la manière de par laquelle ils permettent certaines formes particulières d'actions humaines, d'expressions collectives ou de formations d'affects humains « d'en bas ». (Grusin 2010, p.79)

0.3.3 Vidéos comme traces

Une limitation principale face à laquelle nous nous retrouvons tient à la nature même des objets que nous étudions, soit des vidéos sur le web. Éphémères, mouvant, copiés

exponentiellement, absence de l'original, nous sommes obligés d'étudier des traces. Il convient donc, en premier lieu, de définir ce que nous entendons par trace et, plus précisément, trace numérique. À son sens le plus élémentaire, « trace » signifie « une marque laissée par une action quelconque » (Larousse 2010). « Trace » doit se distinguer d' « empreinte », bien qu'elle en découle, en ce sens qu'empreinte désigne « l'inscription de quelque chose dans l'environnement au temps du processus et « trace », l'observation de cette empreinte dans une temporalité qui ne peut pas lui être antérieure (mais peut être la même).» (Mille 2013, p.2) Ainsi, une trace numérique est « constituée à partir d'empreintes numériques laissées volontairement (ou non?) dans l'environnement informatique à l'occasion de processus informatiques ». (ibid.)

Comme ce sera le cas pour les trois vidéos étudiées, dont nous n'avons pu retrouver les originaux, « trace » implique aussi « tracé » ou tentative de retracer les origines des vidéos par des indices textuels ou visuels. Ce sera aussi l'occasion de se questionner sur le sens de l'original, dans notre culture numérique actuelle, où les copies sont très souvent des empreintes identiques des originales. Ce travail de retraçage des vidéos constituera une partie de notre deuxième chapitre sur la circulation des vidéos.

0.3.4 Traces de l'usager et algorithmes

Au-delà de la question des traces éphémères que laissent les vidéos sur le web, une autre problématique à laquelle nous faisons face tient au fait que nos parcours à travers le web laissent eux aussi des traces, qu'en tant qu'utilisateur, « on ne peut pas ne pas laisser de traces » (Merzeau 2013, p.8). Cette « traçabilité » entrane une personnalisation grandissante du web, induite par des algorithmes : « Ajustés aux centres d'intérêts, les contenus s'adaptent au contexte, aux préférences et aux besoins de chacun. [...] Dans les sites marchands, les moteurs de recherche, les réseaux sociaux, l'individu est traduit en *profil*, c'est-à-dire en grappes de données calculables

par des machines. C'est ainsi qu'il se redéfinit : il est le dénominateur commun de ses propres traces. » (Merzeau 2013, p.6) C'est à partir du milieu des années 2000 que cette organisation des informations par des machines s'est substituée en grande partie à une organisation « éditorialiste » effectuée par des humains, individualisant et hétérogénéisant, du fait même, les contenus proposés aux utilisateurs : « Un des apports les plus originaux du Web 2.0 aura été de montrer que plutôt qu'une recherche thématique de l'information, le réseau social des individus constituait un bien meilleur filtre pour leur proposer des contenus qui les intéressent. Dès lors, ce sont des métriques affinitaires qui se dont développées, avec le newsfeed de Facebook, la timeline de Twitter et les mille autres outils qui permettent d'agréger, de ranger et de rendre les contenus visibles dans la page par le PageRank. » (Cardon 2010, p.298) Pour ce qui est de YouTube, les traces laissées par les utilisateurs alimentent un algorithme qui influencera les termes de recherches proposées lorsqu'ils tapent un mot dans la boîte de recherche ainsi que les vidéos et liens suggérés dans la barre à droite et à la fin de chaque vidéo :

Précisons que l'algorithme YouTube effectue un tri, à partir d'une requête, et propose en conséquence à l'utilisateur une liste de vidéos les plus «pertinents», c'est-à-dire les vidéos dont les thèmes sont connexes à celui en cours de visionnage. Ces suggestions sont basées notamment sur les utilisations précédentes du site par l'internaute ainsi que sur les différents mots-clés et balises associés. Ce critère de pertinence est un critère sans cesse amélioré par YouTube et sa maison mère Google (Granka, 2010). L'internaute se crée ainsi des routines de cheminement dans YouTube.

(Boulaire, Hervet et Graf, 2013, p.256)

Par le fait même, c'est une certaine vision utopiste d'Internet comme « village global » qui se perd au profit d'un Internet où chacun déambule dans sa propre « bulle digitale » : « Le village global malgré ses promesses initiales court le risque de ressembler à un voisinage conformiste. Les images sous le verre ne sont pas nécessairement des fenêtre vers la connaissance universelle, mais plutôt de simples hublots donnant sur notre propre bulle digitale.» (Kaplan 2011, p.4) Toutefois, plutôt qu'une disparition de l'espace public, il faudrait considérer « que les

règles d'une nouvelle forme de consommation/hiérarchisation de l'information par un public étendu sont en train de se mettre en place, et qu'elles nous sont encore largement inconnues » (Cardon 2010, p.301), d'où l'intérêt et l'importance de s'y attarder.

0.3.5 Media Studies 2.0

Ces changements dans l'univers médiatique nécessitent donc également des changements méthodologiques pour les chercheurs qui étudient ces objets. C'est ce qui pousse David Gauntlett à développer le concept de *Media Studies 2.0* en référence au Web 2.0. Nous allons d'abord citer les différentes caractéristiques qu'il oppose, à chaque fois, aux méthodes des études médiatiques traditionnelles :

- La fétichisation des lectures expertes de textes médiatiques est remplacée par une attention accrue envers les significations courantes produites par un éventail diversifié de membres de l'audience, le tout accompagné par un intérêt pour de nouvelles méthodes de recherche qualitatives.
- La tendance à glorifier des « classiques » conventionnels et/ou des textes « avantgarde », et l'attention générale portée aux médias traditionnels, sont remplacées par ou du moins jointes à un intérêt pour les projets indépendants tels que ceux retrouvés sur *YouTube* et plusieurs autres sites Internet, plateformes mobiles, et autres formes de médias *DIY*.
- L'attention portée principalement sur les médias occidentaux est remplacée par une tentative de glorifier les dimensions réellement internationales des *Media Studies* – en incluant la reconnaissance non seulement des processus de mondialisation, mais aussi les différentes perspectives sur les médias et la société développées autour du monde.
- La vision de l'Internet et des nouveaux médias comme étant des « extras optionnels » est remplacée par une reconnaissance des changements qu'ils ont opérés dans nos relations avec tous les médias.
- La croyance condescendante qu'on devrait enseigner aux étudiants comment « lire » les médias est remplacée par une reconnaissance des audiences comme étant, en général, déjà aptes à interpréter des textes médiatiques et possédant un œil critique et une compréhension des techniques médiatiques contemporaines, en partie grâce à la grande quantité de couverture à ce propos dans les médias populaires eux-mêmes.
- Les méthodes de recherche conventionnelles dont remplacées ou du moins supplémentées - par de nouvelles méthodes qui reconnaissent et utilisent la créativité propre des gens et mettent de côté les notions démodées d'audiences « réceptrices » et de « producteurs » élites.
- Le souci conventionnel pour le pouvoir et le Politique sont remaniés en fonction de ces critères, de sorte que la notion d'industries médiatiques superpuissantes envahissant les esprits d'une population relativement passive est forcée à reconnaitre et adresser un contexte de création et de participation plus élargi. (Gauntlett 2007, p.1)

La plupart de ces critères façonneront notre approche de recherche à différents degrés. D'abord, nos objets de recherche principaux sont des vidéos amateur, provenant de différents continents et publiées sur *YouTube*, et nous défendons la pertinence de ce choix d'objets. Ensuite, au cours de notre exploration, nous porterons une attention particulière aux différents discours que les utilisateurs porteront sur les objets étudiés tout en reconnaissant notre propre position de chercheur-utilisateur. En ce sens, nous défendrons l'idée d'un spectateur construisant activement les différentes significations des vidéos en circulation sur le web, idée que nous développerons plus en détail dans le troisième chapitre sur la réception.

0.3.6 Bois Narratif

Il nous faut donc finalement trouver un terme pour définir ce genre particulier d'exploration face à nos objets d'étude, une métaphore apte à bien rendre compte de notre position à l'intérieur de ce parcours. Dans leur texte « Déambulation et cueillette dans le bois digital de YouTube : construction d'une approche spatiale et narrative de la recherche » (2013) Christèle Boulaire, Guillaume Hervet et Raoul Graf élaborent une approche face à l'objet YouTube qui se veut narrative, spatiale et duale en définissant un chercheur ayant « un double statut de lecteur et d'auteur ». Pour ce faire, ils s'inspirent de la métaphore du bois narratif d'Umberto Eco (1965) décrivant « la démarche du lecteur et de la lecture du livre de fiction » qui « met en images les multiples chemins d'interprétation qui peuvent être tracés dans le bois de signes que constitue un texte narratif ainsi que les multiples mondes possibles générés par les inférences que les lecteurs construisent en se déplaçant dans le texte » (Boulaire, Hervet et Graf, 2013, p.259) Appliqué à YouTube, le bois narratif permet d'imager les différentes pratiques de consommation et de production de textes numériques ainsi que l'interface sur laquelle elles se dessinent soit le Web 2.0 : « Le bois narratif digital est une représentation du texte réticulaire,

collectif, ouvert, produit et consommé, tout comme la représentation imagée des parcours possibles, infinis, dans l'espace évolutif qu'il constitue » (Boulaire, Hervet et Graf, 2013, p.259) Il prend également en compte la perméabilité entre internaute et chercheur propre à l'approche des Media Studies 2.0 ainsi que les algorithmes qui gèrent la déambulation à travers YouTube. Le chercheur doit donc se plier à un positionnement épistémologique propre à ces nouveaux objets : « Il effectue une promenade, en partie guidé, contraint et habilité par les algorithmes propres à ces nouveaux espaces. [...] Le long de son parcours de connaissance individualisé ainsi réalisé, il compose aussi, en tant qu'auteur académique, une narration des récits rencontrés, créés et déposés par les internautes, se pliant aux conventions d'écriture de sa communauté académique [...] » (Boulaire, Hervet et Graf, 2013, p.262) C'est donc une conception d'un chercheur explorateur, lecteur et auteur qui se développe : « auteur de son parcours dans cet espace, du sens qu'il lui donne, de son expérience en résultant et du récit académique. » (Boulaire, Hervet et Graf, 2013, p. 267)Un exemple d'un tel genre de parcours que nous ferons se retrouvera dans le chapitre 2, lorsque nous tenterons de créer des parcours possibles de lectures au sein desquels nos vidéos étudiées pourraient se retrouver en utilisant les liens proposés autour de la vidéo sur la page YouTube. Bien que partielle puisque basée sur les algorithmes laissés par nos propres traces, cette approche crée un parcours thématique qui, à la fois, offre un récit possible entourant la vidéo et reflète nos parcours précédents, participant ainsi activement au récit académique que nous construirons tout au long de ce mémoire.

CHAPITRE 1: ANALYSE DES VIDÉOS

Dans ce premier chapitre, analyser l'un à la suite de l'autre, les trois exemples de vidéos de *gay bashing* choisis. À chaque fois, suite à la description de la vidéo, je ferai une analyse de la forme et du contenu, tout en soulevant, à partir d'éléments présents dans les vidéos, des questions et problématiques relatives à l'homophobie et à sa mise en image dans la forme de la vidéo amateur. Je placerai ensuite chacune des vidéos dans une lignée généalogique formée d'un corpus de photos et/ou vidéos plus connues afin de les situer dans une culture visuelle de l'humiliation plus élargie. Finalement, je comparerai les vidéos entre elles pour déterminer des ressemblances esthétiques et pour se questionner sur les sites de la violence et de l'humiliation à l'intérieur du processus d'enregistrement d'actes de *gay bashing*.

1.1 Vidéo 1: « Putin's Cracdown on LGBT Kids »

1.1.1 Description de la vidéo 1

La première vidéo que nous analyserons s'intitule «Putin's Crackdown on LGBT Kids» (https://www.youtube.com/watch?v=H3XEiSiKy-Q) et a été publiée le 26 juillet 2013. La vidéo est décrite par l'utilisateur, qui l'a aussi sous-titrée, comme ayant été produite par des membres d'« Occupy Pedophilia » un *vigilante* anti-gay qui sévit depuis quelques années en Russie. Comme nous l'avons mentionné dans l'introduction, leur mode d'action privilégié consiste à échanger, sous une fausse identité, avec de jeunes homosexuels sur des réseaux sociaux afin d'ensuite les rencontrer et les agresser, tout en filmant la scène qu'ils publient ensuite sur le web. La vidéo commence en suivant, de dos, un groupe de 6 à 7 adolescents (garçons et filles) qui suivent un autre jeune homme, l'interpellent et l'encerclent. Ils lui demandent si c'était bien lui qui voulait rencontrer «Oncle Dima», la fausse identité qu'ils se sont créé sur le web pour le

rencontrer. Ils l'obligent de force à rester et à s'asseoir sur un banc, puis ils commencent l'interrogatoire. Le jeune homme, qui a 15 ans, est alors forcé d'avouer qu'il allait coucher avec un homme d'âge mûr contre de l'argent pour s'acheter un nouvel ordinateur et qu'il est homosexuel. Il se fait bombarder de questions insidieuses et explicites concernant sa vie et ses préférences sexuelles. Ils l'obligent également à donner son nom et le nom de l'école qu'il fréquente en le menaçant de dévoiler ses préférences sexuelles à sa famille et ses amis. Puis ils le forcent à encenser le leader de leur groupe, Maxim Tesak. Vers la fin de la vidéo, ls lui annoncent qu'ils vont le guérir de son homosexualité grâce à la «Urine Therapy» et ils lui versent une bouteille remplie d'urine sur la tête. La vidéo se termine juste au moment où ils commencent à lui donner des coups de pied avec un message rajouté par l'utilisateur *YouTube* où on peut lire « Share this to fight injustice », suggérant que la vidéo n'a pas été publiée par le groupe d'agresseurs (ce que nous étudierons plus tard dans le chapitre sur la circulation des vidéos).

La vidéo, vraisemblablement filmée par un membre du groupe d'agresseurs, nous positionne à l'intérieur du groupe, avançant d'abord dans un parc d'une zone résidentielle pour aller à la rencontre de la victime. Une fois que les agresseurs ont fait s'asseoir de force la victime sur un banc et l'encerclent, la caméra (ou probablement le téléphone mobile) reste fixée sur lui. Prend alors forme ce qui semble être une vidéo d'interrogatoire où la victime paraît déstabilisée par le nombre de personnes, la présence de la caméra et le flou de l'intervention et des intentions des agresseurs. Tout au long de la vidéo, le filmeur tente d'avoir le visage de la victime en plein centre, avec des mouvements de zoom-in et de zoom-out, tout en tentant de ne pas trop montrer les visages des agresseurs. Une coupure, à 13:30, nous montre une passante un peu plus âgée, venant d'arriver ou regardant peut-être depuis quelques minutes, qui invective l'agressé (on comprend alors que les témoins de la scène sont composés de adolescents de 13 à 18 ans formant probablement le groupe d'agresseurs de base et de ou passants plus âgés qui se sont

probablement rajoutés après). Pour le reste de la vidéo, l'agressé tente le plus possible de détourner son regard de la caméra qui essaie toujours de le rattraper par de légers mouvements ou des interpellations vocales. La neige qui tombe et la buée, couplées à la pixellisation de l'image, rendent l'expression de la victime, même quand la caméra se rapproche, difficile à saisir, l'«eau» sur son visage pouvant autant être de la neige fondue, des larmes ou une illusion due à la mauvaise qualité de l'image. La mise en point de mire du visage de la victime par la caméra, les corps des agresseurs, qu'on voit à l'écran aux côtés et derrière la victime, le reste des corps complétant le cercle qu'on déduit par les sons hors-champ, et la cacophonie des sons criés dans sa direction, contribuent tous à la placer violemment au centre de l'attention, sans issue, condition de base de l'humiliation. Le pixellisation de l'image qui rend les détails indiscernables, le tremblement de la caméra, la quasi-absence de coupes et le mauvais son renforcent l'aspect amateur attendu d'une vidéo publiée sur YouTube et son effet « réaliste » : « [...] les vidéos amateur, tel que les enregistrements de la raclée de Rodney King à Los Angeles et le film de l'assassinat de Kennedy par Zapruder, sont paradoxalement plus crédibles que la reproduction télévisuelle de la réalité, étant donné le tremblement de la caméra tenue à la main, le manque de montage et la difficulté à discerner l'action. » (Strangelove 2010, p.173)

1.1.2 Analyse de la vidéo 1

La vidéo consiste en quelque sorte en une grande confession forcée. Le jeune homme est astreint à avouer une identité par ses réponses à des questions insistantes et répétées sur sa sexualité, sa famille et ses amis : «So this means you are homo. You like old men? This means you are homo» Cette identité forcée en vient même parfois à remplacer de manière offensante son propre nom : «What's your name? his name is fucking homo» Les agresseurs semblent vouloir valider tout ce qu'ils pensent connaître sur l'homosexualité par des questions telles que: « You

wanted to do it dry or with Vaseline? » ou « Will you suck with or without a condom? » Parfois, leurs questions montrent une ignorance complète face à la question, comme par exemple quand ils donnent trois choix au jeune homme signifiant tous les trois «homosexuel : «Are you a faggot, homo or gay?» Leur curiosité et le plaisir que les réponses de la victime à leurs questions leur procurent font écho au plaisir inventé par la Scientia Sexualis, telle que décrite par Michel Foucault dans son *Histoire de la Sexualité*, vol.1, soit «le plaisir à la vérité du plaisir» : « [...] plaisir à la [la vérité] savoir, à l'exposer, à la découvrir, à se fasciner de la voir, à la dire, à captiver et capturer les autres par elle, à la confier par le secret, à la débusquer par la ruse ; plaisir spécifique au discours vrai sur le plaisir. » (Foucault 1976, p. 95) Un exemple de moment où ce plaisir est particulièrement prégnant est la réaction des agresseurs à la réponse «Universal» que la victime leur donne après qu'on lui ait demandé: « What positions you wanted to try with the man? Are you active or passive?» La réponse du jeune homme, qui tente de se défendre, excède l'option binaire de la question d'origine, procurant encore plus de plaisir au groupe dans le fait d'avoir trouvé un «very functional gay». Cette capacité de nommer et de définir la victime par des termes qu'elle internalisera par la suite est un signe marquant du pouvoir symbolique et imaginaire des agresseurs sur la victime : « Le pouvoir qui vient des noms et de l'acte de nommer est directement relié au pouvoir de définir les autres – individus, races, sexes, groupes ethniques. Nos identités, qui et ce que nous sommes et comment les autres nous perçoivent sont grandement affectées par les noms qu'on nous donne et les étiquettes qu'on nous appose. Les noms, étiquettes et phrases employés pour « identifier » des gens peuvent en venir à déterminer leur survie. Le verbe « définir » vient du latin definire, signifiant « limiter ». Par la définition, nous restreignons, nos posons des frontières, nous nommons.» (Bosmajian 1974, p. 5) Ainsi, la victime n'est pas seulement limitée et prisonnière dans l'espace, mais devient aussi limitée dans ses possibilités d'identification et de définition de soi. Sa restriction motrice devient donc la condition de sa restriction définitionnelle. Cet assujettissement se situe dans la même logique que l'idée d'interpellation d'Althusser, selon laquelle par l'interpellation à travers laquelle il se reconnaît, l'individu est construit comme sujet par l'idéologie : « L'idéologie interpelle l'individu en sujet. » (Althusser 1976, p. 110) Ainsi, à chaque fois que la victime se retourne pour répondre à des questions la concernant, c'est à la fois le fait de se retourner pour répondre aux questions que d'y répondre qui la construisent comme sujet se reconnaissant dans les adresses et les définitions provenant de ses oppresseurs.

L'identité que la victime est forcée de prendre en répondant aux questions de ses agresseurs se base plutôt sur ses intentions que sur des actions qu'elle aurait commises et cette logique se retourne souvent contre lui: « You are bi, so you want both, but you are a virgin?» L'extension kafkaïenne de cette logique est la non-existence de Oncle Dima. Le jeune homme est accusé d'avoir voulu faire du mal à un vieil homme fictif afin de pouvoir s'acheter un nouvel ordinateur: « You wanted to harm the man, because of you, he would have gone to prison. It's your fault, not the man's. » Ultimement, c'est une situation où aucune action dont la victime est accusée n'a été commise, mais toute réponse qu'elle donnera, ou même son refus de répondre, la rendra coupable. De «vieux pédophile» au commencement, Oncle Dima en vient à symboliser le bon vieil oncle russe, présent en chacun des membres du groupe d'agresseurs et qui les lie dans leur sentiment d'appartenance nationale, un sentiment que la victime veut brimer par ce qu'il représente : l'homosexualité comme infection guettant l'homme russe, sa nation, et le patriarcat qui les structure. Il n'est donc pas étonnant que les agresseurs fassent référence à des role model masculins russes comme Maxim Tesak (le leader de leur mouvement, tel quel mentionné dans la vidéo) et Poutine et qu'ils se présentent comme de jeunes hommes purs et en santé qui peuvent ramener la victime dans le droit chemin : «We are 15 and we are athletes. We don't drink, we don't smoke, and we don't fuck men. We have saved you men» Dans leur conception,

l'homosexualité est la pire maladie qui ronge leur société et ceux qui la pratiquent se retrouvent complètement au bas de l'échelle sociale : «Look I am an orphan. I have no parents. I am criminal. Still Im not such a low life like you. You are a gay low life» Ils en cherchent même les causes, qui doivent nécessairement être reliées à une mauvaise éducation :

- AGRESSEURS : Is this common in your family ?
- VICTIME : No.
- AGRESSEURS : Do you have parents ? Dad and mum ?
- VICTIME : Yes.
- AGRESSEURS: Who did raise you? Did you get fucked in the ass as a child?
- VICTIME : No
- AGRESSEURS : Did they force you to suck ?
- VICTIME : No.
- AGRESSEURS : How did you became gay then ? All by yourself?
- VICTIME : Yes.

Leur mission moralisatrice est doublée d'une fausse gentillesse visant à culpabiliser la victime en lui faisant croire qu'ils sont beaucoup moins cruels avec elle qu'ils auraient pu l'être : «We are good guys, imagine we were bad guys, we would call your parents» À l'opposé, ils menacent le jeune homme, à plusieurs reprises, de diffuser la vidéo sur le web afin que sa famille et ses amis connaissent son « identité » révélée : «We will post this video on your wall every day. Your friends will know about this don't worry.» Cette fluctuation imprévisible entre «amabilité» et cruauté déstabilise la victime, la rendant dans un état d'incertitude propice à l'humiliation.

Consciemment ou inconsciemment, ils utilisent des techniques d'interrogations pratiquées par l'armée. Par exemple, des techniques décrites dans le «FM 34-52 Intelligence Interrogation», manuel sur les interrogations utilisé par l'armée américaine jusqu'en 2006, comme le « Fear-Up (Harsh) » ou le « Pride and Ego Down » sont clairement utilisées par les agresseurs. Le « Fear-Up (Harsh) » consiste à « faire croire à la victime qu'elle a effectivement quelque chose à craindre si elle ne coopère pas » (Sec. 3-16). À plusieurs reprises les agresseurs obligent la

victime à rester et à coopérer en lui disant « Stay little bitch. I will fuck you up, I told you stay. »

ou « Don't run away we will catch you ». Le « Pride and Ego Down », quant à lui, consiste à «

attaquer le sens de valeur personnelle de la victime » afin qu'elle donne malgré elle des

informations convoitées dans un effort de redresser son honneur. Voici un exemple :

AGRESSEURS: What's your real name? His name is «fucking homo»

VICTIME: Sergeyenko Denis Mihailov

AGRESSEURS: Stop stop stop. Now clear and loud to the camera!

Après une suite de questions auxquelles la victime répond vaguement, les agresseurs

obtiennent une réponse claire et rapide en remplaçant son nom par «fucking homo». Le nom étant

un porteur privilégié de l'image de soi, lorsqu'il est changé de manière dérogatoire dans le cadre

de technique de «Pride and Ego Down», les agresseurs peuvent soutirer des aveux à la victime

contre sa volonté dans son effort de redresser son image de soi. En somme, l'utilisation de

techniques d'interrogation militaires par le groupe d'agresseurs, va dans le sens de la conception

de leur organisation (Occupy Pedophilia) comme milice devant sauver la Russie d'individus

pratiquant une sexualité non-normative.

Le personnage d'Oncle Dima, en plus d'être utilisé comme medium d'humiliation, sert

aussi d'avatar à travers lequel les agresseurs peuvent exprimer des fantasmes homo-érotiques

latents en toute sécurité. Toutes les questions posées à la victime sur ce qu'elle aurait fait

sexuellement avec Oncle Dima équivalent en bout de ligne à demander indirectement à la victime

ce qu'elle aurait fait sexuellement avec les agresseurs et, à certains moments, Oncle Dima est

carrément enlevé de l'équation :

AGRESSEUR: Listen, do you think I'm cute?

VICTIME: No.

AGRESSEUR : But if for money ?

- VICTIME : No.

AGRESSEUR: Lets fuck for 40k rubbles.

VICTIME: No.

43

Même si cette séduction est tournée en dérision, le rôle d'Oncle Dima n'en demeure pas moins clair : il semble servir de médiateur aux agresseurs pour exprimer des désirs homoérotiques sur une victime et aussi à humilier et agresser physiquement cette même victime, donc, en somme, à éjecter violemment hors-de-soi des désirs qui sont réprimés et interdits pour se constituer comme mâle hétérosexuel. Ce qui nous ramène à Eve Kosofsky Sedgwick pour qui cette scission forte entre homosocialité et homosexualité, qui ne fait toutefois pas disparaître le continuum entre les deux, est constituante des sociétés contemporaines patriarcales : « En fait, l'homosocialité est appliquée à des activités telles que le *male bonding*, qui peut, dans nos sociétés, être caractérisé par une homophobie intense, une peur et une haine de l'homosexualité. De ramener l'homosocial dans l'orbite du désir et du potentiellement érotique, en revient à émettre l'hypothèse d'une non-scission potentielle du continuum entre homosocial et homosexuel – un continuum dont la visibilité, pour les hommes, dans nos sociétés, est radicalement perturbée.» (Sedgwick 1985, pp. 1-2)

L'urine dans la bouteille arrive au *climax* de la vidéo et libère, en quelque sorte, la tension accumulée, celle vécue par les agresseurs qui semblent se préparer tout au long de la vidéo pour une éventuelle attaque physique, et celle vécue par la victime qui craint cette attaque. « Do you know Malahov (Russian TV promoting health)? Have you heard of the famous Urine Therapy? Here, we will cure you from homosexuality. This is our holy water. » La bouteille d'urine réunit à l'intérieur d'un objet plusieurs dichotomies présentes tout au long de la vidéo: sain/malade, sacré/profane, moderne/archaïque, normal/déviant. Toutes les stratégies discursives utilisées par le groupe pour humilier la victime culminent dans cet objet présenté comme une cure, mais consciemment utilisé comme outil de dégradation et de souillure par le groupe. C'est comme si,

en somme, l'humiliation fonctionnait comme un jeu pervers entre la forme (la cure ou leur fausse convivialité) et le contenu (l'urine ou leur vraie malice).

1.1.3 Généalogie de la vidéo 1

Cette vidéo est à placer dans la catégorie plus large des vidéos de bullying et la pratique du cyber-bullying, défini comme « un abus systématique de pouvoir qui se produit par l'usage de technologies de l'information » (Smith 2013, p.4) Le bullving, contrairement à une simple agression, se distingue par la répétition (menace de circulation de la vidéo qui réitèrera l'humiliation à chaque fois) et le déséquilibre des forces (sept personnes contre une). La vidéo contient cinq des dix catégories de contenus les plus souvent retrouvés dans le cyber-bullying : de violence physique, injures (incluant homophobie), menaces de mort, demandes/instructions, menace d'endommager des relations existantes. (Smith 2013, p.5) En fait, la vidéo mélange bullying traditionnel (harcèlement dans le monde physique) et cyberbullying (enregistrement et dissémination sur le web). Au-delà de l'aspect psycho-sociologique, une recherche sur YouTube de vidéos de bullying nous montre plusieurs ressemblances de forme et de contenu. Prenons deux exemples: « Teacher caught on tape bullying 13 year-old boy with classmates Wahington» in (http://www.youtube.com/watch?v=9jyNAoVckoE&index=19&list=PL69B83FF2252D1A13) et « Making the bus monitor cry » (http://www.youtube.com/watch?v=193wAqnPQwk). La première vidéo nous montre le harcèlement, dans une classe, d'un adolescent de 13 ans auquel prennent part les élèves et le professeur. Après lui avoir inséré une chaussette dans la bouche, ils le prennent par les bras et les pieds et le balancent de tous bords tous côtés. On retrouve, encore ici, la caméra tremblante, l'image pixellisée et le son cacophonique provenant de toutes les directions. L'évènement est filmé du point de vue des agresseurs en plongée, accentuant le rapport de domination, en tournant autour de la victime, accentuant ainsi l'encerclement. La deuxième vidéo, publiée le 19 juin 2012, a probablement été une des vidéos de bullving qui a le plus circulé sur le web (millions de vues sur YouTube) et a même donné naissance à une fondation: la Karen Klein Anti-Bullving Foundation. La caméra cadre Karen Klein, monitrice dans une école primaire de l'état de New York, assise sur un banc de bus. On entend les voix des adolescents qui l'entourent, lui criant des insultes et la traitant de «grosse» et «suante», jusqu'à ce qu'elle pleure. Ils lui demandent aussi son adresse, menaçant d'aller uriner et déféquer sur sa maison. À plusieurs reprises, les agresseurs l'appellent par son nom pour qu'elle se retourne vers la caméra, qu'elle essaie plutôt d'éviter du regard tout le long de la vidéo. La monitrice est ainsi mise au centre de l'attention par les injures des adolescents, les doigts qui la pointe (et vont même jusqu'à la toucher) et la caméra qui la cadre en plein centre. On peut ainsi définir des grandes tendances qui lient les vidéos de bullying entre elles : esthétique amateur (caméra tremblante, image pixellisée, mauvais son, quasi-absence de coupes), encerclement de la victime et utilisation de la caméra ou du mobile comme arme venant doubler les paroles et les gestes dans le but d'objectiver et de déshumaniser la victime.

1.2 Vidéo 2: « Gay Torture and Violent in Lybia »

1.2.1 Description de la vidéo 2

La seconde vidéo que nous analyserons s'intitule «Gay Torture and Violent in Lybia» (https://www.youtube.com/watch?v=fEai8v26WEg) et a été publiée le 7 juin 2013. Elle aurait été filmée par des extrémistes djihadistes du groupe Al-Nawasi à l'occasion de la capture de 12

homosexuels qui prenaient part à une fête en banlieue de Tripoli le 26 novembre 2012 (http://www.gaystarnews.com/article/twelve-men-be-executed-libyan-militia-allegedly-beinggay251112). La vidéo commence par un message d'avertissement sur fond noir où on peut lire, dans un mauvais anglais: « Attention: the video clip have contains sections violent » suivi du titre « Gay Torture in Lybia » Apparaît ensuite l'enregistrement où on voit d'abord un homme couché à plat-ventre sur un matelas et dont on ne voit pas le visage. Il est habillé d'un t-shirt et de shorts qui sont baissés, laissant ses fesses dénudées. L'image est assez pixellisée et le son cacophonique. On voit les pieds de trois militaires qui l'entourent et les mains d'un autre qui tient une mitraillette dont il essaie d'enfoncer l'embout entre les fesses de la victime. Par-dessus le son direct de la vidéo joue la chanson Bang, Bang de Nancy Sinatra probablement rajoutée par l'utilisateur qui a publié la vidéo sur YouTube. La victime, qui n'est pas attachée, se débat à mesure que l'un des agresseurs essaie de plus en plus d'enfoncer la mitraillette entre ses fesses. L'homme retenu par terre réussit à agripper son short, mais étonnement, il le redescend plutôt que de le remonter. L'agresseur met sa mitraillette de côté, donne un coup de pied sur les fesses de la victime et pose son pied sur son dos pour l'immobiliser. Au même moment, un autre agresseur fait tomber des étincelles sur le postérieur de la victime qui se tord de douleur. L'autre agresseur recommence à lui donner des coups de pieds et la caméra s'approche tout en devenant de plus en plus tremblante. L'objectif est caché à moitié par les doigts de la personne qui filme, mais on aperçoit rapidement le visage de la victime sous lequel il y a un peu de sang incrusté sur le matelas.

1.2.2 Analyse et généalogie de la vidéo 2

Comparée à la première vidéo, celle-ci est beaucoup plus courte et moins axée sur le dialogue. La mauvaise qualité du son et l'absence de sous-titres nous empêchent de comprendre

ce que les agresseurs disent. Les positions des corps suggèrent un plus grand rapport de domination physique puisqu'en plus d'être entourée par ses agresseurs, la victime est couchée sur un matelas le visage face contre le sol, figurant l'étymologie même du mot humiliation, provenant du latin «humus», soit «sol». La quasi immobilité de la caméra et sa proximité de l'événement, en plus du petit nombre de voix qu'on entend (quatre ou cinq personnes) suggèrent, une fois de plus, que la personne qui filme fait partie du groupe d'agresseurs. La vidéo commence in media res et nous ne voyons jamais les visages des agresseurs et à peine celui de la victime. Bref, beaucoup moins d'informations nous sont données. Comme dans la première vidéo, l'image est pixellisée, lui donnant un aspect plus « réaliste », mais cette fois, les costumes militaires des agresseurs, le dénudement de la victime et le côté somme toute pornographique de la vidéo nous rappelle plus les vidéos de torture perpétrée dans la prison d'Abu Ghraïb, en Irak, et publiées dans les médias le 27 avril 2004. Avec ces vidéos, la vidéo «Gay torture and violent in Lybia» partage plusieurs caractéristiques telles «l'érotisation de la domination et de la soumission», autant à l'intérieur du regard des producteurs que des consommateurs, et l'enregistrement photographique et/ou vidéographique comme «devenant un élément du processus de torture lui-même» (Solomon-Godeau 2007, p.212) Elle partage aussi avec elles une certaine ambiguïté sexuelle de la part des tortionnaires qui, un peu comme dans la première vidéo, mais de manière plus explicite, mettent en scène une homosexualité latente tout en la tenant à distance, puisqu'abjecte, en dégradant et souillant la victime : « À cet égard, le fait qu'une part considérable de la torture mise en scène dans 1 prison ait impliqué des tableaux «homosexuels» (masturbations et fellations collectives, par exemple) incite fortement à penser qu'il y a chez les tortionnaires (masculins) eux-mêmes des désirs inavoués. » (Solomon-Godeau 2007, p.214)

Le fusil, comme outil de domination masculine violente, occupe la place centrale dans la vidéo, en constitue l'événement et l'agression. Plus qu'un simple symbole phallique, il devient ici un phallus effectif, par son utilisation comme godemichet : « En ce qui concerne les violences sexuelles à l'encontre d'hommes aussi bien que de femmes, dans lesquelles les armes jouent un rôle, l'arme perd son caractère de phallus *symbolique* et est soit utilisée pour contraindre la victime à des actes sexuels et/ou comme substitut du phallus pour pénétrer des orifices corporels. » (Myrttinen 2003, p.40) Ainsi, le fusil-phallus occupe une double fonction en tant qu'objet de pénétration (ou de tentative/menace de pénétration puisqu'il ne pénètre pas la victime dans la vidéo) et objet de domination/soumission puisqu'il peut en tout temps tirer et blesser la victime. Encore plus qu'un simple objet de domination, le fusil, sexualisé de la sorte, reflète le rôle central que joue l'érotisation de l'agression pour faire passer la victime de sujet à objet à humilier : « L'érotisation de l'ennemi enclenche le processus d'objectivation.» (Puar 2005, p.16)

Une question se pose : comment, en prenant part à un acte déviant à leurs yeux, les agresseurs réussissent-ils à ne pas se considérer eux-mêmes comme déviants ? C'est que dans le cas de sodomie forcée, il ne s'agit pas d'un échange érotique, mais bien d'une relation de domination réitérant l'hégémonie culturelle soutenue par les agresseurs : « Dans le cas présent, la sodomie dénote et connote une relation de pouvoir hégémonique qui classifie certains corps et certaines pratiques comme déviants. » (Mirzoeff 2006, p.28) Ainsi, les agresseurs ne prennent pas part sexuellement à la sodomie, mais délimitent plutôt, en forçant le corps déviant à performer sa déviance, un abject rendu visible sur le corps de l'Autre par la sodomie forcée : « [...) pour que l'infériorité des *Hajis*, nom donné par les soldats américains à tous ceux qu'ils rencontrent au Moyen-Orient, soit rendue visible, ils doivent performer leur propre déviance. [...] La sodomie est alors ce que le sujet impérial n'est pas. » (Mirzoeff 2006, p.26) Il est intéressant de noter à

quel point la sodomie est aussi centrale dans la construction de l'Autre comme déviant, que ce soit l'oriental ou l'homosexuel, et qu'elle est, au fond, « constitutive de l'identité hétéronormative via une différentiation négative.» (Mirzoeff 2006, p.33)

En somme, dans le cas de cette vidéo, la limite entre pornographie SM (sado-masochiste) et vidéo de torture est mince et on pourrait très bien s'imaginer comment, publiée sur un site de pornographie, elle pourrait passer pour une vidéo SM gay «amateur». Néanmoins, plutôt que de découler d'une relation de parallélisme entre pornographie SM et torture, l'analogie entre les deux découle plutôt d'une relation chiasmatique, la pornographie SM performant de manière spectaculaire des mécanismes de pouvoir socio-politique dans une visée d'«effet de réel» et les vidéos de torture performant de manière réelle des mécanismes de pouvoir socio-politique dans une visée «spectaculaire»: « Les pratiques SM aspirent à plus que seulement du jeu; le SM efficace suture la performance au social par des manières ressenties comme profondément réelles par les gens qui le pratiquent. Les représentations photographiques d'Abu Ghraib, d'un autre côté, transforment effectivement un réel politique – la torture – en une fantaisie sexuelle sécuritaire. » (Weiss 2009, p.181)

1.3 Vidéo 3 : « Attack at gay pride event in Detroit »

1.3.1 Description de la vidéo 3

La troisième vidéo que nous analyserons s'intitule « Attack at gay pride event in Detroit » (http://www.youtube.com/watch?v=xQk7fOtVkD8) et a été publiée le 9 juin 2014. La vidéo est filmée sur une promenade au bord de l'eau. Deux jeunes afro-américains abordent un autre afro-américain avec des cheveux longs et un pantalon jaune. Un effet spécial est appliqué à la vidéo, la divisant en trois : la partie du centre est nette et les deux autres parties (gauche et droite)

reprennent respectivement la moitié gauche et droite de la partie du centre mais avec plus de flou et un zoom-in. La caméra tremble beaucoup tout en essayant de garder les trois afro-américains dans sa mire. Plusieurs personnes passent devant l'action, mais à un moment, le bras du filmeur apparaît devant la caméra alors qu'il intercepte un autre jeune afro-américain, torse nu, qui passe devant la caméra et à qui il dit : « Hey chill out, chill out, man! ». Le jeune torse nu se retourne vers le filmeur, lui serre la main et lui dit : « What's up bro! You know me! ». Il rejoint le groupe, maintenant formé de personnes qui commencent à invectiver la victime. Tous les jurons qu'ils utilisent sont censurés par un « bip », rendant ardue la compréhension de leurs paroles étant donné l'abondance de jurons. On comprend tout de même quelques bouts de phrases par-ci par-là tels que «what man?» ou «you are weak». Ils avancent vers la victime qui recule vers la caméra qui recule à son tour pour garder l'action à la même distance. Ils commencent à lui donner des coups de poings et des coups de pieds et la victime se défend. Certains témoins s'arrêtent, plusieurs continuent à marcher comme si de rien n'était. L'action se déplace sur la pelouse qui borde la promenade, la victime tombe à un moment, se relève et essaie de s'enfuir. Les agresseurs la rattrapent, la repoussent par terre et recommencent à lui donner des coups de pied. La caméra n'avance pas dans l'herbe, mais reste plutôt sur le trottoir. On entend des cris de la part des témoins de plus en plus nombreux à s'immobiliser sans toutefois intervenir dans la scène. Après quelques secondes, des témoins s'approchent, les agresseurs s'en vont, la victime se relève et la caméra se retourne vers le sol et s'arrête.

1.3.2 Analyse de la vidéo 3

Encore une fois, on retrouve l'esthétique de la vidéo *trash*, avec tremblement de la caméra, image floue et absence de coupe. La division en trois, avec les parties de gauche et de droite présentant des zoom-in flous de la partie du milieu (probablement parce que la vidéo a été

filmée à la verticale) et la présence de «bips» censurant les paroles démontrent que nous ne sommes pas en présence de la vidéo originale (nous y reviendrons lorsque nous parlerons de la circulation des vidéos). Les tremblements de la caméra sont beaucoup plus amples que dans les autres vidéos et empêchent d'avoir de manière continue l'action dans le champ. Par contre, contrairement aux deux autres vidéos, la durée de la vidéo est plus longue que la durée de l'agression, nous la voyons du début à la fin, même si elle devient parfois hors-champ à cause des gros tremblements de la caméra. Finalement, encore à l'inverse des deux autres vidéos, la caméra ne se rapproche pas de l'agression et reste même plus éloignée lorsque l'agression atteint son niveau le plus violent. Quelques éléments portent à croire que le filmeur fait partie du groupe d'agresseurs ou, du moins, qu'il les connaît : la poignée de main échangée avec l'un d'eux au début de la vidéo et le fait qu'on ne lui demande pas d'arrêter de filmer. La distance par rapport à l'agression peut jouer dans les deux sens : ou bien il fait partie du groupe d'agresseurs, mais ne veut pas être identifié à eux ; il se mêle donc à la foule pour avoir l'air plus discret, ou bien il ne fait pas partie du groupe d'agresseurs et se tient à distance pour être plus en sécurité. Dans les deux cas, son rôle de témoin de l'évènement est ambigu, comme nous le verrons plus tard.

1.3.3 Généalogie de la vidéo 3

Cette vidéo pourrait être placée dans une généalogie visuelle partant des photos de lynchages, ces photographies prises dans la dernière décennie du XIXe siècle au tats-Unis montrant des lynchages publics, souvent très violents, d'afro-américains. Avec ces photos, la vidéo partage une mise en scène plaçant la victime au milieu du cadre, entourée d'une foule, parfois assez nombreuse, et prise du point de vue d'un membre de cette foule. Plus encore, c'est une certaine relation à l'événement qu'ils ont en commun, soit l'impression qu'on enregistre un spectacle plutôt que de documenter un crime odieux. « Ce qui était le plus horrible dans ces

images, était leur provenance. Il s'agissait d'images prises par les gens qui étaient dans la ville, dans la foule qui perpétrait ces lynchages. Des images « souvenir » en quelque sorte. Des photographies de corps qui pendaient et qui, la plupart du temps, avaient été horriblement mutilés. » (Sontag 2003, p.110) Bien sûr, dans notre cas, il n'y a pas de mutilations visibles, mais reste tout de même l'idée fondamentale d'humiliation publique enregistrée. L'idée n'est pas non plus de porter de mauvaises intentions au filmeur de la vidéo qui, comme peut-être certains photographes de lynchages, ne se sentant pas le courage d'intervenir pour arrêter l'acte violent, ont voulu au moins en garder la mémoire. Mais la distance de la prise de vue, la foule de gens qui circulent indifféremment autour de l'agression et les quelques personnes qui s'arrêtent pour regarder ne nous permettent pas d'exclure, dans un cas comme dans l'autre, une certaine idée de «souvenir» dans l'enregistrement de l'évènement comme spectacle. Koritha Mitchell, dans son texte « Love in Action : Noting Similarities between Lynching Then and anti-LGBT Violence now » (2013) trace des parallèles entre le lynchage des afro-américains il y a un siècle et la violence anti-LGBT actuelle à niveaux différents. Premièrement, il y a le « caractère banal de la violence », c'est-àdire une violence physique et systémique qui discrimine sur un continuum allant de la blague raciste ou homophobe «banale» au meurtre et dont les photos de lynchages et les vidéos de gay bashing ne seraient que l'«extension dramatique». Une violence qui a pour but de renforcer une identification blanche, hétérosexuelle et masculine en produisant un Autre déshumanisé et chosifié: « Ainsi, la vidéo n'est qu'un exemple parmi tant d'autres de la production d'un objet queer déshumanisé à la merci de la logique hétérocentrique et de ses pouvoirs concomitants. » (Mitchell 2013, p.697) Deuxièmement, il y a la « réponse des autorités », que ce soit la police, les professeurs, les employeurs, et même les juristes, qui, trop souvent, soutiennent, directement ou indirectement, les agresseurs plutôt que les victimes, enracinant encore plus cette violence systémique. C'est un système qui rend, par nature, le blanc hétérosexuel toujours moins coupable que l'Autre, encore plus quand cet Autre est à la fois afroaméricain et transgenre : « Effectivement, les tats-Unis créent et perpétuent un climat au sein duquel ceux considérés straight ont un « monopole sur la violence sanctionné par l'état ». [...] Un groupe d'hommes et femmes blancs ont raillé et attaqué une femme transgenre afroaméricaine, mais celle-ci fut la seule arrêtée. Un tel résultat ne peut être toléré que dans une société qui insiste sur le fait que certaines gens sont toujours suspects et « jetables ». » (Mitchell 2013, p.699) Troisièmement, ces violences surviennent à un moment où, aux époques respectives des photos de lynchage et des vidéos de gay-bashing, les afro-américains et les membres de la communauté LGBT obtiennent du «succès» et du pouvoir, l'idée étant de vouloir reprendre ce pouvoir en dégradant le corps de l'Autre pour rétablir l'hégémonie hétérosexuelle blanche : « Comme les théoriciens culturel l'ont longtemps soutenu, l'hégémonie n'est jamais complète ; elle doit continuellement se réaffirmer. » (Mitchell 2013, p. 701) Quatrièmement, il y a le manque de reconnaissance des actes haineux comme étant « motivés par un biais », c'est à dire que plusieurs crimes homophobes ou racistes ne sont pas classés par les autorités comme étant des crimes haineux. La raison qui sous-tend la plupart de ces fautes est que le témoignage de l'afro-américain ou du membre de la communauté LGBT, a moins de poids du fait qu'il est considéré comme un sous-citoyen : « De manière assez consistante, la société américaine affirme qu'on ne peut tout simplement faire confiance à une personne de couleur qui dit avoir subi une confrontation raciste, donc en quoi serait-il possible de croire une personne queer qui dit avoir subi une attaque homophobe » (Mitchell 2013, p.703) Ainsi la victime du crime haineux devient en plus la victime d'un système qui ne donne pas de complète légitimation à sa parole, une double victime, en quelque sorte. Finalement, le lynchage des afro-américains comme la violence anti-LGBT est souvent de nature très sexualisée. Suivant la même logique qu'à Abu Ghraib, cette violence, encouragée par la vision de l'afro-américain et de l'homosexuel comme sexuellement dépravé, est vue comme une violence nécessaire afin d'exorciser la société de ses démons et, ainsi, l'agresseur ne perd jamais son statut moral même dans les agressions les plus barbares et perverses. Les victimes afro-américaines de lynchages étaient souvent castrées et selon le rapport de 2009 du NCAVP, 48% des cas d'agressions homophobes impliquent également une agression sexuelle. Au même moment, le corps de la victime est construit comme un corps ne ressentant pas la douleur et l'humiliation de la même manière que le corps hétérosexuel blanc : « [...] tout ce qu'on nous apprend à croire sur toute personne non-hétéreosexuelle nous encourage penser : « Qui sait ? Il l'a probablement mérité et ça lui a peut-être même procuré du plaisir ! » (Mitchell 2013, p.706)

1.4 Comparaison des vidéos

Mettons à présent les vidéos en dialogue pour voir si on peut en retirer une certaine continuité esthétique et voir les problématiques générales qui en découlent. Comme nous l'avons vu, les trois vidéos possèdent une esthétique qu'on pourrait qualifier de *lo-fi*[†]: image tremblante, très peu de coupes, image pixellisée, mauvais son. À cela s'ajoute des caractéristiques qu'on pourrait dire propres au vidéos d'humiliation : encerclement de la victime par les agresseurs, importance des sons du hors champ pour transmettre cet encerclement, victime placée au centre du cadre, tentative d'éviter de cadrer les visages des agresseurs. Dans les trois cas, la caméra présente un point de vue subjectif tel que révélé par la grande présence de « marques de subjectivité » (Gaudreault et Jost 1990, p.40) : « la représentation d'une partie du corps en premier plan » (doigts du filmeur dans la vidéo 2 et bras du filmeur dans la vidéo 3), « le 'tremblé', le mouvement saccadé ou mécanique qui suggère immanquablement un appareil qui

[†] Par analogie avec le terme utilisé en musique pour décrire un enregistrement qui contient beaucoup de distorsion et de bruits environnants.

'prend' la vue » (dans les trois vidéos) et le « regard à la caméra » (à plusieurs reprises dans la vidéo 1 et brièvement à la fin de la vidéo 2). Cette omniprésence des marques de subjectivité nous éloigne d'une tradition documentaire plus classique qui tente de les effacer : « [...] les documentaires sont généralement faits de sorte que nous soyons plus attentifs à ce que dit un interviewé qu'à la façon dont il est filmé » (Gaudreault et Jost 1990, p.45)

Une première question qui se pose est donc celle de la place et du rôle de la caméra à l'intérieur de l'événement montré par chacune des trois vidéos. Avant d'élaborer sur cette question, il faut d'abord poser l'existence d'une relation affective à la caméra lui permettant de devenir un actant au sein de l'événement. Comme Robert Grusin l'affirme, nous distribuons notre affectivité à travers différentes technologies comme nous distribuons notre cognition, par « des feedback loops qui développent et perpétuent de nouveaux affects « cyborgiens » entre humains et non-humains » (Grusin 2010, p.97) C'est donc en tant qu'extension physique et affective du corps et de l'esprit que la caméra peut jouer un rôle actif dans des actes d'humiliation. Dans les trois cas, elle tient, à différents degrés, les rôles à la fois d'agresseur et de témoin, sans qu'on puisse facilement les séparer dans le processus d'enregistrement. Christian Metz, dans Le signifiant imaginaire, avait déjà noté cette double fonctionnalité de la caméra : « La caméra est « braquée » sur l'objet comme une arme à feu (=projection), et l'objet vient marquer son empreinte, sa trace, sur la surface réceptive de la pellicule (=introjection) » (Metz 1984, p.72) De la même manière, particulièrement dans les deux premières vidéos, comme nous l'avons déjà mentionné, la caméra en essayant de garder sa victime au centre de son cadre, comme une cible, projette sur elle comme une arme. Dans ce sens, le bouton rec (record) occupe la même fonction que la gachette d'un fusil. Il n'est donc pas étonnant de remarquer que, particulièrement dans les vidéos 1 et 2 qui sont filmés d'un point de vue intérieur au groupe d'agresseurs, la caméra dédouble symboliquement et opératoirement les dispositifs d'agression déjà mis à l'œuvre. Dans la vidéo 1,

elle dédouble le processus d'interrogatoire insidieux visant l'aveu forcé et également l'urine versée sur la victime. Parfois, elle dédouble la violence physique des agresseurs, comme, par exemple, au début, quand ils retiennent de force la victime en lui disant « Stay little bitch, I will fuck you up, I told you to stay!», la caméra s'approche rapidement de son visage et le balaie comme si elle lui donnait un coup de poing. Durant la plus grande partie de la vidéo, le balayement de haut en bas et de gauche à droite de la caméra sur le visage de la victime dédouble le regard des témoins de l'agression qui le dévisagent. Quand elle *zoom in,* c'est dans des moments de vulnérabilité, comme lorsque l'un des agresseurs profère une série d'insultes où il le traite de « gay low life », la caméra resserrant l'étau des injures qui pèsent sur la victime. À la fin, lorsque les agresseurs annoncent à la victime qu'ils vont lui verser de l'urine sur la tête, la caméra *zoom in* encore une fois pour assaillir la victime et saisir sa réaction dans un moment de vulnérabilité alors qu'elle leur répond « please don't do this », et ce faisant, elle dédouble l'attaque par l'urine en lui servant de prélude humiliant.

Dans la vidéo 2, la présence centrale de la mitraillette souligne encore plus cet aspect balistique de la caméra qui la dédouble en plaçant en son centre le même point que celui visé par la cible de la mitraillette soit les fesses de la victime. Elle dédouble aussi le coup de pied qu'un des agresseurs inflige à la victime lorsqu'elle fait un *zoom in* brusque au même moment que le coup de pied. Cette utilisation de *zoom in* alors que la victime est à son point le plus vulnérable nous replonge dans la question de l'éthique du travelling telle que discutée par Jacques Rivette, inspirée de la célèbre citation de Jean-Luc Godard «Les travellings sont affaire de morale», dans son texte « De l'abjection » à propos d'un travelling sur une victime de camp de concentration qui vient de se faire électrocuter par une clôture dans le film *Kapo* (1959) de Gillo Pontercorvo : « l'homme qui décide, à ce moment, de faire un travelling-avant pour recadrer le cadavre en contre-plongée, en prenant soin d'inscrire exactement la main levée dans un angle de son cadrage

final, cet homme n'a droit qu'au plus profond mépris. [...] Il est des choses qui ne doivent être abordées que dans la crainte et le tremblement, la mort en est une, sans doute; et comment, au moment de filmer une chose aussi mystérieuse ne pas se sentir un imposteur? » (Rivette 1961, p. 54) Même si on peut douter que les agresseurs à l'origine des vidéos étudiées aient des vidées esthétiques et même s'ils filment un événement réel, l'idée qui en découle est que le manque d'éthique des auteurs de l'événement se traduit aussi dans une certaine utilisation de la caméra et, conséquemment, dans la forme de la vidéo. C'est donc ici que se trouve le premier site de la violence et de l'humiliation, dans l'utilisation «projective» de la caméra comme arme qui, en assaillant la victime, tente de lui soutirer des informations, de la mettre à nu, de la déshumaniser.

À cette fonction «projective» s'ajoute, de manière consécutive, une fonction «introjective», d'empreinte, de témoignage. Tout en étant nécessairement présente dans les deux premières vidéos, elle est dominante dans la troisième vidéo où le filmeur n'est pas positionné à l'intérieur du groupe d'agresseur, mais plutôt à l'écart, dédoublant les regards des autres témoins de la scène plutôt que les actes des agresseurs. Tout en étant moins explicitement violente que celle de l'agresseur, la neutralité de la position du témoin face à un acte d'humiliation, particulièrement lorsqu'il y a enregistrement, est à remettre en cause. Comme mentionné dans l'introduction, selon le psychologue Donald Klein, l'humiliation doit être comprise comme une dynamique triangulaire entre l'humiliateur (celui qui inflige le dénigrement), la victime (celle qui l'éprouve comme un dénigrement) et le témoin (celui qui observe l'événement et convient qu'il s'agit de dénigrement) (Klein 1992, p.8) Loin d'être neutre, le témoin entretient une relation mutuelle d'empowerment avec l'humiliateur, la présence du témoin transformant l'acte de l'humiliateur en une humiliation publique, et le témoin, même lorsqu'il est horrifié par la scène, ressentant une certaine satisfaction à être à une distance de l'événement. Ainsi, le témoin n'agit pas seulement comme un « baromètre social », mais également un « co-producteur de l'événement et de sa signification » (Mendible 2005, p. 6) Cette relation mutuelle d'empowerment entre l'agresseur et la fonction de témoin de la caméra qui enregistre l'événement est particulièrement évidente dans les deux premiers vidéos, puisque la caméra est tenue par un membre des agresseurs, mais elle est également présente dans la troisième vidéo. D'une part, les agresseurs sont conscients de la présence de la caméra et s'en servent même comme renforcement de la portée de l'événement. On peut le constater lorsqu'un de agresseurs, au tout début de la vidéo, sert la main du filmeur et, s'adressant à la caméra, dit : « just watch me doing. » D'autre part, le fait que le filmeur reste à distance tout au long de l'enregistrement révèle plus une volonté de capturer une humiliation publique comme événement que d'y mettre fin. On trouve donc, dans cette fonction de témoin de la caméra, un second site de la violence à l'intérieur du processus de médiation de l'humiliation en ce sens que, même si le filmeur ne se situe pas parmi les agresseurs, la caméra capture une image d'une victime dans son moment le plus vulnérable et contre son gré. Cette violence, issue de la « dépossession de la victime de sa propre image » peut être qualifiée de « violence figurale » : « Or, c'est du moment où une tierce personne intègre de force l'« image de soi » du sujet dans une pratique qui, de nature, l'excède, puisqu'elle le « surprend » - elle le saisit littéralement -, que le plus grand tort est fait à cette image, soit lorsque le sujet est mis en scène, malgré lui, dans une forme symbolique au sein de laquelle sa présence n'a pour fonction que de répondre à une intention – brutale, sentimentale ou ludique – dont il s'avère n'être que la *figure*. » (Bégin 2012, p.95) Ainsi, les actes d'humiliation enregistrés présentent la victime comme une victime et rien d'autre, son identité propre et son point de vue nous restant inaccessibles : « elle devient «la figure de la victime » qui, en plus d'avoir eu à subir l'humiliation physique, « doit de surcroît supporter l'image signifiante que le spectateur lui impose désormais soit celle de lui apparaître en victime. » (Bégin 2012, p.96) Le processus d'enregistrement contient donc une double violence, celle du braquage de la caméra sur la victime telle une arme, et celle de la dépossession de son identité par l'empreinte de son image effectuée par la caméra.

En plus de la violence présente dans le dispositif d'enregistrement, il y a aussi une violence présente dans la mise en scène, dans le fait même de mettre en scène. Il y a, de la part des agresseurs, et on le remarque dans les trois vidéos, un certain plaisir à rendre l'agression ludique, à en faire un spectacle, comme si la présence de la caméra amenait nécessairement un brin de jeu et de fiction. On le sent bien, dans la vidéo 3, quand un des agresseurs dit à la caméra : « Just watch me doing ». Toutefois, une violence et une humiliation encore plus grande sont imposées à la victime quand, dans cette spectacularisation de l'acte, en plus d'être dépossédée de son image de soi, elle est dépossédée de la véracité de son humiliation, comme dans la vidéo 1, quand les agresseurs forcent la victime à dire : « I'm an actor this is just a play ». En somme, nous ne sommes pas si loin de formes d'humiliation tolérées dans nos sociétés tels que le hazing et autre rites d'initiation, même si ces derniers aboutissent à l'inclusion de la personne humiliée à l'intérieur du groupe d'agressés alors que les vidéos que nous étudions aboutissent plutôt en son exclusion. Tout au long de ce continuum, variable d'une société et d'une culture à l'autre, entre humiliations tolérées et humiliations condamnées se retrouve l'idée d'instituer le sujet face à la nation et ses abjects par la violence: « [...] dans la chaîne métonymique reliant torture, production du citoyen, et sexualités « normativo-nationales », la torture apparaît comme partie intégrale du mandat patriotique ayant pour but de séparer les genres et sexualités « normativonationaux » des anti-nationaux. » (Puar 2005, p.28)

Finalement, il serait aussi pertinent de comparer les lignes généalogiques dans lesquelles nous avons placé les vidéos afin de montrer, d'une part, que chacune des vidéos contient des caractéristiques des lignes généalogiques dans lesquelles les deux autres ont été placées, et, d'autre part, que ces trois lignes généalogiques s'entrecoupent pour créer, de manière plus large,

une culture visuelle de l'humiliation. Pour citer un exemple, la première vidéo contient non seulement des éléments de vidéo de *bullying*, mais également des éléments propres aux vidéos d'Abu Ghraïb tels que la mise en scène forcée d'une humiliation sexuelle (l'urine versée sur la tête) ainsi que des éléments des photographies de lynchage soit l'idée d'humiliation publique comme punition contre des méfaits réels ou imaginés. Susan Sontag, dans son texte « Regarding the Torture of Others », établit une similarité entre les photos de lynchage et les photos d'Abu Ghraïb dans leur fonction de trophée, de souvenir de l'acte perpétré par les agresseurs pour les agresseurs, à la différence que les photos d'Abu Ghraïb « reflètent un changement dans l'utilisation des images, moins comme objets à garder que comme messages à disséminer et circuler » (Sontag 2004, p.2) Nous verrons, dans le prochain chapitre sur la circulation des vidéos, comment les trois vidéos que nous étudions contiennent aussi ces fonctions de souvenir et d'objet à diffuser. En somme, les vidéos de *gay bashing* ne sont qu'un nouvel exemple dans une longue histoire de l'utilisation humiliante de la caméra et de l'enregistrement photo ou vidéo qu'elle permet.

CHAPITRE 2: CIRCULATION DES VIDÉOS

Dans ce chapitre, nous allons nous intéresser à la circulation des vidéos, soit l'étape entre leur enregistrement et leur visionnement sur différents supports. Nous allons d'abord décrire la circulation de chacune des trois vidéos, description qui sera nécessairement partielle et, par moment, extrapolée puisqu'une grande partie des traces de circulation a disparu. Nous allons ensuite examiner comment les emplacements de chaque vidéo à travers différents parcours de navigation sur le web influencent les significations possibles de chacune, pour finalement nous questionner sur les formes de violence et d'humiliation propres à la circulation.

2.1 Description de la circulation des trois vidéos

Commençons d'abord par une description de la circulation que chacune des vidéos a effectuée. On peut établir qu'il y a, à chaque fois, deux étapes de circulation : une première, restreinte, entre connaissances du filmeur, et une deuxième, plus vaste, sur des médias sociaux comme *YouTube*. Les versions des trois vidéos que nous étudions sont issues de cette deuxième étape, les trois ayant été publiées sur *YouTube* par des utilisateurs qui ne sont pas les filmeurs desdites vidéos. Pour chacune des trois vidéos, il nous a été impossible de trouver l'originale, ce qui nous oblige à décrire la première étape de circulation de manière hypothétique. Plutôt que de décrire la circulation des vidéos de manière chronologique, nous allons suivre le parcours que nous avons tenté de tracer de la version étudiée à l'originale, du visible à l'invisible.

2.1.1 Vidéo 1

Nous avons étudié la première vidéo sous sa version intitulée « Putin's Crackdown on LGBT Teens in Russia (English Subs) » (https://www.youtube.com/watch?v=H3XEiSiKy-Q) (21/01/15) publiée par Nikita Udovichenko le 26 juillet 2013. La vidéo se termine par une inscription, rajoutée par l'utilisateur, indiquant « Share this to fight injustice ». Une recherche rapide du même titre sur YouTube nous montre qu'il existe plusieurs versions (modifiées) de la vidéo originale. La première version YouTube encore en ligne de la vidéo, intitulée « Putin's Crackdown on LGBT Teens in Russia », a été publiée le 24 juillet 2013 par Larry Poltavstev, activiste **LGBT** américain d'origine russe (http://www.washingtonblade.com/2013/07/25/opinion-larry-poltavtsev-putin-empire-ofhatred-and-violence-russia-gay-lgbt/). La vidéo contient elle aussi des sous-titres, mais moins complets que ceux de la première et a donc probablement été, elle aussi, sous-titrée de l'originale par l'utilisateur. Cette fois, la description de la vidéo contient un lien vers une pétition contre les lois anti-propagande gay en Russie. Une autre version a été publiée le même jour que la version étudiée par fromRUwithsubtitles et s'intitule cette fois « Russian nationalists trick and then bully gay teen (ENGLISH SUBTITLES) » (https://www.youtube.com/watch?v=RaD2ycNs6YU). Il s'agit d'une re-publication de la version de Nikita Udovichenko, avec titre et sous-titres transformés, puisqu'on peut lire, dans les commentaires de l'utilisateur qui l'a publiée, fromRUwithsubtitles, une critique du choix de titre de Nikita Udovichenko sous prétexte que le chef d'Occupy Pedophilia, Maxim Tesak, hait Vladimir Poutine, et que ce dernier n'a donc rien à voir avec l'attaque. On retrouve également une republication sans modifications de la version d'Udovichenko, publiée par GayWaterlord le 21 août 2013 (https://www.youtube.com/watch?v=ifFzOtV--ws). Finalement, on retrouve un extrait de la version d'Udovichenko à l'intérieur de l'émission The Young Turks (TYT), talk show abordant des sujets politiques et sociaux et diffusé uniquement en ligne, extrait publié le 29 juillet 2013 et intitulé « Russian Neo Nazis Lure and Torture Gay Teens » (https://www.youtube.com/watch?v=Bgx6CWXbcTM). Il s'agit donc ici d'une remédiation du médium YouTube à travers le médium télévision où la vidéo amateur sert de preuve, d'évidence pour soutenir le débat se déroulant à l'intérieur de l'émission, soit la vague d'homophobie en Russie. Une recherche sur Google du titre «Putin's Crackdown on LGBT Teens in Russia», nous révèle plusieurs sites (principalement des sites de nouvelles LGBT et de défense droits de l'homme) la video groupes des où est incrustée http://gaywarfare.blogspot.de/2013/09/putins-carckdown-on-lgbt-teens-in-russia.html) (21)septembre 2013). On retrouve également des extraits de la vidéo dans un documentaire plus « officiel » réalisé par vice.com, diffusé en janvier 2014 et s'intitulant « Young and Gay in Putin's Russia » (http://www.vice.com/video/young-and-gay-in-putins-russia-full-length-vice), dans lequel est utilisé un extrait de la même version soit celle publiée par Nikita Udovitchenko.

Nous sommes ensuite allés du côté de VK.com, réseau social russe semblable à Facebook, où Maxim Tesak et autres membres d'Occupy Pedophilia et Occupy Gerontophilia publient les vidéos de leurs attaques. Une simple recherche des termes «Occupy Pedophilia», en russe, donne plus de 3000 résultats dont la plupart sont des vidéos de gay bashing répétant la même recette, avec variations : attaque, le plus souvent en plein air, encerclement, interrogatoire (parfois avec un godemichet en guise de micro), agressions physiques, déversement d'urine sur la victime, etc. Nous avons ensuite réussi à trouver une version de notre vidéo (maintenant retirée de VK) ayant été publiée le 23 juin 2013 avec le logo YouTube dans un coin, suggérant que la vidéo a été publiée sur YouTube avant celle de Poltavstev probablement supprimée la. suite et par (http://vk.com/search?c%5Badult%5D=1&c%5Bq%5D=%D0%9E%D0%BA%D0%BA%D1%83%D 0%BF%D0%B0%D0%B9%20%D0%B3%D0%B5%D1%80%D0%BE%D0%BD%D1%82%D0%B E%D1%84%D0%B8%D0%BB%D1%8F%D0%B9&c%5Bsection%5D=video&c%5Bsort%5D=0&z =video11741933 165348538). Toutefois, il ne s'agit toujours pas de l'originale, puisque l'utilisateur l'ayant publiée, Andrej Maseljuk, a intitulé la vidéo «Bastards of Occupy-Gerontophilia», signifiant clairement sa désapprobation face aux activités du groupe, et a écrit dans la description : «Please do not ban the video , it 's not mine , it's available on the provided link and for reference only». Nous n'avons donc pu accéder, sur VK.com, qu'à une trace de re-publication, mais nous pouvons tout de même supposer que la vidéo a été publiée d'abord par *Occupy Gerontophilia*, sous branche d'*Occupy Pedophilia* s'attaquant à des adolescents « gérontophiles », sur leur page *VK* (et probablement aussi *YouTube*) puisqu'ils distribuent presque toutes les vidéos qu'ils enregistrent sur ces pages à la vue de tous (http://www.lgbtqnation.com/2013/07/russian-extremists-using-social-media-to-target-attack-lgbt-youth/) et qu'ils les ont ensuite ou bien retirées eux-mêmes, ou bien elles ont été supprimées par *VK* et/ou *YouTube*, qui ferment encore plus souvent les comptes d'*Occupy-Gerontophilia* que ceux d'*Occupy-Pedophilia* (http://paper-bird.net/2013/08/11/truths-behind-the-gay-torture-images-from-russia/).

2.1.2 Vidéo 2

La circulation de la deuxième vidéo étudiée est beaucoup plus obscure que celle de la première. La version utilisée pour notre analyse, qui est également la première publiée sur *YouTube*, s'intitule « Gay torture and violent in Lybia » et a été publiée le 7 juin 2013 par Nihad Alidan. L'ajout du message « Attention the video clip contains sections violent Gay torture in Lybia » avec un drapeau gay indique clairement que la vidéo a été publiée dans un but de soutien des droits LGBT. L'utilisateur a également rajouté la chanson «Bang, Bang» de Nancy Sinatra, probablement pour rendre le contenu plus dramatique et faire une analogie entre le fusil et les paroles de la chanson « You shot me down bang, bang ». Une deuxième version, qui est une republication sans modifications de la première version, intitulée également « Gay torture and violent in Lybia », a été publiée le 7 septembre 2013 par « Let The World Know », une chaîne

YouTube spécialisée en vidéos de torture provenant du Moyen-Orient. Après une recherche sur Google, nous avons pu trouver deux autres re-publications de la première version : l'une, publiée le 15 octobre 2013, sur un autre site de user-generated content (http://www.liveleak.com/view?i=67a_1381856400) et l'autre, publiée le 26 juin 2013 sur une page Twitter comprenant un lien vers la page YouTube de la première version.

Ainsi, comme pour la première vidéo, nous n'avons pas été en mesure de retrouver l'originale, qui n'existe probablement plus sur le web. Par contre, alors que dans la première vidéo, les agresseurs s'identifiaient clairement comme faisant partie de *Occupy Pedophilia*, groupe reconnu pour faire circuler librement les vidéos de ses agressions sur le net, comme le prouve leurs nombreuses pages sur VK.com, la vidéo libyenne contient peu d'indices permettant, d'une part, de la relier à quelque organisation que ce soit, et d'autre part, de la retrouver dans sa version « originale » sur le web. Tout ce que nous savons provient de l'information donnée par Nihad Alidan en dessous de la vidéo, soit « Libya mutilate execute 12 homosexuals Twelve men face execution by Libyan militia for allegedly being gay », reliant la vidéo à un enlèvement de 12 homosexuels par un groupe salafiste en Lybie en novembre 2012 (http://www.huffingtonpost.com/2012/11/26/libya-gay-men-prisoners-torture-death-

<u>n_2192481.html</u>) Comment cet utilisateur a mis la main sur cette vidéo reste donc objet de spéculation. Peut-être que la vidéo a circulé brièvement sur Internet ou le *deep web* ou peut-être que Alidan est un *hacker*. Il faut toutefois mettre de côté, d'une part, l'hypothèse d'un lien entre le groupe salafiste et l'utilisateur, puisque son message au début de la vidéo indique son support à la cause LGBT, et, d'autre part, l'hypothèse que la vidéo serait un canular, puisque la présence de mitraillettes et de blessures sur le corps de la victime démontrent l présence d'une vraie milice armée.

2.1.3 Vidéo 3

La circulation de la troisième vidéo est beaucoup plus facile à étudier, puisqu'initiée par une chaîne de télévision. La version étudiée s'intitule « Attack at gay pride event in Detroit » (https://www.youtube.com/watch?v=xQk7fOtVkD8) et a été publiée le 9 juin 2014 par WXYZ-TV Detroit Channel 7, chaine YouTube d'un poste de télévision local de la région de Détroit appartenant à ABC. Le même jour, un extrait du bulletin de nouvelle remédiant la vidéo précédente a été publié sur YouTube portant le titre « Gay man attacked at Motor City gay Pride festival » (https://www.youtube.com/watch?v=TI3TvGDvNGU). La vidéo contient non seulement des extraits de la première version, mais également des explications de la part des commentateurs et un témoignage de la victime. On peut donc en déduire que la vidéo a été présentée à la télévision avant d'être publiée sur YouTube. La version 1 a été modifiée, avec ajout de bandes noires sur les côtés de l'image, et re-publiée le 10 juin 2014 sous le nom de « Gay Man Attacked in Detroit » (https://www.youtube.com/watch?v=Bs-u3-cxg5I) par Cypher Avenue. Fait intéressant, une autre vidéo montrant l'évènement d'un autre angle a été publiée sur *YouTube* le 9 juin 2014 titre Attacked Pride Detroit SOUS 1e **‹**‹ at Gay (https://www.youtube.com/watch?v=Z316NvHBFRc) par l'uilisateur IceeyBillionz, qui, comme mentionné dans la description, est également celui qui a filmé la vidéo. Toutefois, étant donné qu'il s'agit d'un enregistrement différent, donc d'une vidéo prise par quelqu'un d'autre dans un autre angle, nous n'en tiendrons pas compte dans notre analyse de la circulation.

Encore une fois, une recherche *Google* nous montre plusieurs re-publications et remédiations de la vidéo dont certaines de bulletins de nouvelles d'autres chaînes de télévision incluant des extraits de la vidéo de l'attaque à l'intérieur de leur propre bulletin de nouvelles (http://edition.cnn.com/2014/06/12/us/michigan-gay-pride-beating/,

 $\underline{http://www.myfoxdetroit.com/story/25743598/detroit-police-investigating-videotaped-attack-police-investigating-attack-police-investigating-$

during-gay-pride-event), et certaines de pages de nouvelles écrites, incrustant, dans leur article à propos de l'évènement, la version 1 (http://www.advocate.com/hate-crime/2014/06/10/watch-gay-man-attacked-possible-hate-crime-detroits-motor-city-pride) ou encore le bulletin de nouvelles de la chaine WXYZ-TV (http://www.nydailynews.com/news/crime/video-shows-gay-man-brutally-beaten-detroit-pride-festival-article-1.1823705). En somme, cette vidéo s'est répandue beaucoup plus rapidement et visiblement à l'intérieur du pays où l'attaque s'est produite que les deux autres vidéos, témoignant probablement d'une plus grande visibilité admise des minorités sexuelles, et de la possibilité qu'a eu la victime de remédier à son agression par son témoignage à travers les mêmes média, soit le bulletin de nouvelles et la vidéo *YouTube*, ce sur quoi nous reviendrons dans le prochain chapitre.

Cette vidéo est probablement celle qui fait le moins de doutes quant à sa véracité et son origine : elle a été publiée par plusieurs chaines de télévision américaines, donnant ainsi une plus grande « autorité » à l'information. Les commentateurs confirment que la personne ayant filmé était un témoin et la victime témoigne à l'intérieur du bulletin de nouvelle qu'elle a été agressée gratuitement à cause de son homosexualité. La notion d'original se complique un peu pour cette vidéo, puisqu'elle n'a pas été publiée par l'utilisateur lui-même, mais par une chaîne de télévision. Toutefois, il se peut très bien que l'utilisateur ait envoyé sa vidéo à la chaîne, qui l'a diffusée en premier au grand public, après qu'il ait lui-même effectué une première circulation privée parmi ses connaissances.

Nous n'avons donc eu accès, pour les trois vidéos étudiées, qu'à des traces de versions modifiées, les premières circulations privées ne nous étant pas accessibles, et l' «originale» étant probablement contenue dans les téléphones portables ou caméras des utilisateurs, si elle n'a pas déjà été tout simplement supprimée. Ce constat nous amène donc à nous pencher plus en profondeur sur les concepts de trace et d'authenticité dans la culture numérique. En informatique,

les traces numériques « représentent les informations relatives à un individu laissées par celui-ci lors de sa navigation sur les univers numériques » (http://www.identitas.fr/2010/09/definitiontrace-numerique/) Il s'agit donc de données qui conservent la marque d'une circulation sur le web. Pour Jacques Derrida, la trace est cette part absente du signe, nécessaire, en tant qu'opposé, à sa définition, c'est « l'origine absolue du sens en général [...] La trace est la différence qui ouvre l'apparaitre et la signification.» (Derrida 1967, p.95) C'est donc l'absence de la trace qui permet la présence du signe. Trace réfère aussi à l'idée de parcours, de tracé et ramène au concept derridien de différance selon lequel les signes doivent toujours renvoyer à d'autres signes pour faire sens et qu'ainsi le sens est toujours différé. En partant de ces conceptions de la trace, on pourrait dire que toutes les vidéos mentionnées jusqu'ici seraient des traces d'un original hypothétique qui est à la fois présent et absent en elles. Présent, parce qu'il y a forcément eu une première vidéo dont les données numériques ont été copiées suffisamment pour qu'il y ait ressemblance entre l'original et la copie. C'est donc l'absence de l'originale, présente comme trace dans la copie, qui définit la copie comme copie, mais puisqu'introuvable, car maintenant inexistante sur le web, l'« originale » relève presque d'un fantasme, d'un mythe, un peu comme les snuff movies dont aucun authentique n'a jamais été trouvé, mais qui « doivent bien exister quelque part » (Laperrière 2013, p.29) En somme, le fantasme de l'originale survit à travers la circulation de la vidéo parce qu'elle reste présente dans son absence.

Mais est-ce que l'existence d'un original, une fois la circulation entamée, demeure importante? La transmission d'une quantité minimale de données dans chaque réplique n'est-elle pas plus importante? Walter Benjamin, dans son influent essai *L'œuvre d'art à l'époque de sa reproductibilité technique* (1936), décrit un changement de paradigme entre l'époque où l'œuvre d'art était caractérisée par l'aura de son authenticité (sculpture, peinture, etc.) et l'époque moderne où l'œuvre d'art devient reproductible techniquement (photographie, cinéma), perdant

ainsi son aura. L'aura se définit par « l'unique apparition d'un lointain si proche soit-il » (Benjamin 1936) soit que la présence de l'œuvre d'art marque son authenticité tout en créant une distance symbolique face au spectateur instituant ainsi une dimension «sacrée» dans l'objet, une aura. Avec l'apparition de la reproductibilité technique, lorsque la copie devient identique à l'originale, l'aura disparait, ce qui, plutôt qu'une régression, est vu, par Benjamin, comme une opportunité d'émancipation des classes opprimées, par la révélation de l'artificialité de l'aura et des hiérarchies sociales qui la sous-tendait. Après l'arrivée du numérique, ce n'est pas seulement l'aura de l'œuvre qui disparait, mais aussi sa matérialité : « La dématérialisation des contenus apportée par l'informatique et leur diffusion universelle par Internet confère aux œuvres de l'esprit une *fluidité* qui déborde tous les canaux existants » (Gunthert 2011, p.4) Une fluidité, donc, qui ne se limite pas à une reproductibilité pure, mais se caractérise par l'appropriation et la remixabilité ». Se développe donc une « démocratisation encore plus grande de l'accès au contenu » (ibid.) où l'aura se perd encore plus, puisque c'est en se répliquant et en circulant que le texte prend plus d'importance. Ainsi, dématérialisation signifie dé-hiérarchisation et plus grande visibilité des images : « Avant la dématérialisation des supports, le caractère fastidieux de la reproduction d'une œuvre audiovisuelle freinait son extension; sa circulation était nécessairement limitée à un cercle restreint. L'état numérique balaie ces contraintes et stimule la copie dans des proportions inconnues. » (ibid.) Il ne faut donc plus se figurer un original comme étant plus près du réel évoqué, puisque chaque copie relève du même degré de dématérialisation que l'original qui contient déjà en lui un «devenir-copie». Ce qui n'équivaut pas à dire que l'originale perd toute son importance, puisque la circulation de ses traces pourrait lui façonner une certaine forme d'aura, l' « apparition d'un lointain » perdu dans les méandres du web. Néanmoins, à partir de ce moment, ce sont davantage les contextes de circulation des vidéos, leurs diverses re-publications et remédiations et les affects qu'ils génèrent sur lesquels notre attention se portera.

2.2 Circulation : la vidéo et ses liens

En plus de l'appropriation et de la « remixabilité », l'utilisateur YouTube est appelé, dans sa consommation des images, à effectuer une remédiation de plusieurs autres médiums tels le bulletin de nouvelles, le film documentaire et le *found footage* par le montage qu'il cré à travers sa circulation sur le site web. Chaque vidéo YouTube est accompagnée, à sa droite, d'une colonne de vidéos reliées créée par des algorithmes. À la fin de chaque vidéo sont proposées également des vidéos reliées. L'utilisateur est donc appelé à faire lui-même son montage, créant des possibilités multiples de couplages et de significations nouvelles entre vidéos, dans des parcours rhizomatiques (Deleuze et Guattari 1980) propres au web et caractérisés par « des assemblages de pensées et d'actions divers et fluides s'opposant aux structures hiérarchiques et arborescentes (rigides)» (Williams 2005, p.5) Le sens que la vidéo produit à travers sa circulation ne doit donc pas être étudié seulement en regardant le tracé entre l'originale et ses copies, mais également celui entre la vidéo (version x) et les autres vidéos qui lui sont reliées dans l'espace de la page. Les possibilités de tracés différents étant exponentielles, notre analyse se fera en deux temps, et c'est ici qu'entre en jeu nos explorations issues de l'idée du bois narratif d'Umberto Eco, adaptée au web 2.0 par Boulère, Hervet et Graf (2013), que nous avons décrites dans la méthodologie. D'abord, en partant de la version étudiée au premier chapitre de chacune des vidéos, nous allons regarder les vidéos proposées dans la colonne de droite afin de dresser un portrait du réseau thématique au sein duquel la vidéo est placée par les algorithmes du site Internet. Ensuite, nous allons tenter de trouver les deux vidéos les plus probables d'être regardées avant et après chacune des vidéos, pour créer, à chaque fois, un montage/tracé potentiel de cinq vidéos révélant une des chaînes significatives dans lesquelles peuvent être placées les vidéos. Dû à la nature des algorithmes de *YouTube*, ces chaines significatives produisent à leur tour un spectateur/utilisateur à mi-chemin entre un portrait du chercheur et de ses parcours précédents et d'un certain « spectateur idéal ». Il s'agit donc d'un exercice qui est à la fois réflexif par rapport à la présente recherche et ouvert vers d'autres parcours potentiels.

2.2.1 Vidéo 1

La colonne de liens de la vidéo « Putin's Crackdown on LGBT Youth in Russia » (26 janvier) comprend 20 vidéos : 8 reliés à l'homophobie en Russie, 2 sur le néo-nazisme en Russie, 2 compilations de vidéos comiques sur la Russie, 2 courts métrages LGBT, 2 documentaires sur l'homophobie, un documentaire sur un milliardaire russe, un documentaire sur l'homosexualité en prison, un extrait de *talk show* américain où est interviewé un adolescent n'acceptant pas son homosexualité et une compilation de 193 vidéos intitulée « gay/bondage/torture » comprenant entre autres des *pranks*, des vidéos BDSM et de vrais vidéos de torture. Sans trop de surprises, les principaux axes thématiques soulevés sont les droits LGBT et la Russie, mais tous deux vus d'un point de vue occidental et qui, pour les vidéos ayant trait à la Russie, sont quelque peu teintés d'Orientalisme (Said, 1978) comme le montre l'omniprésence de vidéos (tous en anglais) dépeignant la Russie comme une terre de barbares fascistes et alcooliques.

Notre premier montage fait succéder à la première vidéo un documentaire, réalisé par la chaîne britannique Channel 4, s'intitulant « Hunted in Russia », publié le 14 juillet 2014, et voulant montrer comment, à la veille de jeux de Sotchi, la Russie cache un côté plus sombre où les homosexuels sont « chassés comme des animaux ». Plusieurs extraits de vidéos d'*Occupy-Pedophilia* y sont montrés, dont une agression où les réalisateurs du documentaire étaient

présents et qui montre des pratiques d'interrogatoires et de dégradation avec urine semblables à la vidéo étudiée. La prochaine vidéo suggérée est « Gay Witch Hunt in Iraq », publiée le 9 octobre 2012 par The I Files, documentaire de la BBC sur le sort des gays, livrés à une « chasse aux sorcières », en Irak post Saddam-Hussein. Pour trouver deux vidéos ayant pu être écoutées ayant la vidéo étudiée, nous sommes allés sur la playlist « Popular LGBT Videos » (https://www.youtube.com/watch?v=jR4ZEXgtjd0&index=23&list=PLGIr1LuseGkNAl6BkXqE 2ZaOtCS2Cqm4t) où la vidéo 1 est placée en 22ème place. Juste avant elle se retrouvent les vidéos « Pheonix LGBT flash mob silences bigoted preachers with «Born thisWay» » (https://www.youtube.com/watch?v=jR4ZEXgtjd0&index=23&list=PLGIr1LuseGkNAl6BkXqE 2ZaOtCS2Cqm4t) vidéo amateure publiée le 22 avril 2012 par MrVidCam et dont le titre décrit manière exhaustive 1e contenu. Amor Crudo Corto **LGBT** et (https://www.youtube.com/watch?v=BrTpPMOdu9c&index=22&list=PLGIr1LuseGkNAl6BkXq E2ZaOtCS2Cqm4t), court-métrage LGBT argentin publié le 22 janvier 2014 par Diego Jesus Arias. Notre parcours de lecture se déroule donc comme suit : « Amor Crudo Corto LGBT », « Pheonix LGBT flash mob silences bigoted preachers with «Born this Way» », « Putin's Crackdown on LGBT Youth in Russia », « Hunted in Russia » et « Gay Witch Hunt in Iraq », soit un court-métrage, deux vidéos amateur d'incidents homophobes et deux documentaires produits par de grandes chaines télévisées. On voit donc bien comment ces tracés suivent une logique rhizomatique qui effectue une remédiation de la forme du documentaire en juxtaposant et d-hiérarchisant images de sources autoritaires et images amateur, le tout à travers les choix faits par l'utilisateur et les algorithmes. Dans ce cas-ci, le tracé créé produit un spectateur/utilisateur qu'on pourrait décrire comme étant un(e) homosexuel(le) occidental(e) intéressé(e), à la fois, par la réalité et l'activisme LGBT à travers le monde et par les vidéos viraux ayant marqué la communauté LGBT, ce qui, sans étonnement, décrit parfaitement notre position et nos intérêts de recherche face au mémoire actuel.

2.2.2 Vidéo 2

La colonne de liens de la vidéo « Gay torture and violent in Lybia » (26 janvier 2015) comprend des vidéos de torture, des vidéos de prison, des vidéos de brutalité policière, deux scènes d'actions homophobes tirées de films de fiction et, encore une fois, la playlist «gay/bondage/torture». Ici, les deux axes thématiques principaux seraient l'homophobie et la torture. Les vidéos semblent être reliées par des mots-clés présents dans leurs titres (gay, torture) et par des éléments visuels (uniformes, fusils, victime au centre), et semblent pour certains vouloir dénoncer («Gay Men in Prison – What they go through will shock you») et pour d'autres, susciter un certain plaisir («Top 10 Torture porn movies»). Cette fois, les vidéos qui pourraient suivre la vidéo étudiée sont les suivantes : « EE.UU: FILTRAN VIDEO DE TORTURA A MENOR CON GAS PIMIENTA (2013) », publiée par BizarreFreedom le 22 mars 2013, found-footage montrant des gardes d'un centre de détention juvnile du Maine attacher un détenu et lui asperger le visage de poivre de cayenne, et « POLICÍA DE TUCUMAN TORTURA A DELINCUENTE ESPOSADO EN COMISARIA », publiée par M NOTICIAS le 1er octobre 2014, vidéo montrant un acte de brutalité policière au Mexique. Les vidéos précédents auraient pu être « Libyan guy tortured by a militia group in the city of Sirte, Libya », vidéo amateur, publiée le 16 mars 2013 par LHA360, montrant la flagellation d'un homme en pleine rue, et « Torturing in Libya Misratah militias » vidéo amateur, publiée le 16 mai 2012 par batooma, montrant encore la flagellation d'un homme en pleine rue, soit 5 vidéo amateur de torture (3 de Lybie et 2 d'Amérique du Nord). Cette fois-ci nous n'avons pas un tracé où la question des droits LGBT est centrale, mais plutôt la torture commise par des autorités. Le spectateur/utilisateur ainsi dépeint serait donc un consommateur de *found-footage* de torture qui recherche de telles vidéos dans un mélange de conscientisation politique et de fascination visuelle.

2.2.3 Vidéo 3

Finalement, la colonne de liens de la vidéo « Attack at gay pride event in Detroit » (26 janvier 2013) contient plusieurs vidéos de la même chaîne de télévision couvrant l'attaque, des vidéos de batailles à Détroit et des vidéos de batailles entre membres de la communauté LGBT aux Etats-Unis. Ici, les principaux axes thématiques sont la communauté LGBT, Détroit et les batailles de rue, unissant des vidéos qui, cette fois, renvoient plus au fait divers local qu'à l'oppression ou la torture. Les vidéos les plus susceptibles de suivre l'écoute de la première sont : «Gay man attacked at Motor City Pride festival » bulletin de nouvelles, mentionné plus haut, présentant un extrait de la vidéo 3, et « Man attacked at Motor City Pride talks to police » bulletin de nouvelles publié aussi par WXYZ-TV Detroit qui présente un témoignage de la victime de l'incident. Les vidéos les plus susceptibles d'avoir précédé l'écoute de la vidéo étudiée sont : « Homosexuals Vs. Street Preachers at RNC Tampa » publiée par conservARTive's channel, montrant un preacher scander des propos homophobes dans un porte-voix lors d'un rassemblement LGBT sans incident violent, et « Gay Pride Event Turns Violent, Religious Protestor Attacked » publiée par ampedin et montrant une querelle avec des chrétiens fondamentalistes lors d'une Gay Pride. Notre parcours comprend donc deux vidéos d'incidents homophobes lors de rassemblements LGBT aux Etats-Unis et trois vidéos relatant plus particulièrement l'incident à la Gay Pride de Detroit. Le spectateur/utilisateur ici produit pourrait donc ressembler à un membre de la communauté LGBT américaine interpelé par les actes homophobes lors de rassemblements de sa communauté.

En somme, ce que cet exercice nous démontre, c'est que les vidéos étudiées ne se retrouvent pas en isolation sur le web, comme des électrons libres, mais sont plutôt imbriquées dans un nombre ouvert mais tout de même délimité de parcours potentiels avec des portes d'entrées privilégiées pouvant être reliées aux dites vidéos, entre autres, par le contenu visuel, les mots-clés dans les titres, le nom de l'utilisateur ayant publié la vidéo, sa présence dans la même *playlist* et également, si nous étions sorti de *YouTube*, la présence, dans une autre page web, de la vidéo incrustée telle quelle ou en tant qu'hyperlien. Ce contexte de visionnement influe donc la portée connotative de chaque vidéo qui, bien que montrant à chaque fois un acte de *gay bashing*, selon la définition de notre étude, peut être située comme évènement politique (vidéo 1), vidéo de torture (vidéo 2) ou fait divers (vidéo 3). Il révèle également, par le fait même, les grandes différences esthétiques entre trois vidéos ainsi que les positionnements de spectateurs/témoins très différents qu'elles produisent.

2.3 Viralité : Pourquoi certaines vidéos circulent plus que d'autres ?

Nous nous intéresserons maintenant à une nouvelle question soit : pourquoi certaines vidéos circulent plus que d'autres? Les deux premières vidéos étudiées ont eu, au total, beaucoup plus de visionnements que la troisième, soit, respectivement, 621 368 vues et 801 167 vues pour les deux premières et 18 296 vues pour la troisième. Y aurait-t-il donc des caractéristiques présentes dans les vidéos qui permettent de comprendre l'engouement plus grand que certaines suscitent plutôt que d'autres? Pour tenter de répondre à cette question, nous allons d'abord survoler différentes théories utilisées pour expliquer la circulation de contenus sur le web.

Le terme le plus utilisé, et également le plus imbriqué dans le langage courant actuel, pour décrire cette qualité des contenus disséminés est sans doute celui de « viralité », ou de « vidéo virale », métaphore « biologisante » décrivant un type d'information qui se répand exponentiellement et sans contrôle dans l'espace médiatique:

Les virus médiatiques se répandent à travers la «datasphère», de la même manière que les virus biologiques se répandent à travers le corps ou une communauté. Mais au lieu de voyager dans un système circulatoire organique, le virus médiatique voyage dans les réseaux de l'espace médiatique. Son « enveloppe de protéine » peut être un évènement, une invention, une

technologie, un système de pensée, un accord musical, une image visuelle, une théorie scientifique, un style vestimentaire ou même un héros pop – du moment que ça capte notre attention. Tous ces virus médiatiques vont chercher des fissures et des recoins récepteurs dans la culture populaire et se coller partout où ils sont remarqués. Une fois attaché, le virus injecte son agenda caché dans le flot de données sous la forme d'un code idéologique non formé de gènes, mais son équivalent conceptuel qu'on appelle maintenant «mèmes». (Rushkoff 1994, p.9-10)

Le concept de « mème », ici mentionné, est lui aussi devenu très populaire ces dernières années dans les discours sur la culture numérique où il sert communément à désigner un élément, visuel et/ou textuel, se répliquant et se déclinant massivement, souvent, selon sa définition plus courante qu'académique, de manière humoristique. Le concept a été inventé par Richard Dawkins pour décrire, comme mentionné par Rushkoff dans la citation précédente, l'équivalent culturel du gène, soit une unité minimale de transmission d'information qui se comporterait comme un gène :

De la même manière que les gènes se propagent dans le patrimoine génétique en sautant de corps en corps via le sperme ou des oeufs, les mèmes se propagent dans le patrimoine mémétique en sautant de cerveau en cerveau via un processus qui, au sens large, peut être appelé imitation. Si un scientifique entend, ou lit, une idée intéressante, il la transmet à ses collègues et ses étudiants. Il la mentionne dans ses articles et ses lectures. Si l'idée a du succès, on peut dire qu'elle se propage, se répandant de cerveau à cerveau. (Dawkins 1976, p.192)

Les concepts de « mème » et de « viralité », supposant un agent passif à travers lequel l'information se répand, ont également été popularisés dans le milieu du marketing où ils ont donné lieu à de nouvelles stratégies de publicité utilisant les réseaux sociaux sous le terme de « marketing viral ». Ils ont également donné lieu à des modèles statistiques et mathématiques tentant de décrire ce qui constitue une information virale et comment prévoir la viralité d'une information. Par exemple, selon le modèle développé par Karine Nahon et Jeff Hemsley, dans leur ouvrage *Going Viral* (2014), ce n'est pas le nombre total de vues qui détermine la viralité d'une vidéo, mais plutôt sa courbe de vues qu'on peut observer dans l'onglet *YouTube statistics* sous chaque vidéo et qui, pour qu'il s'agisse de viralité, doit présenter une accélération rapide suivie d'une descente rapide dans les premiers jours de sa publication : « Il y a une rapide

accélération du nombre de personnes exposées au message, parce qu'il y a une période de temps tôt dans le processus de partage social où l'audience croît rapidement dû à une croissance des partages plusieurs-à-plusieurs. [...] Il semble donc que si le déclin des vues, ou le taux de déclin, a la forme de la distribution d'une loi de puissance, vous ayez un bon candidat pour un événement viral. » (Nahon et Hemsley 2013, p. 30) Selon cette définition, donc, les vidéos « Putin's Crackdown on LGBT Youth » et « Attack at gay pride event in Detroit », même si le premier a un nombre total de vues beaucoup plus élevé que le deuxième, pourraient toutes deux être considérées comme virales, puisque la courbe de vues des deux connaît une augmentation marquée du nombre de vues dans les premiers jours de publication suivie d'une diminution marquée après quelques jours, alors que la vidéo « Gay torture and violent in Lybia » ne serait pas virale, puisqu'elle montre une courbe qui augmente graduellement dans les mois suivant sa publication.

Néanmoins, nous ne nous attarderons pas plus sur une telle analyse statistique de la viralité des vidéos, d'abord puisqu'elle nous éloigne du cadre théorique dans lequel s'inscrit notre analyse, mais surtout, et ce sans vouloir démentir complètement lesdites théories et en étant conscient du positionnement politique d'un tel choix, parce que d'une part, notre but n'est pas de faire une analyse de réseau quantitative, et, d'autre part parce que les concepts de « vidéo viral » et de « mème », en appliquant des modèles « biologisants » à l'étude de l'être humain et des signes qui forment sa culture, ne tiennent pas compte de l'agentivité humaine par laquelle la culture se transmet : « ce concept de culture auto-répliquante est pourtant oxymorique, puisque la culture est un produit humain qui se reproduit par l'agentivité humaine [...] ce concept a donné aux industries médiatiques un faux sentiment de sécurité à une époque où le vieux modèle de l'économie de l'attention est en fluctuation. Un tel terme promet un modèle pseudo-scientifique pour comprendre le comportement de l'audience. » (Jenkins 2013, p.19) Au lieu de ce modèle,

Henry Jenkins propose le concept de *spreadability* (que nous traduirons ici par le néologisme répandabilité) qui définit une circulation par des agents qui ne sont pas simplement des réceptacles passifs par lesquels des unités d'information circulent, mais qui agissent consciemment pour transformer le sens de ces «unités» d'information :

[...] la répandabilité est le potentiel – technique et culturel – pour les audiences de partager des contenus selon leurs propres objectifs, parfois avec la permission des détenteurs de droits, parfois è l'encontre de leurs désirs [...] la répandabilité réfère aux ressources techniques qui rendent plus facile la circulation de certains contenus plutôt que d'autres, les structures économiques qui supportent ou restreignent cette circulation, les attributs d'un texte médiatique qui peuvent appeler une communauté à partager du matériel, et les réseaux sociaux qui relient les gens à travers l'échange de données significatives. (Jenkins 2013, p.3-4)

Sans vouloir facilement dessiner un agent qui, à l'opposé de celui décrit par les modèles du « vidéo viral » et du « mème », serait complètement actif et conscient, ce concept tente plutôt de dépeindre cet agent comme immiscé dans un réseau à travers lequel les textes médiatiques deviennent répandables par un assemblage d'éléments humains et non-humains, qui ne sont ni l'un ni l'autre complètement passifs ou actifs, et qui dans leurs couplages ouvrent de nouvelles possibilités significatives, comme ils en ferment aussi d'autres. C'est ce qu'Henry Jenkins, dans un ouvrage précédent, a qualifié de « participatory culture » : « culture dans laquelle les fans et autres consommateurs sont invités à participer activement à la création et à la circulation de nouveaux contenus.» (Jenkins 2006, p. 290)

Bien sûr, comme nous l'avons dit précédemment, et comme souvent relevé par les analyses mémétiques et virales de contenus, des unités minimales de données subsistent entre chaque copie au cours de la circulation, reliant les vidéos les unes au autres. Néanmoins, dans une perspective qui se détache d'un déterminisme technologique, qui s'intéresse aux relations affectives entres agents et dispositifs technologiques, et qui, tout en reconnaissant la non-neutralité desdits dispositifs, maintient l'agentivité de l'élément humain, ce sont les changements opérés sur ces vidéos par des agents plutôt que les unités minimales les reliant qui devraient nous

intéresser. En d'autres termes, il ne s'agit pas de dire simplement que l'agent qui diffuse une vidéo détient le monopole signifiant sur la version qu'il dissémine, puisque comme Susan Sontag l'avait dit en parlant des photographies de guerre: « Les intentions du photographe ne déterminent pas le sens des photographies, qui auront des parcours propres, influencés par les usages que diverses communautés y trouveront.» (Sontag 2004, p.32) C'est plutôt que l'acte même de disséminer, peu importe l'importance des modifications apportées, ouvre une nouvelle matrice de significations possibles, mais toutefois dépendantes de la situation et des actions de cet agent qui diffuse dans le réseau : « Même si aucun commentaire additionnel n'est ajouté, le seul fait de recevoir une histoire ou une vidéo de quelqu'un d'autre imprègne le texte d'un éventail de nouveaux sens possibles. Quand les gens écoutent, lisent, regardent ou partagent du contenu, ils ne pensent pas seulement – et souvent pas principalement – à ce que les producteurs ont pu vouloir dire mais à ce que la personne qui a partagé la vidéo à essayer de communiquer » (Jenkins 2013, p.13) Ainsi, en plus de générer une culture de l'« appropriabilité » et du « remix », la répandabilité créé une culture visuelle où ce n'est pas nécessairement l'originale, mais l'image ayant le plus circulée qui obtient un plus grand monopole signifiant. C'est dans ce contexte qu'une vidéo ayant d'abord voulu enregistrer et participer à une humiliation homophobe devient une preuve de l'homophobie à dénoncer, ou bien, en revenant aux images d'Abu Ghraïb, que des images voulant immortaliser, entre amis, les jeux d'humiliations sexuelles pratiqués par des soldats américains sur des prisonniers iraquiens deviennent un symbole de la décadence et des abus de l'armée américaine en Irak.

2.3.1 La circulation du soi

Toutefois, la circulation, dans ce contexte, ne doit pas être considérée comme se limitant à une circulation d'information, mais doit se définir tout autant, si on ramène l'agentivité de

l'élément humain qui la constitue, comme une circulation d'affect, et, par conséquent, une circulation du soi. Les images circulant le plus sont régulièrement celles qui génèrent le plus d'affect, que ce soit l'horreur (e.g. 11 septembre, Abu Ghraïb), l'étonnement (e.g. Susan Boyle) ou l'amusement (e.g. Gangnam Style). Plus un texte médiatique crée un affect grand, plus le message va être disséminé rapidement, dans une tentative par les agents de répandre leur affectivité sur le réseau, mais cette rapidité de la circulation crée aussi, en elle-même, un affect propre à la circulation. Se crée ainsi un cycle affectif de circulation où, encore une fois, éléments humains et non-humains se couplent, répandent, transforment et produisent de l'affect : « Plus un médium devient rapide, plus il devient émotionnel. Nous ressentons plus vite que nous pensons. [...] Twitter (ou YouTube) nous fait compatir. Il nous fait faire partie de. » (Shirky 2009, p.1) Ainsi, en plus de l'affect initial produit par l'écoute d'une vidéo, sa circulation permet de répandre l'affect, mais aussi de le transformer; par exemple, face à l'horreur suscitée par l'écoute d'une vidéo d'Occupy Pedophilia, sa circulation répand l'affect « horreur » chez les futurs spectateurs, mais le transforme en même temps, chez l'utilisateur qui la diffuse, en sentiment d'aide à la lutte contre l'homophobie, transformation d'affect qui est réitérée et répandue par une inscription telle que «share to fight injustice» à la fin de la vidéo. De ce fait, l'acte même de circulation génère, chez l'agent, le sentiment d'agentivité qui génère, à son tour, plus de circulation. En plus d'une circulation d'affect, la circulation de textes médiatiques peut aussi être considérée comme une circulation du soi : « les fans qui créent du nouveau matériel ou transmettent du contenu médiatique préexistant veulent ultimement communiquer quelque chose à propos d'eux-mêmes.» (Jenkins 2013, p.34) Les textes suscitant le plus d'affect, chez un agent, le font parce qu'ils rejoignent des points importants de sa personnalité, de ses valeurs, de sa vision du monde, de ses priorités, et ainsi, circuler ces textes montre également à d'autres agents ces facettes de lui-même. En partant encore du même exemple, une vidéo de Occupy Pedophilia produira vraisemblablement beaucoup d'affect chez une personne homosexuelle militant pour les droits LGBT, qui, en la diffusant, transmet non seulement son affect, mais son identité de militant LGBT aux yeux des autres.

2.3.2 Qu'est-ce qui rend une vidéo répandable?

Nous avons ainsi défini un modèle nous permettant de mieux appréhender la circulation des vidéos sur le web, mais reste une question: Qu'est-ce qui rend une vidéo répandable? Pourquoi telle vidéo plus que telle autre? Nous allons, pour répondre à cette question, emprunter la notion de texte *producerly* de John Fiske, décrivant des textes qui sont ouverts à la production d'autres sens : « Le texte *producerly* est un texte qui s'ouvre à la production populaire [...] il a des limites souples qui échappent à son contrôle, ses significations excèdent son propre pouvoir à les discipliner, ses ouvertures sont assez larges pour que des textes entier s'y produisent – c'est réellement hors de son propre contrôle. » (Fiske 1989, p.192) Le caractère producerly d'un texte est donc la condition qui le rend répandable, et Henry Jenkins énumère plusieurs caractéristiques de tels textes dont nous n'en retiendrons que trois : le contenu inachevé, le mystère et la controverse actuelle. Le « contenu inachevé » « ou pas immédiatement intelligible, suscite l'intelligence individuelle et collective de son audience [...] il leur demande de contribuer ou les encourage à regarder deux fois puisqu'ils ne peuvent pas croire ce qu'ils voient » (Jenkins 2013, p.209) Les vidéos 1 et 2 relèvent de cette caractéristique puisque les deux commencent et se terminent sans qu'on en sache beaucoup plus sur l'identité de la victime et ce qui lui est arrivé après. En diffusant la vidéo, les membres de l'audience appellent d'autres membres de l'audience à faire des spéculations ou à confirmer les leurs. Le « mystère » renvoie à une caractéristique élémentaire des vidéos amateur qui circulent, soit le doute quant à leurs origines : « Les mystères au sujet des origines de textes médiatiques ont proliféré à l'âge des médias répandables, en partie parce que le contenu se déplace si fluidement de contexte en contexte, enlevant souvent les motifs originaux derrière sa production. [...] l'incertitude du public quant au statut de ce contenu rend centrale la découverte des sources de ces messages.» (Jenkins 2013, p.211) La vidéo 2 est celle qui relève le plus de cette caractéristique puisque peu d'information nous est donnée : la vidéo montre in media res une humiliation très crue (la victime est couchée sur le ventre les pantalons baissés avec une mitraillette entre les fesses) qui se termine moins d'une minute après sans qu'on ait beaucoup plus d'informations. Comme pour la première caractéristique, ces vidéos encouragent la circulation parce que les usagers spéculent et veulent voir leur spéculations confirmées ou non, mais elles encouragent aussi la circulation par la fascination visuelle qu'elles procurent d à leur origine et leur esthétique obscures. La catégorie « controverse actuelle » comprend des vidéos qui se répandent parce qu'elles « parlent d'un problème important au yeux du public à un certain moment. » Ces controverses peuvent relever d'une problématique concernant la société au complet ou un groupe plus restreint, et le matériel qui est circulé pour ces raisons n'est pas nécessairement celui de meilleure qualité, « mais celui qui témoigne le plus des désirs et des peurs de la communauté participante. » (Jenkins 2013, p.218) Cette caractéristique explique d'autant plus la popularité de la première vidéo, qui a commencé à circuler un peu plus d'un mois après la controversée loi anti-propagande gay du gouvernement Poutine qui s'est attirée les foudres des groupes de défense des droits LGBT en Occident. De plus, sans montrer de violence graphique, cette vidéo montre une humiliation verbale complète avec sous-titres en anglais, ce qui a pu, d'une part, rejoindre un public non-russophone, et d'autre toucher personnellement plusieurs personnes ayant vécu des expériences part, d'humiliationsemblables, que ce soit des membres de la communauté LGBT ou d'autres groupes marginalisés, en plus, comme déjà mentionné, de susciter une inquiétude due à l'utilisation, par les agresseurs pour leurrer la victime, de médias sociaux utilisés habituellement par les membres

de la communauté LGBT pour faire des rencontres, problématique que nous élaborerons plus en détail dans le prochain chapitre.

En somme, on comprend un peu mieux pourquoi les vidéos 1 et 2 ont plus circulé que la troisième, les deux premières étant devenues, à travers leur circulation, symboles de la barbarie homophobe encore présente dans plusieurs pays et du travail qu'il reste à faire à l'ère d'une globalisation toujours croissante des droits LGBT à l'occidentale. Mais pendant que les yeux sont tournés vers l'Orient, il semblerait que plusieurs cas de violence homophobe se produisant en occident passent un peu plus inaperçus aux yeux de ceux qui ne vivent pas directement dans la ville où l'acte s'est produit.

2.4 Violence dans la circulation

Après l'humiliation et son enregistrement, la circulation amène une troisième couche d'humiliation et de violence puisqu'elle rajoute un nombre exponentiel de témoins qui, en assistant à la énième diffusion de l'humiliation, recréent à chaque fois un nouveau triangle d'humiliation. Cette problématique de la circulation constituait un autre élément du scandale d'Abu Ghraib où la dissémination des photos faisaient partie prégnante de l'humiliation : « Dans les premiers jours du scandale, on affirmait couramment que les prises de photographies servaient comme instruments de torture dans la dissémination des humiliations de la victime [...]» (Mirzoeff 2007, p.24) On retrouve cette même idée dans la vidéo 1, lorsque les agresseurs disent à la victime « We will post this on your wall everyday » ou « Say hello to your friends ». En somme, l'humiliation physique, l'enregistrement et la circulation ne doivent pas être considérés comme des étapes distinctes d'humiliation, mais plutôt comme un continuum « humiliatoire » se répétant potentiellement à l'infini. Dans un monde hyper-médiatisé et interconnecté, la présence

physique de la caméra ou du téléphone mobile parmi les agresseurs et/ou témoins physiques implique déjà en soi un nombre illimité de témoins virtuels s'actualisant à chaque visionnement et répétant à chaque fois l'humiliation. En plus de l'humiliation supplémentaire, l'acte de circulation contient également, pour les agresseurs, une certaine idée de souvenirs ou de trophées à montrer, comme c'était le cas avec les photos de lynchages qui étaient envoyées comme cartes postales par des membres de l'audience qui posaient près des cadavres : « [...] Les cartes de lynchage étaient envoyées par la poste aux amis et à la famille, mais étaient aussi utilisées comme forme d'harcèlement. [...] Le verso des cartes postales de lynchage révélait aussi un état d'esprit triomphant de la part des expéditeurs, le sentiment de participer à un moment historique digne de commémoration, et la fière représentation du pouvoir masculin blanc défendant le vieil ordre.» (Apel 2004, p.30) Les photos d'Abu Ghraib témoignent aussi de cette idée de trophée symbolisant la réitération d'une domination impérialiste sexualisée : «La présence, dans une des photos, des spécialistes Charles Graner et England posant comme un couple derrière une pile sodomique de prisonniers est non pas un trophée de déviance, mais l'assertion du corps impérial, nécessairement blanc et hétérosexuel, audessus de la masse sodomique confuse du spectacle embodied qui est l'objet de l'empire. » (Mirzoeff 2004, p.28) De la même manière, le répertoire des vidéos d'Occupy Pedophilia sur Vk.com, en plus de rappeler les répertoires de photos de prédateurs sexuels publiés par la police aux États-Unis, évoque aussi un catalogue de trophées visant à réaffirmer la virilité et la « moralité » des agresseurs.

Toutefois, plus que de simples trophées d'exploits à montrer aux amis, l'enregistrement et la dissémination, par les agresseurs, de vidéos de *gay bashing* sont surtout une assertion violente de dominance de l'hégémonie masculine hétérosexuelle. La personne visée par l'humiliation n'est donc pas seulement la victime de l'acte, mais toute personne qui, en tant que témoin de l'humiliation s'identifie à la victime en tant que subalterne, la mettant dans une

position inconfortable entre témoin participant à l'humiliation et victime indirecte. Cette circulation, donc, en plus de répandre l'acte d'humiliation, entretient la peur de l'humiliation, la rendant encore plus omniprésente au sein de la société en « des-émancipant » ses membres qu'elle vise :

Aussi importante que l'expérience de l'humiliation en soi est la peur de l'humiliation qui imprègne tant le comportement humain. Sans exception, tout le monde ayant contribué à cette étude rapporte se sentir vulnérable face à une telle dégradation aux mains d'autrui. Il faut ajouter qu'il ne s'agit pas d'être une victime réelle d'humiliation pour développer le désir de l'éviter. Le simple fait de participer ou d'observer l'humiliation d'autrui est suffisant. Peu importe leurs propres expériences passées, les gens questionnés ont dit tout faire pour l'éviter. (Klein 1992, p.4)

Ainsi, c'est non seulement la victime de l'acte d'agression qui souffre de l'humiliation et de la violence de la circulation de la vidéo, mais également toute personne visée par la haine des agresseurs (dans ce cas-ci les membres de la communauté LGBT) et qui risque donc de s'identifier à la victime.

Même si la principale violence est faite par les agresseurs qui disséminent d'abord la vidéo sur le net, plusieurs internautes ayant re-publié les vidéos contribuent, souvent malgré eux, à l'humiliation supplémentaire de la victime en continuant de la montrer à découvert, sans brouillage: « La distribution de vidéos en elle-même peut également contribuer à créer des couches supplémentaires de victimisation: les individus dans les vidéos de torture sont déjà doublement humiliés – d'abord, par l'agression physique qu'ils subissent, et ensuite, par l'acte de filmer. Ils sont alors de nouveau exposés au fil de la circulation du matériel. » (Gregory 2010, p.201) On constate alors comment des réseaux de distributions tels BBC ou Vice (qui ont décidé de brouiller le visage de la victime dans l'extrait de la vidéo 1 qu'ils ont montré) sont plus conscients de cette problématique que les autres utilisateurs ayant distribué la même vidéo sur *YouTube*. En fait, même le simple fait de regarder la vidéo sur *YouTube*, en rajoutant une vue supplémentaire dans l'indice en bas à droite, constitue une violence. Qu'on le veuille ou non, cette rapidité et cette

multi-directionnalité de la circulation dépouille encore plus la victime de son image de soi, la remplaçant graduellement par une image de victime : « Si le sujet agressé prend les apparences signifiantes d'une «figure de la victime» par et dans le partage et la circulation de l'image de son agression, c'est donc que l'image en soi est moins condamnable que le désir de la mobiliser. Ce désir de mobilisation relève d'une apparente satisfaction instituée par une culture numérique excentrée, «écumisée» (Sloterdijk 2005), qui n'a plus pour fin de simplement transmettre une information à l'ensemble, mais d'en transmettre plusieurs au plus grand nombre et à une vitesse toujours plus grande. [...] » (Bégin 2012, p. 100) S'il y a violence dans la circulation, il y a aussi violence dans toutes les remédiations qui l'articule, à chaque fois que la victime est réduite à une nouvelle copie, ou à un hyperlien qui mène à une copie. Si l'utilisation de la caméra comme arme, lors de l'humiliation, doublait les gestes d'agressions physiques, la circulation subséquente les triple par sa vitesse. Plus que la menace d'une multitude de témoins potentiels, c'est la vitesse de sa répandabilité qui imprègne l'affect propre à la circulation. C'est cet effacement des limitations spatiotemporelles qui rend l'humiliation visible globalement, par une « télé-présence instantanée » (Virilio 1991). Humiliation non pas seulement par la figuration d'une multiplicité de témoins, mais par la vitesse à laquelle elle se distribue à eux: « Les photos digitales ne se projettent pas leur audience anticipée comme un échantillon démographique représentatif, mais à travers les économies affectives de la vitesse, du temps, de la cadence, de la circulation, du transit, de la distribution, des flux, et, bien sûr, des échanges. » (Puar 2005, p.102) Mais c'est également dans la matérialité même des supports (mobiles) utilisés que la circulation entretient l'humiliation en menaçant constamment de briser la frontière entre vie privée et vie publique : « En étant portables, ils traversent constamment le seuil entre public et privé, allant où leurs utilisateurs vont, entrant et sortant des maisons, des cafés et des bureaux, transportés de lieu en lieu dans des prothèses technologiques [...] » (Huhtamo 2004, p.32)

2.5 Sociétés de contrôle et « dividuel »

Cette dépersonnalisation dans la circulation est symptomatique d'un phénomène plus large issu de ce que Gilles Deleuze appelle les sociétés de contrôle, succédant aux sociétés disciplinaires décrites par Michel Foucault dans Surveiller et punir (1976), et qui transforment les individus en « dividuels » : « Les individus sont devenus des dividuels, et les masses, des échantillons, des données, des marchés ou des «banques».» (Deleuze 1990, p.2). L'enregistrement constant de données sur les individus divise et sépare des parties d'eux-mêmes en « les recombinant de nouvelles façons hors de notre contrôle.» (Williams 2005, p.6) Alors que les sociétés disciplinaires dépendaient d'un individu délimité dans le temps et l'espace, ce nouveau régime de sécurité dépend d'une circulation accrue des individus pour qu'ils puissent laisser leurs empreintes au plus grand nombre d'endroits possibles : « (les sociétés de contrôle) ne fonctionnent pas à travers la restriction des voyages et de la mobilité, mais en rendant plus faciles le mouvement, les voyages, ou le passage de frontières [...] (elles) encouragent la prolifération de transactions et autres données pour que ses algorithmes puissent connecter les points. » (Grusin 2010, p.123) Déjà les sociétés disciplinaires, tendaient à une intériorisation des formes de pouvoir par les sujets sous le régime du Panopticon (Foucault 1976). Les sociétés de contrôles, quant à elles, rendent encore plus invisibles leurs dispositifs et tendent vers une intériorisation encore plus grande des pouvoirs : « Félix Guattari imaginait une ville où chacun pouvait quitter son appartement, sa rue, son quartier, grâce à sa carte électronique (dividuelle) qui faisait lever telle ou telle barrière; mais aussi bien la carte pouvait être recrachée tel jour, ou entre telles heures; ce qui compte n'est pas la barrière, mais l'ordinateur qui repère la position de chacun, licite ou illicite, et opère une modulation universelle. » (Deleuze 1990, p.3) Plus que des institutions coercitives, c'est donc l'idée d'un réseau global d'inter-connectivité qui peut autant être agent de répression qu'agent de libération. Sous un tel paradigme, le régime médiatique qui rend possible ce contrôle doit rendre la circulation plaisante en soi, doit créer un affect positif qui lui est relié, afin que les mécanismes de pouvoir demeurent non seulement invisibles, mais se confondent aux désirs mêmes de l'in/dividu: « Les transactions sur les réseaux sociaux procurent des interactions affectives plaisantes et *embodied* avec les technologies médiatiques qui encouragent et permettent des transactions futures similaires dans des objectifs de contrôle [...] nos transactions quotidiennes de médiation, de transport et de communication sont encouragées pour des raisons de sécurité non seulement en les rendant faciles et rapidement disponibles, mais aussi en les rendant affectivement plaisantes, ou du moins non-désagréables. » (Grusin 2010, p.123) Ainsi, sous-tendant la circulation comme distribution d'affect et comme circulation du soi, qui motivent toutes deux les agents à diffuser des textes médiatiques, se trouve un mécanisme de contrôle qui dépend, afin d'activer ses rouages, d'un plaisir éprouvé dans la circulation, vécu comme affirmation individuelle, mais, en réalité, reproduisant et multipliant des « dividuels ».

CHAPITRE 3: RÉCEPTION DES VIDÉOS

Ce chapitre s'intéressera à la réception des vidéos en plusieurs étapes et sous différents angles. Dans un premier temps, nous nous attarderons aux commentaires inscrits par les utilisateurs sur *YouTube* en dessous de chacune des vidéos étudiées depuis le début. Nous allons ensuite nous interroger sur la manière dont *YouTube* peut être considéré comme une forme de sphère publique pour nous questionner alors sur la façon dont les auditeurs *YouTube* de vidéos de violence et d'humiliation se situent comme témoins (selon le modèle du « triangle de l'humiliation » de Klein) en nous intéressant particulièrement au rôle et aux effets des expressions de dégout. Nous terminerons en nous interrogeant sur les vidéos de témoignage de *gay bashing* comme moyen de remédier au traumatisme d'origine.

3.1 Commentaires

Nous commencerons donc, comme nous venons de le mentionner, par analyser les commentaires sous les vidéos YouTube comme marques de réception d'une certaine « audience ». Plusieurs problèmes méthodologiques surgissent déjà à l'horizon. Premièrement, l'« audience » est toujours une « construction discursive produite à partir d'un regard analytique particulier » (Alasuutari 1999, p.6) et, ainsi, il faut préciser ce que nous entendons par ce terme. Plutôt que de penser l'audience comme une entité passive qui ne fait que recevoir les messages envoyés par l'émetteur, nous élaborerons notre analyse à partir de l'idée d'une audience active selon le modèle de Stuart Hall de l'encodage/décodage (Hall 1973), selon lequel l'audience prend part de manière active à l'interprétation du message encodé en le décodant selon une lecture soit dominante (ou privilégiée), c'est-à-dire en harmonie avec l'idéologie véhiculée par l'émetteur, soit négociée, lorsque l'auditeur « se situe généralement dans l'idéologie dominante, mais ressent

le besoin de la moduler localement pour prendre en compte sa position sociale » (Fiske 1989, p. 260), soit oppositionnelle, lorsque l'auditeur « comprend parfaitement les modulations littérales et connotatives données à un évènement, mais décide de décoder le message de manière complètement contraire. » (Alasuutari 1999, p.4) Nous nous éloignerons donc d'un modèle psychologique qui postule un auditeur x récepteur d'un message y, en prenant plus en compte les différences culturelles et sociales dans le processus de signification, puisque « étant donné que les concepts culturels, à travers lesquels nous faisons sens du réel, construisent l'horizon à partir duquel on peut interpréter de nouveaux messages, le même message n'est pas exactement le même pour des individus différents.» (Alasuutari 1999, p.14) Qui plus est, encore plus qu'une activité interprétatrice, l'«audience» *YouTube* fait preuve d'une activité commentatrice, et productrice, les commentateurs publiant et/ou produisant régulièrement des textes médiatiques sur la même plateforme :

L'audience web est active de manière fondamentalement différente par rapport aux conceptions du $20^{\rm e}$ siècle de l'audience active. Le focus des études culturelles et médiatiques au cours du dernier siècle tournait autour de l'activité interprétatrice de l'audience. Avec une proportion de plus en plus grande de l'audience prenant le rôle de producteur, l'audience ne peut plus être considérée comme habitant uniquement le domaine restreint de la consommation privée. L'audience est active d'une manière nouvellement productive. Elle est profondément engagée dans des réécritures de sens incorporées dans la télévision et les films, et dans la recirculation de ces nouveaux sens. (Strangelove 2010, p. 163)

Ainsi, on ne peut plus se baser sur une conception classique de l'audience (même active) qui se définissait en opposition aux producteurs de textes puisque, sur le web, les deux positions tendent à se mêler. Cette redéfinition méthodologique de notre approche de l'« audience » est en ligne avec celle que David Gauntlett a décrite dans son texte « Media Studies 2.0 » afin de mieux adapter le concept d'audience à la réalité des pratiques reliées au Web 2.0 et aux « nouveaux médias » qui brouillent la polarité entre « auditeurs réceptifs » et « producteurs élites » (Gauntlett 2007, p.3).

Nous devons toutefois signaler deux problèmes liés à l'utilisation de cette catégorisation en trois différentes lectures (dominante, négociée et oppositionnelle). Premièrement, ces notions tendent à devenir problématiques face à un médium où le même texte peut être republié et transformé en lui collant des significations divergentes. Ainsi, les vidéos 1 et 2, telles que publiées sur YouTube, sont en elles-mêmes des lectures oppositionnelles puisqu'elles prennent des vidéos filmées en tant qu'humiliations par les agresseurs et les transforment en symboles de dénonciation de ces mêmes humiliations. De plus, des lectures oppositionnelles de ces resignifications pourraient équivaloir à des lectures dominantes des vidéos d'origine, soit des lectures approuvant l'humiliation. C'est pourquoi, lors de notre analyse des commentaires, nous allons prendre la version étudiée de la vidéo, et non l'originale, comme texte à partir duquel peuvent être relevées des lectures dominantes, négociées ou oppositionnelles. Deuxièmement, la classification des lectures en ces trois catégories est nécessairement réductrice, puisque personne ne se trouve totalement en alignement ou totalement en opposition avec l'idéologie dominante d'un texte. Ainsi, tout en considérant les différentes lectures comme étant placées sur un continuum, nous utiliserons les catégories dominante, négociée et oppositionnelle comme outils partiels à partir desquels faire sens des différents commentaires.

Le deuxième problème méthodologique tient à la nature même des commentaires *YouTube*, comme trace immatérielle d'une audience, qui rend la constitution de cette dernière encore plus abstraite. Plusieurs éléments rendent ardu l'effort de dresser un portrait juste de cette « audience ». Premièrement, seulement 0,5 % des visionnements de vidéos sur YouTube sont succédés d'un commentaire (Thelwall, Sud et Vis 2012, p.617) ce qui nous donne accès qu'à une tranche très réduite de l'audience. Deuxièmement, même si les utilisateurs doivent s'enregistrer en donnant leur nom, âge, genre et location, plusieurs choisissent l'anonymat en donnant un pseudonyme. Cet anonymat libère les utilisateurs des normes sociales régissant normalement les

interactions entre personnes et peut entraîner une incidence accrue de commentaires violents et haineux (Alonzo & Aiken 2004, p.204). Par le fait même, la plus grande distance entre le sujet et son discours ainsi qu'un plus grand *disembodiment* entraînent des problèmes de pertinence et de véracité des opinions, plusieurs utilisateurs pouvant jouer avec l'anonymat pour performer des prises de positions violentes et controversées sans toutefois les endosser normalement. Néanmoins, les vidéos de nature politique ou activiste sont ceux qui attirent le plus de commentaires (proportionnellement au nombre de vues) et également le plus d'antagonisme (Thelwall, Sud et Vis 2012, p.619), puisque commentés par des utilisateurs de cultures, d'âges, de genres, de classes et d'éducations très différents dont la rencontre amène une confrontation d'idéologies divergentes et de visions très différentes par rapport à ce qui constitue un comportement acceptable. Nos trois vidéos rentrant dans cette catégorie politique/activiste, l'analyse des commentaires semble d'autant plus pertinente puisqu'ils sont le terrain où les affects et idéologies d'auditeurs très divers peuvent s'exprimer et s'affronter.

Plutôt que de tenter de dresser un portrait exhaustif d'une «audience» et de sa réception, nous allons plutôt considérer les commentaires comme des marques visibles de discours rendus publics. Si l'écran d'ordinateur ou de plateforme mobile sont les supports sur lesquels sont vus les vidéos *YouTube*, alors ces vidéos ne peuvent pas être considérés en isolation puisque présentés sur une page « déployant plusieurs fenêtres co-existantes » (Manovich 1995, p.4), plusieurs écrans dans l'écran, de la même manière qu'une photographie de journal ou de magazine doit être considéré en lien avec le texte qui l'entoure. Ainsi, le médium *YouTube* est constitué non seulement des vidéos qu'il présente, mais également de tout e qui se retrouve autour d', au même moment, à l'intérieur de l'écran d'ordinateur ou de plateforme mobile. Tout comme les liens vidéo se retrouvant à la droite de la vidéo, que nous avons étudiés dans le chapitre précédent, les commentaires doivent être considérés comme des marques signifiantes

influençant l'économie symbolique de la page en y créant une forme d'auto-référentialité. De ce fait, pour chacune des trois vidéos, nous n'allons prendre en compte que les 20 premiers commentaires, soit le nombre de commentaires étant visibles au même moment sur une page *YouTube* avant de cliquer sur l'onglet « Show more ». Nous nous baserons ici sur ceux qui étaient présents le 10 février 2015. Cette analyse, tout aussi éphémère et limitée temporellement qu'elle puisse paraître, tente justement, par les limites de sa méthode, de révéler cette impossibilité de fixer les significations à l'intérieur de textes toujours en mouvement et en circulation tout en développant un schéma d'analyse pouvant être répété à chaque nouveau visionnement.

3.1.1 Vidéo 1

Un premier regard sur les commentaires des vidéos nous fait constater une très grande pluralité de lectures, divergeant, pour la plupart, du « spectateur idéal » créé par les liens à la droite des vidéos et les parcours de lecture probables développés dans le chapitre précédent. Pour la vidéo 1, on retrouve autant de commentaires relevant d'une lecture dominante que négociée, et deux relevant d'une lecture oppositionnelle. Une grande partie des lectures dominantes critiquent la Russie dans son ensemble par des expressions telles que « Fuck Russia » ou « Russia is a shit hole » et la décrivent comme un pays rempli d'alcooliques, de néo-nazis et d'imbéciles. Parfois ces critiques deviennent très violentes et virulentes, appelant à l'annihilation même du pays : « Russia is the hell of this world. Die all russia. Fuck you PuttinShit » Plusieurs autres déplorent l'homophobie, (de manière générale ou en Russie plus particulièrement) en tentant d'y trouver l'expression d'un trouble : «Homophobia is the refuge of low lives and scumbags who are themselves looked down upon. So they invent a reason to feel better about their own pathetic existence. » Finalement, d'autres réagissent directement à l'incident représenté, soit en voulant venger la victime en rêvant de représailles physiques contre les agresseurs (e.g. « it's quite hard

to express how I would really love to see those kids and mob and fucking fucktards just burned alive on a weak fire, make it a week of torture before they actually die »), soit en s'inquiétant du sort de la victime (e.g. « Poor kid I hope his physically and mentally OK ») Bien évidemment, on pourrait répliquer que l'intention de l'utilisateur qui a publié la vidéo n'était pas de susciter des réactions aussi violentes envers la Russie dans son ensemble, mais nous avons tout de même qualifié ces lectures de dominantes, puisqu'elles reconnaissent toutes qu'une injustice a été commise et que les actions des agresseurs sont moralement condamnables. Ce qu'on constate déjà, c'est que ces lectures dominantes tendent, pour plusieurs, à instrumentaliser le texte pour critiquer, de manière plus générale, l'homophobie et la Russie et aussi qu'elles sont souvent générées par des affects et un pathos élevés.

Les lectures négociées, toutes aussi nombreuses, tentent plutôt à faire la part des choses, critiquant à la fois la victime et l'agresseur. Plusieurs, tout en se défendant d'être homophobes, critiquent la visibilité de l'homosexualité et approuvent, de ce fait, la loi russe anti-propagande : « Frankly I don't care what consenting males do in privacy as long as I don't have to see it and neither does Russian law ». D'autres, considèrent que la victime est, elle aussi, condamnable en ayant voulu coucher avec un homme mûr (fictif) : « I think there are better avenues to pursue rather than having sex at a young age for money. Get rid of the victim mentality. » D'autres, finalement, considèrent que les agresseurs ont tout de même bien traité la victime, minimisant la violence et l'humiliation propres à l'incident et remettent en cause la véracité des sous-titres: « I speak fluent russian and english. First of all this has nothing to do with LGBT or Putin. Second, the subtitles are so wrong. I feel sorry for this kid. He seems like a really decent kid. For those that understand russian, they will also tell you that the people that stopped him actually treated him with some amount of respect throughout much of the video (minus the false subtitles), »

Pour ce qui est des lectures oppositionnelles, l'une d'elles considère qu'il ne s'agit pas de gay bashing, que l'incident n'était pas violent (e.g. « The boy in this video WAS NOT TORTURED. He was NOT BEATEN UP. He wasn't even tarred and feathered.») et qu'il était justifié puisque la victime est moralement condamnable (e.g. «What did these other teens do? They scared him, no different than when we would send teen girls to boot camps for rehab when 14 year old girls were sleeping with older men. Is pedophilia suddenly ok when a boy stupidly walks off to go meet an older man instead of an older man meeting a girl?? ») L'autre approuve les agresseurs et souhaite que de pareils incidents se produisent en Amérique : «I'm glad to watch this happen, America is such a gay and decadent country. These young men are abiding by natural law. »

3.1.2 Vidéo 2

On retrouve les mêmes types de commentaires dans la vidéo 2, mais, cette fois, une plus grande majorité de lectures dominantes, donc critiquant l'acte des agresseurs, et beaucoup plus d'expressions de dégoût, probablement dues à la nature très explicite de la vidéo. Encore une fois, plusieurs utilisateurs expriment leur dégoût généralisé face à la culture dont est issue la vidéo et cette fois pas uniquement le pays, mais aussi l'ethnie et la religion dans leur ensemble : « All arabs and muslim like homo sex ». Plusieurs autres commentaires relèvent le caractère primitif et animal de l'acte des agresseurs: «Fucking savages» ou «Animal race!». D'autres leur insinuent une homosexualité latente due au caractère homo-érotique perçu de l'acte qu'ils perpétuent (sodomiser la victime avec une mitraillette) : « No straight guy could play with a gay man's ass, these guys must be gay too. » Finalement, d'autres déplorent l'homophobie dans son ensemble : «This is simply a kind of illness to care about somebody else's life» ou veulent riposter physiquement contre les agresseurs : «I want to go the military to kill people like this

around the world. » Comme pour l'autre vidéo, on peut insinuer qu'il n'était pas dans l'intention de l'utilisateur ayant publié la vidéo de susciter des réactions de haine envers les arabes, mais nous avons à nouveau placé ces remarques dans la catégorie « lecture dominante », puisqu'reconnaissent les actes des agresseurs comme étant moralement condamnables. Le seul commentaire que nous avons considéré comme étant une lecture négociée clame que le vidéo ne représente pas un acte de *gay bashing*: « he is not homosexual, he's from Gaddafi supports». Les lectures oppositionnelles, pour la plupart, encouragent les actions des agresseurs (e.g. «Kill this filthy dog without mother») et l'une d'elle insinue carrément que la victime prend plaisir à l'agression (e.g. « hats faggots have orgasm i bet his enjoy in it »). Ce qu'on constate donc, à prime bord, c'est que les commentaires de cette vidéo sont, en général, plus courts et plus émotionnels que ceux de la vidéo 1, probablement en raison du caractère plus physique de la vidéo 2, dans laquelle on ne retrouve pas de dialogues intelligibles.

3.1.3 Vidéo 3

Pour la vidéo 3, les commentaires sont un peu moins virulents, mais comme pour la vidéo 1, nous trouvons une part égale de lectures dominantes et négociées ainsi que deux lectures oppositionnelles. Pour ce qui est des lectures dominantes, plusieurs commentaires accusent la religion (e.g. « Sad situation of our world and backwards religious preachers are what's mostly fueling this.») et la communauté noire (e.g. « The blacks are the most racist, bigoted people on the planet ») comme étant à la source de l'agression. D'autres, encore une fois, déplorent l'homophobie dans son ensemble (e.g. « What sickens me is when people think that being gay is just the most nastiest thing on earth. »). Un autre déplore le fait qu'aucun témoin ne vienne au secours de la victime : « The fact that not one single individual came to his aid is almost as deplorable as the group of filthy degenerate thugs harassing and physically assaulting this poor

man. » Ce commentaire souligne d'ailleurs le rôle ambigu du témoin, doublé ici par la caméra, qui prend une teinte différente dans cette vidéo où le filmeur et sa caméra se retrouvent au sein de témoins physiques qui, tout en étant inactifs et passifs, sont loin d'être neutres, problématique sur laquelle nous reviendrons plus loin dans le chapitre. Il était un peu moins évident de caractériser certains commentaires comme « négociés », mais nous avons placé dans cette catégorie tout commentaire qui n'était pas directement dans un rapport d'approbation/désapprobation face à l'acte. Ainsi, certains se demandent comment certains activistes choisiront entre gay rights et black rights: « The multiculturalists are experiencing an anal meltdown as they try to decide whether it's more politically correct to back gay rights or blacks' rights ». D'autres critiquent l'agression tout en notant qu'ils ne supportent pas les droits LGBT : « I don't support the lifestyle but what they did to him was not right ». Enfin, d'autres se demandent ce que faisaient les agresseurs à la Gay Pride s'ils n'étaient pas gays, sans toutefois condamner l'homophobie : « Why would you attend a gay pride event, if you're not gay? That's just gay » Finalement, comme pour la vidéo précédente, un des commentaires oppositionnels approuve l'agression (e.g. « Get these faggots outta here ») et l'autre insinue que la victime éprouve du plaisir dans l'agression (e.g. «Maybe she likes it, who knows»)

3.2 Sphère publique

Cette pluralité d'opinions exprimées, de tous registres et degrés de profondeur, nous amène à nous questionner sur le rôle de *YouTube* en tant que sphère publique. Jürgen Habermas fut un des penseurs les plus connus à développer cette idée de sphère publique en la définissant comme un espace, apparu au XVIIIe siècle, où des personnes «privées» se rejoignent pour discuter d'affaires « publiques » sans l'intrusion d'intérêts privés : «Le processus au cours duquel

le public constitué d'individus faisant usage de leur raison s'approprie la sphère publique contrôlée par l'autorité et la transforme en une sphère où la critique s'exerce contre le pouvoir de l'État. » (Habermas 1962, p.30) Cet idéal démocratique, selon lui, se serait détérioré avec la modernité dû à l'intrusion d'intérêts commerciaux et corporatifs qui y ont reproduit l'hégémonie capitaliste. Plusieurs ont néanmoins critiqué cette vision d'une sphère publique unifiée qui, en réalité, ne tiendrait pas compte des différences et n'inclurait que les hommes blancs hétérosexuels, comme Nancy Fraser qui lui oppose le concept de «contre-publics» définis comme « des arènes discursives parallèles où les membres de groupes sociaux subalternes inventent et circulent des contre-discours afin de formuler des interprétations oppositionnelles de leurs identités, intérêts et besoins.» (Fraser 1990, p.67) L'Internet pourrait donc sembler, à prime bord, réincarner, à la fois, cet idéal d'individus discutant d'affaires publiques en dehors de toute coercition et cette pluralité de publics pouvant faire entendre leurs voix, mais il y demeure toutefois plusieurs limitations. Premièrement, l'accès aux technologies permettant d'aller sur le web est loin d'être universel, ce qui privilégie donc la voix des mieux nantis. Deuxièmement, bien qu'on puisse penser que l'anonymat et l'effacement des frontières que permettent Internet amènent un plus grand échange d'idées et un plus grand interculturalisme, en réalité, « il [Internet] n'assure pas une compréhension entre des gens venant de différents milieux culturels » (Papacharissi 2002, p.235) On constate bien ce point de vue quand on remarque à quel point les commentaires sous nos vidéos semblent plus souvent entretenir, de manière parfois grossière, les préjugés entre cultures et groupes sociaux différents que les effacer. Troisièmement, ce même anonymat et accès « universel » peut être difficile à concilier avec la rationalité nécessaire aux agents pour constituer une sphère publique idéale, comme, encore une fois, nous avons pu le constater dans la lecture des commentaires qui donnent lieu, plus souvent qu'autrement, à des affects et des émotions violents. Au détachement rationnel requis, selon Habermas, pour établir une sphère publique idéale se soustraient plutôt des expressions rapides, émotionnelles, et relevant souvent de l'opinion : « Au lieu de détacher la personne du texte, l'énonciation conversationnelle des réseaux sociaux, assouplie, relâchée et immédiate, a conféré de la visibilité aux jugements personnels ordinaires qui attachent intimement le texte aux personnes pour en faire un signal identitaire que les individus projettent vers leur sociabilité.» (Cardon 2010, p.10) De ce fait, et quatrièmement, la navigation Internet implique souvent un mode d'être narcissique centré sur l'expression de soi et l'image de soi, auquel n'échappe pas facilement ce qu'un utilisateur publie ou consomme, même lorsque politiquement motivé:

Les pensées politiques exprimées sur les *blogs* sont narcissiquement motivées en ce sens qu'elles ne sont pas explicitement créées dans le but de contribuer à une sphère publique, au bien commun, ou a augmenter l'engagement civique. Bien qu'il soit vrai qu'ils aient occasionnellement un impact sur les médias *mainstream* et l'opinion publique de manière palpable, le contenu des *blogs* est déterminé par des penchants et tendances subjectives et une évaluation personnelle du contenu. (Papacharissi 2002, p.238)

Narcissisme, ici, ne doit pas être confondu avec égoïsme, mais plutôt considéré comme « un comportement centré sur le soi, mais motivé par le désir de connecter le soi à la société.» (Papacharissi 2002, p.238) Ce chevauchement entre sphère publique et privée, plus qu'une simple condition de nos sociétés postmodernes hyper-médiatisées, découle aussi des conditions matérielles des supports par lesquels nous avons accès à Internet, se situant souvent, physiquement, entre sphère publique et sphère privée. Ainsi, plutôt que de recréer une sphère publique, ses utilisateurs tendent plutôt à rendre l'environnement politique plus « poreux » (Blumler et Gurevitch 2000, p.160) renvoyant à l'idée de contre-publics de Nancy Fraser. En somme, nous excluons un déterminisme technologique en postulant que *YouTube* (et l'Internet en général) ne peut pas être considéré, par « essence », comme recréant une sphère publique, mais que certains usages qui en sont fait peuvent l'en rapprocher (ex. commentaires suscitant des débats rationnels) et certains, l'en éloigner (ex. antagonismes, attaques haineuses, préjugés, impulsivité dans les commentaires).

3.3 Témoin

Si nous ramenons cette idée de sphère publique autour des vidéos montrant des scènes de violence et d'humiliation, nous devons développer l'idée du témoin que le spectateur devient à chaque visionnement, ainsi que sa responsabilité et son agentivité, puisque comme dit Susan Sontag, devant chaque image de violence, nous avons deux choix : regarder ou non, donc « être un voyeur ou un lâche, incapable de regarder » (Sontag 2004, p.34) Comme nous l'avons mentionné dans le chapitre 1, toute humiliation, en plus d'un agresseur et d'une victime, nécessite un témoin qui reconnaît qu'il s'agit d'une humiliation, justifiée ou non (Klein 1992). En plus des témoins physiques et de l'enregistrement qui agit comme témoignage, chaque nouveau visionnement de la vidéo produit un témoin qui reproduit, à chaque fois, l'humiliation. Le spectateur de vidéos de violence est donc d'abord constitué comme témoin ayant succombé au désir de regarder, à une certaine scopophilie, et qui est toujours, dans une certaine mesure, interpelé par la logique attractive de *YouTube*, parfois comparé aux *PeepShows* d'autrefois :

Parmi toute cette variété, on peut suggérer que la navigation web, particulièrement, a réactivé certains aspects du *peepshow*. La plupart du web est basée sur la logique de l'attraction. Bannières clignotantes, slogans, logos essaient de nous persuader de cliquer, d'entrer une page web et souvent, d'ouvrir de petites fenêtres présentant des images en mouvement [...] Les banderoles ont remplacé le comédien, et les jetons ont été remplacés par la carte de crédit. (Huhtamo 2004, p.87)

Désir de voir donc attisé et entretenu par cette logique attractive, mais qui rend également le témoin responsable du fait d'avoir regardé. À partir de ce moment, nous allons mettre de côté les témoins qui assument leur plaisir de regarder, c'est-à-dire, dans le cas de nos vidéos, tous ceux qui approuvent l'humiliation, pour nous intéresser plutôt à ceux qui désapprouvent l'humiliation, puisque ce sont eux qui révèlent le rôle ambigu du témoin qui, même lorsque totalement en désaccord et en choc devant l'image de violence qu'il voit, doit maintenir un degré

minimal de plaisir et d'attrait devant l'image pour pouvoir la supporter jusqu'au bout, et de ce fait, se situe toujours un peu du côté des agresseurs :

Le sentiment de témoin [...] en est un de séparation et d'impuissance ; les évènements se déroulent, qu'on le veuille ou non. Ils se déroulent ailleurs [...]. Donc pour le spectateur, impuissance et sécurité vont de pair [...]. Évidemment, l'acte d'être témoin est néanmoins puissant. Il permet au spectateur d'avoir vue sur les évènements [...]. En même temps [...] les individus [...] deviennent complices des évènements qu'ils voient. Les évènements à l'écran émettent un appel muet : « tu ne peux pas dire que tu ne savais pas » (Ellis 2000, p.11)

Le témoin désapprobateur tentera donc par tous les moyens de résoudre le conflit psychique découlant du simple fait d'avoir regardé. Les expressions de sympathie peuvent être un moyen de ne pas se sentir complices (e.g. « poor kid I hope he's physically and mentally OK) En exprimant notre sympathie, nous « proclamons notre impuissance et notre impotence » (Sontag 2004, p.82) et nous nous excusons, en quelque sorte, à la victime d'avoir été témoin. Les expressions de dégout fonctionnent aussi comme expulsion d'un abject qui s'est approché trop près de nous, d'une image que nous avons regardée trop longtemps. L'acte de dire « c'est dégoutant » peut agir comme une sorte de vomissement, « dans une tentative d'expulser quelque chose dont la proximité est ressentie comme menaçante et contaminante » (Ahmed 2006, p.94). Cette expulsion violente est ensuite adressée à autrui, avec qui, dans notre expérience partagée de témoin, nous éprouvons un sentiment semblable de dégout, ce qui « génère une communauté de ceux qui sont réunis autour d'une condamnation commune d'un objet ou d'un évènement dégoutant. » (Ahmed 2006, p.94) Le dégout se résout lorsque sa cause est rattachée à un Autre reconnaissable par une « transférence d'affect – de sorte que le dégout ne se retrouve plus en moi ou en nous », mais est identifié, dans notre cas, à un pays/ethnie (« Fuck Russia », « Animal Race»), ou à ce qui est sous-humain, non-civilisé (« Fucking savages »). C'est donc là que se trouve la limite du dégout en tant qu'affect généré par et exprimé face à des images de violence, dans le fait qu'il réitère souvent des stéréotypes et des préjugés, qu'il reproduit un Autre barbare

et animal, et que, dans la rapidité de son affectivité, « il ne nous donne pas le temps de digérer ce qu'on désigne comme étant une mauvaise chose » (Ahmed 2006, p.97)

3.4 Malaise dans la médiation

Audelà du dégout exprimé face au contenu des vidéos, un dégout ou plutôt un malaise subsiste face à certains processus de médiation propres à ces vidéos. Dans le cas de la vidéo 3, un malaise persiste face à l'inaction du filmeur et de la caméra, doublant celle des témoins physiques. Malaise donc face au processus de médiation, face à l'enregistrement vidéo qui devient un réflexe plus instinctif que l'action directe face à un évènement violent, puisque « quelque chose devient réel en étant photographié (ou filmé) » (Sontag 2004, p.19). D'une part, il y a l'idée consolatrice de faire voir l'injustice et la violence à une quantité plus grande de témoins, mais, d'autre part, il y a aussi la persistance de l'inactivité et de la passivité du filmeur devant l'évènement qui se déroule devant ses yeux et son objectif.

Pour les vidéos 1 et 2, le malaise qu'elles procurent vient également du fait qu'elles proviennent, comme les photos d'Abu Ghraïb, de pratiques médiatiques en continuité avec nos pratiques médiatiques quotidiennes : « Ce qui rend l'incident d'Abu Ghraib le plus en accord avec la culture américaine populaire de tous les jours est sa participation à des pratiques de prises de photographies numériques et à leur circulation sur des réseaux sociaux-techniques « prémédiés » tels que l'Internet et les emails. » (Grusin 2009, p.70) C'est particulièrement vrai pour la vidéo 1 qui révèle comment des réseaux sociaux utilisées par des personnes de même sexe (souvent encore dans le placard) pour des rencontres peuvent également être utilisés pour humilier ces mêmes personnes et révéler au grand jour leur orientation sexuelle. C'est donc une certaine relation affective au média qui est brisée, surtout dans un paradigme de « prémédiation

», tel que décrit par Robert Grusin, où « les médias tentent de produire des états affectifs d'anticipation et de connection plutôt que la surprise du Réel qui constituait le but de la remédiation à la fin du $20^{\text{ème}}$ siècle » (Grusin 2009, p.127) surprise qui, quand elle survient, « est contrée et surpassée par le sentiment de sécurité produit par l'anticipation répétée d'une interaction avec son propre réseau social mobile, couplé d'un soulagement répété dans la réalisation que ces mêmes réseaux sont toujours présents.» (Grusin 2009, p.139) L'affect relié à la circulation décrit au chapitre précédent est, en quelque sorte, à la fois la cause et l'effet de ce sentiment de sécurité relié au régime de prémédiation : cause, parce qu'il met en marche ce système d'inter-connectivité sécurisant dépendant d'une anticipation constante que du matériel circulé se rendra à nous, et effet, puisque nous circulons du matériel pour maintenir cet affect, et la sécurité qu'il procure, en marche. Ainsi, cette brèche dans notre quotidien médiatique trouvera sa résolution dans une réconciliation affective avec le médium.

3.5 Vidéos de témoignages de gay bashing

Déjà, on peut retrouver une certaine forme de réconciliation dans l'interview par WXTZ-TV Detroit de la victime de la vidéo 3 qui raconte son agression de son point de vue à elle (https://www.youtube.com/watch?v=oyWNmGeMCUc). On parle ici de réconciliation puisqu'il s'agit, pour la victime, d'une relation à la caméra contraire à celle qui eut cours lors de l'enregistrement de son humiliation, en ce sens que cette fois-ci, c'est la victime qui contrôle le discours sur soi et donc, dans une plus grande mesure, l'image de soi qui est enregistrée et diffusée. Toutefois, une stratégie encore plus efficace de réconciliation avec le médium pourrait suivre l'exemple des multiples vidéos de témoignages de gay bashing qu'on peut retrouver sur YouTube où la victime reprend en main son image de soi et le récit de son traumatisme. Plus efficace, parce que dans ce cas-ci, la victime, en plus de contrôler le discours sur soi, contrôle

aussi la caméra et la diffusion première de la vidéo. Un recherche sur YouTube de mots-clés tels que « Gay bashing my story » nous donne une multitude de vidéos répétant la même formule : un individu centré, regardant de face sa caméra, multiples adresses à la communauté YouTube afin de renforcer le sentiment de conversation avec l'auditoire, récit détaillé de son histoire de gay bashing avec souvent d'autres éléments bibliographiques. Par exemple, le premier résultat de recherche, une vidéo intitulée « Gay Bashed - The Story of my Ass Kicking » (https://www.youtube.com/watch?v=iQk6q7ssdVE) et publiée le 8 décembre 2008 par ReallyRick, nous montre un jeune homme (également l'auteur et le publicateur de la vidéo) assis, centré et regardant la caméra de face, qui commence en s'adressant à la communauté YouTube : « Hey what's up YouTube! » Le début du monologue est tout de suite imprégné d'une illusion de conversation par des questions posées à la caméra du genre : « have you ever felt like...? » S'en suit le récit linéaire de son expérience de gay bashing (3 jeunes hommes derrière un bar l'interpelant par des noms homophobes avant de le battre dans le stationnement) intercalé avec son train de pensée qui avait cours lors de l'incident : why are these guys beating me? It doesnt hurt as much as I thought it would, etc. La vidéo donne l'impression d'un confessionnal, mais où l'aveu est complètement volontaire et confère un sentiment d'intimité entre l'utilisateur et son écran caméra, et par extension, son auditoire. Nous sommes donc dans un régime complètement inversé par rapport aux vidéos étudiées jusqu'à maintenant, particulièrement celui d'Occupy Pedophilia, opérant plutôt autour d'un aveu forcé et d'une relation de répulsion entre la caméra et la victime. En fait, à bien des égards, les vidéos de témoignages de gay bashing sont plutôt de nature semblable aux vidéos de coming out qui, eux aussi, « s'approprient les modes dominants de YouTube soit la confession personnelle et la surveillance mutuelle et affirment l'existence de communauté de résistance potentielle en ligne » et « démontrent une maîtrise temporaire de l'espace domestique et un contrôle du gaze du public. » (Alexander et Losh 2010, p.24) Ainsi, dans les deux cas, il y a un contrôle des moyens de production (mise en scène et caméra) permettant une intimité au médium propice à des révélations personnelles adressées à un public imaginé et réel dans le désir de former des communautés d'expériences partagées. Néanmoins, il y a aussi, dans la plupart cas, un certain désir d'individualité et d'exception, plusieurs de ces vidéos étant produites par des utilisateurs ayant leur canal YouTube et leurs followers auxquels ils s'adressent dans les vidéos. Plus qu'un simple désir de réel, c'est aussi un « désir de fiction » qui s'exprime dans ces vidéos, afin de « rendre, sinon conforme aux images et aux récits dominants, du moins aussi visible et valorisée qu'une vie de star » (Asselin 2006, p.15) Contrairement à la dépossession de l'image de soi qu'opèrent les vidéos de gay bashing, nous avons plutôt affaire ici à une spectacularisation du soi basée sur des mécanismes d'aveu et d'autosurveillance : « L'aveu, par exemple, est un moyen d'assujettissement, mais lorsqu'il est spontané, il est perçu comme une procédure d'individualisation [...] Le dispositif des webcams relèverait ainsi clairement de la surveillance, c'est-à-dire de l'autosurveillance. L'important n'est pas tant que le sujet soit vu, mais qu'il soit visible en tout temps et surtout qu'il se sache visible. » (Asselin 2006, p.16) Comme le plaisir à diffuser dont nous avons parlé au chapitre précédent, il y a ici plaisir à dévoiler, dans l'idée que cette visibilité nouvelle remédie au traumatisme passé en connectant le sujet avec des témoins potentiels de son aveu dont d'autres victimes qui seraient appelées elles-aussi à se rendre visible. Il y a, à la fois, un désir de communauté et de sortir du lot, en narrant une histoire à laquelle les autres peuvent se rattacher, tout en la rendant spéciale. On se retrouve ainsi dans la même posture que l'idée de coming out selon laquelle une plus grande visibilité publique de l'orientation sexuelle équivaut à un avancement des droits LGBT et de la liberté qui les accompagne en plus de former une communauté d'individus aux expériences partagées sur lesquels ces droits se basent.

Néanmoins, on peut imaginer les limites de telles stratégies pour remédier au traumatisme, en ce sens que ce dévoilement sur le web n'est pas complètement déconnecté du contexte socio-culturel où il se produit. Par exemple, dans le cas de la vidéo 2 qui vient de Lybie, où l'homosexualité est passible d'emprisonnement, un tel témoignage sur le web, de la part de la victime, lui serait non seulement peu souhaitable, mais même potentiellement dangereux. De la même manière, il serait étonnant que la victime de la vidéo 1 souhaite une nouvelle visibilité sur le web suite à son *gay bashing*, dans une Russie où 68% de la population croit que l'homosexualité est moralement condamnable (Smith 2011, p.4). Ce n'est donc pas une surprise si presque tou les vidéos de témoignages de *gay bashing* que nous avons trouvé proviennent de pays très libéraux en terme de droits LGBT. En somme, la possibilité de réparer son traumatisme en se dévoilant sur le web est encore dépendante de la possibilité de le faire dans le monde réel.

CONCLUSION

Le temps est maintenant venu de résumer le parcours que nous avons effectué depuis le début. Nous avons d'abord constaté une prolifération récente, sur le web, de vidéos montrant des actes de *gay bashing* qui valaient la peine qu'on s'y attarde. Nous avons décidé de nous pencher principalement sur le rôle que jouent les processus de médiation propres aux nouveaux médias, et plus particulièrement *YouTube*, au sein de l'humiliation. Dans un premier temps, nous avons relevé, entre les 3 vidéos choisies, des ressemblances (image pixellisée, encerclement de la victime, etc.) et des différences (emplacement de la caméra, degré de violence variable, etc.). Nous avons ensuite établi la manière dont la circulation des vidéos contribuait à l'humiliation en la proliférant sur le web, pour finalement se questionner sur le rôle ambigu du spectateur des médiations de ces humiliations.

Pour faire suite à l'approche plutôt analytique que nous avons privilégiée tout au long de notre réflexion, nous aborderons, pour conclure, une question d'ordre éthique soit : que faire de ces vidéos ? Plutôt que de nous demander à quel point ces vidéos nous informent sur l'existence d'une homophobie actuelle et comment pourraient nous porter à agir, nous voulons nous questionner sur la manière dont nous avons travaillé avec ces vidéos et comment nous devons par la suite les considérer. Bien sr, nous ne voulons pas nier toute possibilité d'actions que ces vidéos pourraient provoquer, et nous encourageons bien sûr toute dénonciation ou action contre le *gay bashing*, mais il ne nous semble pas qu'il s'agisse d'une conclusion vers laquelle notre analyse peut nous mener, en ce sens qu'elle s'est davantage intéressée à des problèmes propres à la médiation en soi.

On pourrait peuêtre considérer notre démarche comme ayant placé les vidéos dans un espace permettant une distance nécessaire à la réflexion et au respect. Comme le décrit Susan

Sontag : « [les images de violence] peuvent être utilisées comme *memento mori*, comme objets de contemplation permettant d'approfondir notre sens de la réalité; des icnes séculaires si on veut. Néanmoins, cela demanderait l'équivalent d'un espace méditatif ou sacré où pouvoir les regarder. Des espaces réservés au sérieux sont difficiles à trouver dans nos sociétés modernes où le modèle principal d'espace public est le *méga-store*. » (Sontag 2004, p.93) Un tel espace pourrait peut-être prendre la forme d'une archive ou d'un blog, mais il reste tout de même une grande problématique autour du fait de continuer à diffuser ces vidéos. En choisissant trois vidéos que nous avons visionnées à répétition, décortiquées et analysées, nous avons, en plus de participer sans le vouloir à l'humiliation des victimes, couru le risque de les canoniser et élever les victimes au rang de martyrs. Peut-être faudrait-il plutôt les oublier et accorder aux victimes un droit à l'oubli pour qu'elles puissent se défaire de cette figure de la victime ancrée en elles par la circulation de leurs humiliations. Comme le dit Louise Merzeau : « Inversant le rapport séculaire entre mémoire et oubli, la documentation intégrale des identités prive les individus comme les collectifs d'une fonction essentielle : celle d'organiser le mémorable. L'enregistrement s'effectuant par défaut, c'est désormais l'effacement des traces et non leur conservation qui exige volontarisme, dépense et savoirfaire. Après avoir réclamé un devoir de mémoire, les sociétés modernes se préoccupent donc aujourd'hui d'un droit à l'oubli. » (Merzeau 2013, p.12) Donc reconnaître certes une problématique toujours actuelle du gay bashing rendue encore plus visible par les « nouveaux médias », mais tout en permettant à ses victimes d'être oubliées si elles le souhaitent, voilà le défi auquel nous faisons face. Il nous faut toutefois nous demander si le paradigme actuel des communications nous permet un tel oubli, ce qui nous appelle à terminer cette conclusion par une ouverture sur une question plus générale : devons nous revendiquer ce droit à l'oubli dans l'espoir que nous pouvons toujours avoir un contrôle sur les images de soi, ou devons-nous au contraire abdiquer et accepter notre sort de dividuel, individu constamment divisé par les données qu'il laisse lors de ses parcours, en renonçant au contrôle du soi et de ses images ?

BIBLIOGRAPHIE

AHMED, Sara. 2004. The Cultural Politics of Emotion. New York: Routledge

ALASUUTARI, Pertti. 1999. « Introduction: Three Phases of Reception Studies ». Dans *Rethinking The Media Audience: The New Audience*. Londres: Sage Productions, pp. 1-22

ALEXANDER, Jonathan et Elizabeth Losh. 2010. « A YouTube of One's Own?: "Coming Out" Videos as Rhetorical Actions ». dans Pullen, Christopher et Cooper, Margaret (eds.), *LGBT Identity and Online New Media*. Londres: Routedge. Pp. 23-37

ALONZO, M & M. Aiken. 2004. « Flaming in electronic communication ». *Decision Support Systems*, **36**, Pp. 204–213.

ALTHUSSER, Louis. 1976. Positions. Paris: Éd. Sociales

APEL, Dora. 2004. *Imagery of Lynching: Black Men, White Women and the Mob.* New Brunswick: Rutgers University Press

ASSELIN, Olivier. 2006. « La star et le prisonnier. Les dispositifs d'auto-surveillance et de spectacularisation de soi sur Internet », dans Richard Bégin, Myriam Dussault et Emmanuelle Dyotte, *La circulation des images: mediation des cultures*. Montréal: L'Harmattan, pp. 9-21

BÉGIN, Richard. 2012. « Violence et culture numérique : autour du phénomène du *Happy Slapping* », dans *Figures de Violence*, Montréal : L'Harmattan, pp. 93-103

BENJAMIN, Walter. 1936. L'œuvre d'art à l'ère de sa reproductibilité technique. Paris : Allia

BLUMLER J.G. et M. Gurevitch. 2000. « Rethinking the Study of Political Communication ». dans Curran J. et Gurevitch M. (eds.), *Mass Media and Society*, Londres: Arnold

BOLTER, Jay David et Richard Grusin. 2000. Remediation: Understanding New Media. Boston: The MIT Press

BOSMAJIAN, H. 1974. The Language of Oppression. Washington, DC: Public Affairs Press

BOULAIRE, Christèle, Guillaume Hervet et Raoul Graf. 2013. « Déambulation et cueillette dans le bois digital de YouTube : construction d'une approche spatiale et narrative de la recherche ». *Recherches Qualitatives*, Vol. 32, n.2, Pp. 252-274

BRINKSCHRÖDE, Michael. 2011. « Christian Homophobia : Four Central Discourses ». dans Combatting Homphobia : Experiences and Analyses Pertinent to Education (LIT Verlag 2011)

BUTLER, Judith. 1992. *Gender Trouble : Feminism and the Subversion of Identity*. New York : Routledge

CARDON, Dominique. 2010. « L'ordre du web». Médium. Vol. 4, n.29. pp. 294-307

DAWKINS, Richard. 1976. The Selfish Gene. Oxford: Oxford University Press

DELEUZE, Gilles et Félix Guattari. 1980. Mille Plateaux. Paris : Éditions de Minuit

DELEUZE, Gilles. 1990. « Post-scriptum sur les sociétés de contrôle ». Dans *L'autre journal*, n. 1 (mai)

DERRIDA, Jacques. 1967. De la Grammatologie. Paris : Éditions de Minuit

DOLKART. 2008. « The Stonewall Inn ». En ligne. (http://www.nps.gov/diversity/stonewall.htm)

DOUGLAS, Tom. 1995. Scapegoats: transferring blame. Londres: Routledge

ELLIS, John. 2000. Seeing Things. Television in the Age of Uncertainty. Londres: I.B. Tjames blakeauris

ESSIG, Laurie. 2012. Queer in Russia: A Story of Sex, Self and the Other. Durham: Duke University Press

FEJES, Fred et Kevin Petrich. 1993. « Invisibility, Homophobia and Heterosexism: Lesbians, Gays and the Media » dans *Critical Studies in Mass Communication*, Vol. 10, n. 4, Pp. 395-422

FISKE, John. 1989. Understanding Popular Culture. New York: Routledge

FOUCAULT, Michel. 1976. Histoire de la sexualité I : La volonté de savoir. Paris : Gallimard

FOURNIER, Michèle. 2005. « Le outing : une forme de délation visant le homosexuels ». Dans Jean-Paul Brodeur (Éd.) et Fabien Jobard (Éd.). Citoyens et délateurs : La délation peut-elle être civique?

FRASER, Nancy. 1990. « Rethinking the Public Sphere: A Contribution to the Critique of Actually Existing Democracy », dans *Social Text*. Duke University Press. **25** (26). Pp. 56–80

GAUDREAULT, André et François Jost. 1990. Le récit cinématographique. Paris : Nathan

GAUNTLETT, David. 2007. « Media Studies 2.0 ». En Ligne. (http://www.theory.org.uk/mediastudies2.htm)

GIRARD, René. 1982. Le bouc émissaire. Paris : Grasset

GRANKA, L. 2010. « The Politics of Search: A Decade Retrospective ». *The Information Society Journal*, Vol. 5, n. 26, Pp. 364-374

GROSS. Larry. 2007. « Foreword ». Dans Kate O'Riordan (Éd.) et David J. Philips (Éd.), *Queer Online : Media, technology & Sexuality*. Pp. vii-x. New York : Peter Lang Publications

GRUSIN, Richard. 2010. Premediation: Affect and Mediality After 9/11. New York: Pallgrave Macmillan

GUNTHERT, André. 2011. "L'œuvre d'art à l'ère de son appropriabilité numérique", Les Carnets du BAL, n° 2(octobre), p. 136-149 (en ligne: http://culturevisuelle.org/icones/2191).

HABERMAS, Jürgen. 1962. The Structural Transformation of the Public Sphere: An Inquiry into a Category of Bourgeois Society, Cambridge: The MIT Press

HALL, Stuart. 1973. *Encoding and Decoding in the Television Discourse*. Birmingham: Centre for Contemporary Cultural Studies

HARPER, Douglas. 2001. « Online Etymology Dictionary ». En Ligne. (http://www.etymonline.com/index.php?term=gay)

HARRY, Joseph. 1992. « Conceptualizing Anti-Gay Violence ». Dans Gregory M. herek (Ed.) et Kevin T. Berrill (Ed.) . *Hate Crimes : Confronting Violence Against Lesbians and Gay Men.* Pp. 113-121. Londres : SAGE Publications

HOGG, M.A., Abrams, D., & Martin, G.N. 2010. « Social cognition and attitudes ». In Martin, G.N., Carlson, N.R., Buskist, W., (Ed.), *Psychology* (pp 646-677). Harlow: Pearson Education Limited

HUHTAMO, Erkki. 2004. "Elements of Screenology: Toward an Archaeology of the Screen," *ICONICS: International Studies of the Modern Image* (Tokyo), Vol. 7, Pp. 31-82.

JENKINS, Henry. 1992. Textual Poachers: Television Fans & Participatory Culture. New York: Routledge

JENKINS, Henry. 2006. Fans, Bloggers and Gamers: Exploring Participatory Culture. New York: New York University Press

JENKINS, Henry. 2013. Spreadable Media: Creating Value and Meaning in a Networked Culture. New York: New York University Press

KAPLAN, Frederic. 2011. « Chacun dans sa bulle digitale ». En ligne. (https://fkaplan.wordpress.com/2011/11/29/chacun-dans-sa-bulle-digitale/)

KLEIN, Donald C. (Ed.), *The Humiliation Dynamic: Viewing the Task of Prevention From a New Perspective*, Special Issue, Journal of Primary Prevention, Part I, 12, No. 2, 1991. New York, NY: Kluwer Academic/ Plenum Publishers.

KUNTSMAN, Adi. 2012. « Introduction: Affective Fabrics of Digital Cultures ». Dans Karatzogianni, Athina et Kuntsman, Adi (Ed.) *Digital Cultures and the Politics of Emotion: Feelings, Affect and Technological Change* (pp. 1-22). New York: Pallgrave Macmillian

LAPERRIÈRE, Simon. 2013. « La légende urbaine des snuff movies : Histoire, théorie, esthétiques, technologies ». Mémoire de maîtrise, Montréal, Université de Montréal.

MANOVICH, Lev. 1995. « Archeology of the Computer Screen ». Dans *Kunstforum International*, Allemagne.

MASSUMI, Brian. 2002. Parables of the Virtual: Movement, Affect, Sensation. Durham: Duke University Press

MENDIBLE, Myra. 2005. « Visualizing Abjection: Gender, Power and the Culture of Humiliation », dans *Gender Forum* 11(2005), http://www.genderforum.org/fileadmin/archiv/genderforum/imagendering/mendible.html

MERZEAU, Louise. 2013. « L'intelligence des traces ». Intellectica, n. 59, Pp. 115-135

METZ, Christian. 1974. Le signifiant imaginaire. Paris : Christian Bourgeois

MILLE, Alain. 2013. « Des traces à l'ère du Web ». Intellectica, n. 59, Pp. 7-28

MIRZOEFF, Nicholas. 2006. « Invisible Empire : Visual Culture, Embodied Spectacle, and Abu Ghraib », dans *Radical History Review*, N. 95 (printemps 2006), pp. 21-44

MITCHELL, Koritha. 2013. « Love in Action : Noting similarities between Lynching Then and Anti-LGBT Violence Now », dans *Callaloo*, vol. 36, n.3 (été 2013), pp. 688-717

MYRTTINEN, Henri. 2003. « Disarming Masculinities », dans *Disarmament Forum*, Vol. 4, pp. 37-46

NAHON, Karine et Jeff Hemsley. 2013. Going Viral. New York: Polity

NAMASTE, Ki. 1996. « Genderbashing: sexuality, gender and the regulation of public space ». En Ligne. (http://envplan.com/abstract.cgi?id=d140221)

NATHANSON, Donald L. 1992. Shame and Pride: Affect, Sex, and the Birth of the Self (Chapter 2), New York: W.W. Norton,

NOAKES, Taylor C. 2015. « Sex Garage 25 years later: a turning point in the fight for gay rights ». En Ligne. (https://ricochet.media/en/527/sex-garage-25-years-later-a-turning-point-in-the-fight-for-gay-rights)

PAPACHARISSI, Zizi. 2002. « The virtual sphere : the internet as a public sphere ». *New Media and Society*, vol. 4, no. 1, Pp. 9-27

PEARCE, F. (1973) . « How to be immoral and ill, pathetic and dangerous, all at the same time : Mass media and the homosexual. » dans C.Cohen & J. Young. *The Manufacture of News : Social problems, deviance and the mass media* (pp. 284-301). Beverly Hills : Sage Publications

PUAR, Jasbir K. 2005. « On Torture: Abu Ghraib », dans *Radical History Review*. N. 93 (automne 2005), pp. 13-38

PULLEN, Christopher et Margaret Cooper. 2010. *LGBT Identity and Online New Media*. New York: Routledge

RIVETTE, Jacques. 1961. « De l'abjection », dans *Cahiers du cinéma*, n. 120, juin 1961, pp. 54-55

ROCKE, Michael. 1996. Forbidden Frienships: Homosexuality and Male Culture in Renaissance Florence. Oxford University Press

RUBIN, Gayle. 1993. « Thinking Sex: Notes for a Radical Theory of the Politics of Sexuality », dans Henry Abelove, Michèle Aina Barale, David M. Halperin (eds.), The Lesbian and Gay Studies Reader, New York and London: Routledge, p. 4.

RUSHKOFF. Douglas. 1994. *Media Virus : Hidden Agendas in Popular Culture*. New York : Ballantine

SAID, Edward. 1978. Orientalism. New York: Vintage

SHIRKY, Clay. 2009. « Q&A with Clay Shirky on Twitter and Iran. » *TED Blog*, 16 juin. http://blog.ted.com/2009/qa_with_clay_sh.php

SMITH, Peter K et Georges Steffgen. 2013. Cyberbullying Through the New Media: Findings from an International Network. New York: Psychology Press

SMITH, Tom W. 2011. "Cross-national differences in attitudes toward homosexuality" (PDF). Charles R. Williams Institute on Sexual Orientation (UCLA Law School).

SOLOMON-GODEAU, Abigail. 2007. « Torture à Abou-Ghraib : les médias et leur dehors », dans *Multitudes*, Vol.1 n. 28, pp. 211-22

SONTAG, Susan. 2004. Regarding the Pain of Others. New York: Picador

SONTAG, Susan. 2004. « Regarding the Torture of Others », dans *New York Times Magazine*, 23 mai 2004, p.24

SPARGO, Tasmin. 1999. Foucault and Queer Theory. New York: Totem Books Inquirie

STRANGELOVE, Michael. 2010. *Watching YouTube: Extraordinary Videos by Ordinary People*. Toronto: University of Toronto Press

STURKEN, Marita et Lisa Cartwright. 2009. *Practices of Looking : An Introduction to Visual Culture*. Oxford : Oxford University Press

THELWALL, Mike, Parpeed Sud et Farida Vis. 2012. « Commenting on YouTube videos: From guatemalan rock to El Big Bang ». *Journal of the American Society for Information Science and Technology*, Vol. 63, n. 3, pp. 616–629

VIRILIO, Paul. 1991. Lost Dimension. New York: Semiotext

WEISS, Margot. 2009. « Rumsfeld!: Consensual BDSM and 'Sadomasochistic' Torture at Abu Ghrain », dans *Out in Public: Reinventing Lesbian/Gay Anthropology in a Globalizing World*. Oxford: Wiley-Blackwell, pp. 180-201

WILLIAMS, Robert. W. 2005. « Politics and Self in the Age of Digital Re(pro)ducibility » *Fast Capitalism 1.1*. http://www.uta.edu/huma/agger/fastcapitalism/1 1/index.html